

20**10** - 20**11**

ECOLE
NATIONALE
SUPÉRIEURE
D'**A**RGHITECTURE
DE
PARIS **L**A **V**ILLETTE

DIPLÔME D'ÉTAT D'ARCHITECTE
CONFÉRANT LE GRADE DE **M**ASTER
SEMESTRE 9

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE MASTER – 2010 - 2011

144 avenue de Flandre – 75019 PARIS
Téléphone : 01.44.65.23.00 – Fax : 01.44.65.23.01
www.paris-lavillette.archi.fr

SOMMAIRE

Enseignements polarisés	Enseignements non polarisés	Stage Mobilité Enseignant
--------------------------------	------------------------------------	--

Unité de Projet	Unité de Séminaire	Optionnel de séminaire	Droit de l'urbanisme
	ASA ASM MAP VAH PAYSAGE Axe A Axe B PHC AEDD AMC AAP		

ENSEIGNEMENTS POLARISÉS

POLE : ART, SCÉNOGRAPHIE ET ARCHITECTURE – ASA
 COORD. MAHTAB MAZLOUMAN-LAM QUANG ET XAVIER JUILLLOT

[SOMMAIRE](#)

Pôle	M.9.9 PROJET 3
ASA	- P901 : Architectures et cinémas (Coord. C. ASLAN), L. CHALON, D. LICHTLIN, G. BILLAUX
	- P902 : De l'œuvre au lieu (coord. : M. MAZLOUMAN), JL CHASSARD, J. GAUTEL, Ponctuel. M. DESSARDO, G. GRIBE, M. BOURDIER
	- P903 : Art et scénographies urbaines, lieux d'expérimentations plastiques en amont du projet urbain (2) (coord. X. JUILLLOT), C. GIVERNE, O. JEUDY
	M.9.10 SÉMINAIRE THÉMATIQUE 2
	- S901 : Séminaire commun comportant 3 axes :
	Axe 1 : Scénographies urbaines : expérimentations plastiques et mise en jeu des représentations architecturales (coord. X. JUILLLOT), Equipe enseignante : C. GIVERNE, O. JEUDY
	Axe 2 : Scénographies filmiques et lieux urbains (coord. C. ASLAN) Equipe enseignante : V. JOUVE, H. REIP.
	Axe 3 : Regards croisés scénographie et architecture : la scénographie, un art de lieu (coord. M. MAZLOUMAN), C. ASLAN, J. GAUTEL, O. JEUDY
	M.9.10. OPTIONNEL DE SÉMINAIRE 3
	- So901 : Architecture, urbanisme, paysage et lumière (D.COUILLARD – optionnel commun au pôle paysage)
- So903 : Décor, mensonge et vidéo (E. LICHA)	

S9 M.9.9 – P901	
ENSEIGNANT RESP. - C. ASLAN	
Equipe enseignante Oblig au choix	
Coefficient de pondération : 0.70	
Nbr d'étudiants pour cet enseignement : 30	
Nbre de semaine : 16	
Modalité pédagogique : Projet : 8.5	
Nbr d'heures : Travail personnel : 100	
Semestre	Semaine
136	8.5

S9 M.9.9 – P902	
ENSEIGNANTE RESP. - M. MAZLOUMAN	
Equipe enseignante Oblig au choix	
Coefficient de pondération : 0.70	
Nbr d'étudiants pour cet enseignement : 30	
CM : 28 TD : 135	
Nbre de semaine : 16	
Modalité pédagogique : Projet : 8.5	
Nbr d'heures : Travail personnel : 100	
Semestre	Semaine
136	8.5

PROJET 3 ARCHITECTURES ET CINÉMAS	POLE : ASA Unité de projet
OBJECTIFS	
<ul style="list-style-type: none"> - traduire en projet des lieux suggérés ou partiellement représentés par le cinéma - réaliser à l'échelle 1 des fragments de lieu pour le cinéma - définir le bon rapport d'échelle entre soi et la composition architecturale 	
L. CHALON, D. LICHTLIN, G. BILLAUX	
DESCRIPTIFS	
<p>Cette unité de projet a pour vocation de traiter des lieux urbains à travers leur représentation cinématographique. Par l'analyse de séquences de films, choisies dans la grande et la petite histoire du cinéma, l'étudiant pourra observer que ces lieux sont présentés de manière fragmentée, voire même suggérée et qu'ils résident pour l'essentiel dans le hors champs. Il s'agira de les reconstituer, dans leur globalité, avec les modes conventionnels de la représentation architecturale.</p> <p>Ce travail suppose la reconnaissance, en cours d'analyse, des intentions du metteur en scène qui sont elles-mêmes en résonance avec les lieux de la ville et qui serviront, du même coup, de fondement programmatique au projet de reconstitution du lieu choisi.</p> <p>Dans cet esprit une attention soutenue sera accordée à la composition du cadre, qui sera décortiqué aux fins d'appréhender ce distinguo que le cinéma impose entre la représentation visuelle et le vécu des lieux. Apparaîtront alors, dans la lumière, les enjeux qui sous-tendent la scénographie cinématographique qui, des lieux, ne montre que le nécessaire.</p> <p>Notre ambition est de mettre les étudiants en situation de projet, à partir de données qui sont à chercher dans et hors du champs visuel et qui laissent une marge d'interprétation non réductible au seul cahier des charges. Aussi, ce sont toutes les échelles de perception et de représentation qui sont engagées, pour affronter la composition architecturale dans sa complexité non plus reconduite à sa seule dimension de contrôle des connaissances.</p>	
ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES	
<ul style="list-style-type: none"> - analyse de séquences et conférences - encadrement des travaux demandés - encadrement des PFE - Un projet de lieu urbain, choisi dans une séquence de film - Un film, dont la scénographie sera projetée aux fins d'être exécutée par les étudiants à l'échelle 1 ou un travail de commande élaboré dans le cadre du séminaire. 	
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
- Contrôle continu : 50% - final : 50%.	

PROJET 3 DE L'ŒUVRE AU LIEU	POLE ASA Unité de projet
OBJECTIFS	
<p>La fonction du scénographe a toujours été intimement liée à l'architecture puisqu'elle consiste à inventer et à matérialiser l'espace et l'itinéraire du voyage imaginaire auquel le théâtre, la ville ou la cérémonie convient le spectateur. La scénographie offre un champ d'étude privilégié pour la conception d'espaces destinés à établir des relations entre émetteur et récepteur en élargissant le domaine de la recherche à toutes conceptions d'espaces destinés à des contacts, à des échanges et à la représentation. Elle règle les rapports du spectateur à l'œuvre dans un certain contexte symbolique.</p>	
J.L. CHASSARD , J. GAUTEL, PONCTUELS : M. DESSARDO, G. GRIBÉ, M. BOURDIER	
DESCRIPTIFS	
<p>Nous étudierons le cadre matériel et technique de la représentation et son articulation avec le cadre fictif à travers des exercices de scénographie et de son application à l'architecture dans son sens large : théâtre, chorégraphie, arts plastiques.</p> <p>Deux projets seront proposés :</p> <p>1- un exercice en collaboration avec une institution culturelle et dans un cadre existant</p> <p>2- Solliciter l'expérimentation : Le deuxième projet qui pourra se prolonger jusqu'au PFE prend comme base de programme une œuvre (une pièce, un texte littéraire, une œuvre plastique, une danse...) l'étudiant proposera un programme architectural (théâtre expérimental, nouveaux lieux de représentation , cirque, place, musée) à partir de sa scénographie.</p> <p>Un réseau d'enseignement autour de la scénographie et architecture a été créé avec plusieurs écoles d'architecture européenne - Lisbonne, Prague, Glasgow, Lund, en vu d'échanges et de rencontres.</p>	
ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES	
Projets : 135 heures 1-exercice de scénographie 2-L'architecture de " votre scénographie" Ce deuxième projet ayant pour but un choix de sujet personnel par chaque étudiant peut être poursuivi et approfondi lors du PFE Cours et conférences, visites, rencontres : 28 heures	
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
Projets	

S9 M.9.9 – P903	
ENSEIGNANTE RESP. - X. JUILLOT	
Equipe enseignante Oblig au choix	
Coefficient de pondération : 0.70	
Nbr d'étudiants pour cet enseignement : 30	
Nbre de semaine : 16	
Modalité pédagogique : Projet : 8.5	
Nbr d'heures :	
Semestre	Semaine
136	8.5
Travail personnel : 100	

PROJET 3 ART ET SCENOGRAPHIES URBAINES, LIEUX D'EXPERIMENTATIONS PLASTIQUES EN AMONT DU PROJET URBAIN (2)	POLE : ASA Unité de projet
OBJECTIFS Cet enseignement propose aux étudiants d'intervenir physiquement sur les lieux dits « intermédiaires » en profitant des situations d'entre-deux pour expérimenter et mettre en pratique des imaginaires urbains. La mise en œuvre de dispositifs expérimentaux, de scénographies urbaines, d'architectures ou de paysages éphémères, consiste à révéler des potentialités d'un lieu et de produire d'autres lectures possibles des choses en présence.	
C. GIVERNE, O. JEUDY	
DESCRIPTIFS Les étudiants doivent inventer des scénographies plastiques mettant en situation des espaces urbains, paysagés. Cette démarche créatrice d'espaces consiste principalement à révéler et à interpréter la complexité d'échelles de tout environnement architectural par la mise en oeuvre du corps agissant sur l'espace. C'est en travaillant à partir des éléments en présence sur le lieu pratiqué que seront mis en place progressivement des dispositifs d'énonciation et de visibilité spatiales. Chaque étudiant sera amené à développer ses propres outils critiques de représentation et ses propres processus d'élaboration issus de cette dimension expérimentale...Ces pratiques d'interventions et d'expérimentations in situ n'ont pas pour objectif de construire une « architecture définitive », mais de développer de nouvelles approches conceptuelles liées à une pratique du lieu et de ses échelles, de générer un potentiel d'interprétations en vue d'une programmation ultérieure. Le temps de travail expérimental et de confrontation à la réalité physique, fonctionnelle, sociale d'un lieu est lui-même porteur de valeurs intermédiaires : transmission sociale et patrimoniale, recherche d'identités et de nouvelles formes urbaines, ouverture de dialogues sur la vocation future du territoire...	
ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES	
<ul style="list-style-type: none"> - Approche des démarches d'interventions et d'expérimentations plastiques à l'échelle urbaine - Stages pédagogiques intensifs dans la zone portuaire Nord de Chalon sur Saône - Mise en place de dispositifs d'expérimentation d'espaces in situ - Rendu d'interventions et d'images de projet mis en œuvre matériellement 	
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
- Contrôle continu : 75 % et rendu final : 25 %.	

S9 M.9.10 – S901	SÉMINAIRE 2 : SCÉNOGRAPHIE, DÉMARCHES PLASTIQUES ET ECHELLES URBAINES 2	POLE : ASA Unité de séminaire
ENSEIGNANTS RESP.	OBJECTIFS	
- X. JUILLOT - M. MAZLOUMAN	<p>Domaine de production des connaissances, problématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Art et scénographie dans la conception architecturale, urbaine et territoriale. Esthétique des dispositifs d'exposition, de monstration... . Scénographies urbaines, interventions plastiques in situ, expérimentations en amont du projet urbain. Art, environnement et territoire . Créations cinématographiques. Inventions de scénarios de ville. Mise en œuvre de dispositifs plastiques et cinématiques - Scénographie théâtrale et lieux de représentation. Hybridation de création dans les espaces publics, nouveaux lieux de monstration 	
Equipe enseignante	C. ASLAN, J. GAUTEL, O. JEUDY, C. GIVERNE, J. ANCELOT, B. PIGOT, L. CHALON, A. LAFFAGE, H. REIP	
Oblig au choix	DESCRIPTIFS	
Coefficient de pondération : 0.35	Dans une démarche d'interdisciplinarité, ce séminaire est organisé comme un lieu d'échange, de discussion et de confrontation de différentes démarches plastiques productrices d'espace.	
Modalité pédagogique : SÉMINAIRE	<p>Groupe A : Scénographies urbaines, expérimentation plastique in situ - scénographies filmiques et lieux urbains (responsable X. Juillot)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Art, espaces publics et recherche de nouveaux territoires. Création d'ambiances urbaines, d'architectures nomades, de paysages éphémères ou d'installations pérennes en milieu urbain. Etude des relations entre arts, médias et territoires. Réflexions sur l'imaginaire urbain contemporain, la matérialité des lieux et la production d'images de ville... - Le projet architectural en relation à la pratique cinématographique. Expliciter les mécanismes et les fonctionnements des dispositifs et artifices du réel. Analyse d'œuvres architecturales et cinématographiques, recherche de convergences entre démarche de projet et pratique filmique. <p>Groupe B : Regards croisés : Scénographie et architecture - en tant qu'outil de conception pour le projet architectural (responsable M. Mazlouman)</p> <p>Esthétique théâtrale, lieux scéniques, scénographie d'expositions et de musées, croisement des pratiques artistiques, scénographiques et architecturales. Dans une approche de l'histoire du théâtre et de ses grandes théories à travers l'étude de l'évolution de l'espace de représentation et de la scénographie, on vise à donner des repères dans une approche spatiale, esthétique et symbolique du lieu théâtral. Nous analyserons le champ scénographique et ses mutations dans son rapport avec l'évolution des différents champs de la mise en forme de l'espace et d'autres domaines de la création (arts plastiques, danse, musique ...), l'architecture et la ville.</p> <p>Les cours sont composés de deux volets : la scénographie théâtrale (étude de la genèse d'une œuvre, texte, mise en scène, jeu, lieu de représentation...) et la scénographie au-delà du théâtre (arts plastiques, installations, performances, art public, espaces d'exposition, et de monstration, danse, vidéo, spectacles d'hybridation...)</p>	
Nbr d'étudiants pour cet enseignement : 40	ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES	
Nbre de semaine : 14	Cours, ateliers méthodologiques et suivi de recherches Visites, conférences Rédaction d'un mémoire et d'un travail plastique (expérimentation in situ, scénographie d'espace, photographie, film...)	
Nbr d'heures :	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
Semestre	Semaine	- Contrôle continu : 50% et rendu de mémoire : 50%.
63	4.5	
Travail personnel : 42		

S9 M.9.10 – So901		OPTIONNEL DE SÉMINAIRE 3 : ARCHITECTURE, URBANISME, PAYSAGE ET LUMIÈRE AXE A ET B		POLE : ASA PAYSAGE Optionnel de séminaire	
RESPONSABLE - D. COUILLARD		OBJECTIFS L'idée « de » la conception en lumière, évolue, en fonction des développements des technologies, des concepts plastiques et créatifs, des instruments de l'art, de la richesse des sociétés, des volontés politiques et de bien d'autres facteurs. Du moyen-âge à aujourd'hui, la lumière a changé de matérialités, de plastiques, de technologies, d'énergies, de dimensionnements... La lumière, appliquée au paysage, à l'urbanisme et à l'architecture, fabrique une identité lumineuse historique, reflet des idées et techniques d'une époque. Aujourd'hui, la lumière devient indissociable de l'image d'animation, de l'image vidéo, du son, de l'image 3D, de l'informatique. Une lumière nouvelle, résultante des évolutions technologiques et du sens actuel du spectacle. Les conséquences transfigurent les traditions, de l'image du paysage, de l'urbanisme et de l'architecture. L'histoire ancienne et contemporaine, des arts et techniques, sont ressources de créations futures, le tout, additionné de futurologie ludique ! Culture pour l'architecte, car la lumière, naturelle et artificielle, imprègne la création architecturale et l'utopie du moment. La révolution, se découvre, hier !			
Oblig au choix Coefficient de pondération : 0.10		DESCRIPTIFS Un cours théorique, associé à des expériences lumières, en relation. En exemple des thèmes développés: les concepts artistiques lumières, l'architectures de la lumière, l'éclairage public urbain, les mobiliers d'éclairage, la lumière médiévale, la pyrotechnie, l'Art-Déco sur le paquebot Normandie, le spectacle « son et lumière », la fibre optique, le laser ... Des intervenants de l'Association Française de l'Eclairage et de l'Association des Concepteurs Eclairagistes, un voyage aux Nuits de la Lumières de Lyon, début décembre 2010..			
Nbre de semaine : 14		ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES Un dossier de conception en lumière, sujet, choisi par l'étudiant. Le dossier comprend, la conception technique, le plan financier et les éléments associés, en fonction des particularités du sujet et du concept.			
Modalité pédagogique : C : 2 Nbr d'heures :		CONTRÔLE DES CONNAISSANCES Note finale établie par, 50% présence et 50% dossier de conception lumière.			
Semestre	Semaine				
28	2				
Travail personnel : 14					
S9 M.9.10 – So903		OPTIONNEL DE SÉMINAIRE 3 : DÉCOR, MENSONGE ET VIDÉO		POLE : ASA Optionnel de séminaire	
RESPONSABLE - E. LICHA		OBJECTIFS Cet enseignement a pour objectif de s'intéresser à la vidéo comme <i>outil pour mentir</i> . Du journalisme au cinéma, on utilise la caméra pour <i>raconter des histoires</i> . Même dans ses utilisations d'outil - théoriquement objectif - de stricte documentation, il est permis de mettre en doute la véracité des événements qu'elle montre. L'utilisation du décor - dans son sens figuré d'"apparence trompeuse" - dans une production filmée est-elle un mensonge ou l'amplification du réel?			
Oblig au choix Coefficient de pondération : 0.10 Nbr d'étudiants pour cet enseignement : 15		DESCRIPTIF À partir de l'étude de certaines œuvres de cinéastes et de plasticiens ayant travaillé à la frontière de la fiction, du documentaire et du <i>making of</i> , vous aurez à réaliser un faux documentaire, c'est à dire un film à la manière d'un documentaire ou d'un reportage, mais sur un sujet ou une situation inventés de toutes pièces. Ces faux documentaires s'inspireront de toutes les techniques qu'utilisent les documentaristes et les journalistes pour convaincre (interviews, caméra cachée, extraits d'archive, etc.). Ils utiliseront également et surtout des décors pour travestir l'espace, ou des maquettes pour le simuler. En parallèle de ce faux documentaire, et simultanément, vous réaliserez un <i>making of</i> , à la manière du bonus qu'on retrouve en complément des DVD commerciaux. Ce <i>making of</i> vous permettra de dévoiler les techniques que vous aurez employées pour fabriquer du réel. Cette approche permettra de discuter de la vidéo comme médium adapté pour entretenir volontairement la confusion entre fantasmé et réel, et d'envisager la caméra et son pendant le décor comme outils puissants - et donc à manipuler avec soin et rigueur - pour l'élaboration d'un projet.			
Nbre de semaine : 14		ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES Cours offert sous la forme d'un intensif de 5 jours (2e semaine de l'intersemestre – 7 au 11 février 2011). Enseignement théorique et réalisation (tournage et montage) des vidéos. Un atelier de l'école sera investi comme lieu de production durant cette semaine. IMPORTANT: le nombre d'inscriptions étant strictement limité à 15, une sélection sera faite par l'enseignant. Un texte de 500 mots max détaillant les motivations et le projet de travail pour ce cours doit lui parvenir, au plus tard 2 jours avant la clôture des inscriptions du 1er semestre, à l'adresse contact@emanuel-licha.com aucune inscription possible après la date de clôture des inscriptions du 1 ^{er} semestre.			
Modalité pédagogique : C : 2 Nbr d'heures :		NATURE DES TRAVAUX DEMANDES : Ecriture et réalisation d'un projet vidéo.			
Semestre	Semaine	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES			
28	2	Participation et assiduité : 50% Rendu final : 50%			
Travail personnel : 14					

POLE : ARCHITECTURE, SOCIÉTÉ ET MÉTROPOLISATION – ASM
COORD. AGNÈS DEBOULET ET BENDICHT WEBER

Pôle	M.9.9 PROJET 3
ASM	- P904 : Edifices et espaces urbains : enjeux et échelles de projet (coord.: B. WEBER), V. MOIMAS, E. AMOUGOU, Ph ORY, ponct. C.GAYET, S. WATCHER
	- P905 : Projet urbain dans des villes en situations incertaines. Le cas de Sarajevo – (coord.: P. BOUCHE, C. SECCI), B. CINDRIC
	M.9.10 SÉMINAIRE THÉMATIQUE 2
	- S904 : Architecture, société et métropolisation 2 (coord. : C.GAYET, B.WEBER), Equipe enseignante : E. AMOUGOU, J. ANCELOT, A. DEBOULET, J. ZETLAOUI, L. LOPEZ, Y. TSIOMIS, S. WACHTER
	M.9.10. OPTIONNEL DE SÉMINAIRE 3
	- So904 : Prospective de la ville et projet urbain (S. WACHTER)
	- So905 : Anthropologie de l'invention architecturale et urbaine (J. ANCELOT)
- So906 : Architecture, Organisation, Ergonomie (M.FENKER) enseignement conjoint avec un Master de Paris I.	
- So907 : Acteurs, systèmes et enjeux : villes en développement (A. DEBOULET), IFU, optionnel commun aux pôles AEDD et ASM	

S9 M.9.9 – P904	
ENSEIGNANT RESP.	
- B. WEBER	
Equipe enseignante	
Oblig au choix	
Coefficient de pondération : 0.70	
Nbr d'étudiants pour cet enseignement : 25	
Nbre de semaine :	
Modalité pédagogique : Projet : 8,5 Nbr d'heures :	
Semestre	Semestre
136	136
Travail personnel : 100	

PROJET 3 EDIFICE ET ESPACES URBAINS : ENJEUX ET ECHELLES DE PROJET		POLE : ASM Unité de projet
OBJECTIFS		
Les étudiants initiés à la relation entre usage et conception de l'édifice et/ou aux fondamentaux du projet urbain trouvent dans cette unité de projet l'occasion d'approfondir leurs outils théoriques et méthodologiques. L'objectif majeur est de construire une interrogation réciproque entre stratégie de développement urbain, et prises de position concrètes à travers des dispositifs spatiaux et matériels. Il s'agit de construire un champ de réflexion partagé entre les démarches du projet d'édifice et du projet urbain. L'approfondissement de la notion d'échelle permettra de clarifier le sens à donner au travail de projet dans une perspective, notamment, de formulation de la problématique à traiter lors du projet de fin d'études (PFE).		
B. WEBER (136h) ET V. MOIMAS (80h) ; PONCT : E. AMOUGOU, C. GAYET, PH. ORY (SENS), S. WACHTER		
DESCRIPTIFS		
L'enseignement propose d'étudier à travers les démarches du projet d'édifice et du projet urbain le devenir d'espaces urbains sur lesquels s'exercent actuellement de fortes pressions. Plus précisément les travaux portent sur une partie clairement identifiée d'une ville de taille moyenne prise entre deux développements : l'intégration à la grande métropole parisienne, et le développement dans le cadre d'un réseau de villes permettant des coopérations et mutualisations entre villes voisines et de taille comparable. Pour 2010-2011 est prévu un travail sur le quartier compris entre la gare et les quais de l'Yonne en Ville de Sens. <u>Une première étape (4 semaines)</u> consiste à formuler collectivement une première problématique de projet à l'échelle de la partie de ville étudiée, sur la base notamment de travaux d'observation et de relevés, d'entretiens et de lectures. Il s'agit de cerner et de préciser des cahiers de charges pour les phases de travail suivantes. Lors de <u>la deuxième étape (6 semaines)</u> les étudiants développent individuellement (év. par binômes) des projets exploratoires (édifice, séquence d'espaces publics, restructuration de tout ou partie du quartier de gare). <u>La troisième étape (2 semaines)</u> est consacrée à l'évaluation et valorisation des études et projets conduits lors des deux premières étapes. Les réactions d'acteurs locaux et de chercheurs sont alors récoltées, puis intégrées à la reformulation collective d'une deuxième problématique de projet à l'échelle de la partie de ville. Cette deuxième problématique servira à présenter publiquement, à valoriser et à mettre au débat les diverses productions collectives et individuelles. <u>Lors d'une dernière étape (4 semaines)</u> est entrepris un projet test individuel (év. par binôme) fondé sur une première formulation du sujet PFE. Tout au long du semestre, les étudiants sont invités à construire une problématique de PFE articulée avec la problématique de leur mémoire et/ou la problématique traitée en atelier. Des situations de projet approchées par les étudiants précédemment - au cours du semestre, mais également lors d'unités de projet précédentes en M1 - peuvent éventuellement être reprises et approfondies. Cette unité d'enseignement est soutenue par le programme « Repenser les villes dans une société post-carbone » de la Mission Prospective du MEEDAT. Il s'agit de susciter des travaux d'étudiants sous forme de propositions prospectives à moyen et long terme, de même que des propositions concrètes et immédiates (édifices et projets urbains) pour favoriser une transition urbaine visant à sortir de la dépendance des énergies fossiles. Au MEEDAT sera organisée une exposition des meilleurs projets sur ce thème en 2010. L'optionnel spécifique en transversalité avec les pôles EADD et Prospectives (S8/S10) est fortement recommandé aux étudiants intéressés.		
ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES		
Un enseignement « préparation du PFE » partiellement mutualisé au niveau du pôle accompagne les quatre étapes de travail. La dernière phase met à l'épreuve une problématique de projet qui, pour partie, se recouvre avec la problématique de PFE en construction. L'enseignement prévoit des travaux de terrain notamment lors d'un déplacement sur site pendant deux jours, ainsi que des échanges avec des acteurs techniques et politiques locaux. Production d'analyses et de projets, contributions aux travaux et échanges sur site et à Paris, réflexion régulièrement renouvelée de formulation de problématiques de projet, dont celle du PFE.		
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES		
Contrôle continu 50%, rendu final 50%. Les principaux critères lors de l'évaluation finale sont : - prise de responsabilité pour la démarche conduite, et conscience des prises de risques ; - pertinence, rigueur et approfondissement des choix théoriques et méthodologiques ; - adéquation à la situation de projet, habitabilité et constructibilité des dispositifs spatiaux proposés ; - clarté des présentations, écoute lors des échanges et capacité d'intégration des apports critiques.		

S9 M.9.9 – P905	
ENSEIGNANTS RESP.	
- P. BOUCHE - C. SECCI	
Equipe enseignante	
Oblig au choix	
Coefficient de pondération : 0.70	
Nbr d'étudiants pour cet enseignement : 20	
Nbre de semaine : 16	
Modalité pédagogique : Projet : 8,5	
Nbr d'heures :	
Semestre	Semaine
136	8,5
Travail personnel : 100	

PROJET 3 PROJET URBAIN DANS DES VILLES EN SITUATIONS INCERTAINES. LE CAS DE SARAJEVO (1)	POLE : ASM Unité de projet
OBJECTIFS	
1. Donner la possibilité d'observer et de comprendre des situations spécifiques à des villes extra-européennes pour identifier des démarches de projets à mettre en œuvre dans des processus de transformation et de décision en cours ; 2. Permettre d'appréhender différents rôles, actions et démarches possibles de l'architecte dans des processus de transformations métropolitains à l'oeuvre hors Europe ; 3. Permettre l'émergence du projet de fin d'étude, c'est-à-dire formuler une première fois la problématique et l'explorer par le projet avant de le développer au 2ème semestre (voir fiche Pfe, M10.11)	
B. CINDRIC	
DESCRIPTIFS	
Cet enseignement s'inscrit dans une coopération pédagogique de master 2 entre l'Ensa de Paris La Villette et la Faculté d'Architecture de Sarajevo (FAS). Il bénéficie de 3 ans d'échanges qui ont permis de coordonner nos enseignements de façon être situés à un même niveau de cursus, en Master 2 (5 ^{ème} année), dans l'année qui mène au diplôme d'architecte.	
<u>TERRITOIRE RETENU : SARAJEVO</u>	
En quoi Sarajevo constitue une ville en situation incertaine ? Sarajevo constitue une ville post-communiste, une ville post-conflit et une ville de province devenue récemment ville-capitale d'un nouvel état ! Si la situation actuelle de Sarajevo n'est plus celle de l'urgence de l'immédiat après-guerre, les projecteurs (médias, humanitaires, militaires, etc.) ont détourné leur attention vers d'autres situations, alors que cette ville est toujours en attente de projets porteurs de futurs possibles. Par ailleurs, la connaissance de la situation existante de Sarajevo est lacunaire et, lorsque les informations et les documents d'urbanisme existent, il faut encore y avoir accès. Bien que ces aspects pourraient freiner les développements urbains, ce sont au contraire dans ces territoires que l'on observe des changements d'une incroyable ampleur et d'une extraordinaire rapidité. Comment appréhender celle situation ?	
<u>DÉMARCHE. DE L'OBSERVATION À L'ÉMERGENCE DE PROJET</u>	
L'accent pédagogique est mis sur les « observations de terrain » comme lieu d'émergence des projets. La démarche propose de partir de là où les changements sont à l'œuvre. Là où ils sont importants et formidablement visibles. Là où la société civile est porteuse des transformations, obligée de s'organiser pour subsister, même sans l'aide des États... Autrement dit, il s'agit d'observer la ville là où elle se fait, c'est-à-dire sur le terrain. En ce sens, deux étapes sont proposées :	
1. Partir d'observations de terrain. Le travail in situ vise à comprendre le territoire et les processus de production en cours pour reconnaître « ce qui pourrait faire projet » et « ce que celui-ci met en jeu ». Il vise à faire émerger des sites/situations, thèmes, hypothèses et enjeux qui pourraient porter, induire un projet. 2. Élaborer projets-tests et scénarios. Une série de « projets-tests » visent une mise à l'épreuve de la pertinence des choix issus du terrain en engageant en fin de semestre un travail d'évaluation, voire lorsque nécessaire une reformulation du projet.	
ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES	
L'atelier se construit autour d'un workshop de 15 jours à Sarajevo et trois phases :	
1. Avant le workshop : prise de contact « de loin » de la situation de Sarajevo ; / 2. Workshop à Sarajevo (nov 2010) : travail de terrain, projet-test inter-écoles ; / 3. Après le workshop : émergence des projets-tests, sujet potentiel de Pfe; Cet enseignement est en relation avec des institutions locales (institut d'urbanisme du Canton de Sarajevo ; agences d'architecture) et diplomatiques (ambassade France).	
<u>Nature des travaux demandés :</u>	
- Travail important de terrain à Sarajevo / Projets sous des multiples formes, à savoir, le projet comme : démarche ; stratégie ; évaluation ; édification ; etc. / Exploration des modes de figuration lorsqu'il est question d'observer, d'interpréter, d'explorer, de projeter ou de communiquer / Participation à la production d'une plaquette et d'une exposition sur la 4 ^{ème} année de travaux sur Sarajevo	
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
50 % de contrôle continu et 50 % lors du rendu de chaque phase	

S9 M.9.10 – S904	SÉMINAIRE 2 : ARCHITECTURE, SOCIÉTÉ ET MÉTROPOLISATION 2	POLE : ASM Unité de séminaire
ENSEIGNANTE RESP.	OBJECTIFS	
- C. GAYET - B. WEBER	Faisant suite au séminaire S802 du même pôle qui initie aux thèmes et démarches de recherches, ce séminaire vise à offrir le cadre adéquat à la poursuite d'une démarche d'étude et/ou de recherche approfondie autour mémoire. Trois enjeux caractérisent ce travail : l'analyse de situations concrètes qui donne au travail de recherche son assise empirique et questionne le rapport des espaces à leurs conditions historiques, économiques, politiques; au-delà de l'exigence universitaire, l'apport des connaissances utiles à la compréhension des phénomènes étudiés; la pluridisciplinarité qui vise à ne pas dissocier les préoccupations architecturales, urbaines et sociétales.	
Equipe enseignante	E.Amougou, A. Deboulet, L. Lopez, Y. Tsiomis, S. Wachter, J. Zetlaoui	
Oblig au choix	DESCRIPTIFS	
Coefficient de pondération : 0.35	Le séminaire s'organise selon trois modes pédagogiques complémentaires :	
Nbr d'étudiants pour cet enseignement : 55	1) L' <u>atelier méthodologique</u> : Lieu d'échange privilégié sur les démarches de recherche en cours, l'atelier est centré dans ce deuxième séminaire sur les questions du plan du travail, de la récolte, la restitution et l'analyse des données, puis du plan de rédaction et du travail d'écriture du mémoire Carole GAYET, sociologie MA (21h) et Luis Lopez, sociologie (MA), 10h00	
	2) Quatre (év. cinq) <u>journées thématiques</u> , organisées en partant d'un regroupement des sujets, des notions et des questions de méthode présents dans les travaux de mémoire en cours. Ces journées thématiques abordent des questions actuelles telles que les acteurs de la production de l'espace architectural et urbain, leurs stratégies et logiques d'action, la prise en compte des décisions dans le débat public, les acteurs la concertation, la programmation architecturale et urbaine, la place et la production des espaces publics et le traitement des questions sociales dans le projet, etc. Chaque journée réunit autour d'une thématique un nombre d'étudiants qui font une intervention en rapport avec leur mémoire, des intervenants enseignants du pôle ainsi que des intervenants extérieurs. Ces journées thématiques s'appuient donc principalement sur la production de mémoires récents et/ou en cours, en favorisant un effet d'enrichissements mutuels, et en suscitant des débats. Sont associés également autour de ces journées les enseignants de projet du pôle. Chaque journée est placée sous la responsabilité d'un tandem d'enseignants du pôle (28h, en partage avec les enseignements de projet du pôle). Un groupe d'étudiants travaillant sur les espaces publics et la participation des habitants pourra prendre part au voyage d'études en Belgique fin Octobre.	
	3) Les <u>groupes d'encadrement et de suivi des mémoires</u> . Chaque étudiant/e est suivi pour la production du mémoire par un enseignant du pôle. Des encadrements individuels alternent avec des encadrements par petits groupes formés selon des affinités thématiques, théoriques et/ou méthodologique. (35h)	
	Optionnels de séminaire :	
	So904 : Prospective de la ville et projet urbain / resp. S. Wachter	
	So905 : Anthropologie de l'invention architecturale et urbaine / resp. J. Ancelot	
	So906 : Architecture, Organisation et Ergonomie / resp. M. Fenker	
	So907 : Acteurs, systèmes, enjeux : Villes en développement (avec IFU) resp. A. Deboulet	
	So908 : Systèmes d'acteurs et démarches de projet / resp. J. Zetlaoui-Léger	
	D'autres optionnels sur les questions de Développement sont ouverts par convention avec le Diplôme d'université Expertise internationale/villes en développement ; Marne Ila Vallée. Pour plus d'informations :	
	http://ifu.univ-mlv.fr/IMG/pdf/DU_EIVD_programme20100517.pdf	
	Possibilité de suivre également le séminaire de Y. Tsiomis « Etat-nation, villes-capitales: Historiographie de l'urbanisme 19e-20e siècles ».	
	Ehess, avec nseignants: Y.Tsiomis, Ehess. Villette, P. Chabard, ENSA Maren la Vallée, E. Thibault ENSA Belleville, I.Grudet, LET/ENSA Villette, C. Mazzoni, ENSA Strasbourg.	
Nbre de semaine : 14	ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES	
Modalité pédagogique : SÉMINAIRE	Le semestre s'organise en trois phases : la première et dernière pendant lesquelles les ateliers méthodologiques et le suivi sont privilégiés, et une deuxième phase (novembre-décembre) pendant laquelle s'organisent toutes les deux semaines les journées thématiques.	
Nbr d'heures :	Production d'un mémoire d'étude ou de recherche : Définition d'une question, premier état des travaux existants sur cette question avec bibliographie, exposé d'une problématique et réalisation de l'étude, enquête ou expérimentation, rédaction du mémoire.	
Semestre	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
63	Contrôle continu : 20%, rendu final et soutenance de mémoire en fin de semestre : 80%.	
Semaine		
4.5		
Travail personnel : 42		

S9 M.9.10– So904	
RESPONSABLE - S. WATCHER	
Oblig au choix	
Coefficient de pondération : 0.10	
Nbre de semaine : 14	
Modalité pédagogique : C : 2	
Nbr d'heures :	
Semestre	Semaine
28	2
Travail personnel : 14	

OPTIONNEL DE SÉMINAIRE 3 : PROSPECTIVE DE LA VILLE ET PROJET URBAIN	POLE : ASM Optionnel de séminaire
OBJECTIFS	
Le projet urbain et architectural s'appuie sur des visions stratégiques et prospectives de la ville. Cet enseignement a pour but de présenter les principales visions prospectives de la ville élaborées ces dernières années et d'évaluer l'impact de ces visions sur l'élaboration du projet architectural et urbain. Il propose de réaliser un travail de prospective urbaine sur un site ou un secteur de la région Ile-de-France.	
DESCRIPTIFS	
Le projet architectural et urbain s'inscrit dans une vision générale et prospective de la ville. Il est élaboré à partir d'analyses urbaines et de scénarios de développement urbain. Cet enseignement propose : - de présenter les principaux travaux de prospective urbaine réalisés en France et en Europe ces vingt dernières années - d'étudier les diverses approches méthodologiques de la prospective urbaine - d'analyser les apports de la prospective et des démarches en termes de scénarios à l'élaboration des documents de planification urbaine - à partir de plusieurs études de cas (Seine rive gauche, Les Halles, Nanterre-La Défense...), de voir dans quelle mesure le projet architectural et urbain s'inspire des réflexions stratégiques issues des travaux de prospective - d'effectuer un travail de prospective urbaine sur un site ou un secteur de la région Ile-de-France	
ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES	
Dossier	
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
- Dossier	

S9 M.9.10– So905	
Enseignante Resp. - J. ANCELOT	
Oblig au choix	
Coefficient de pondération : 0.10	
Nbre de semaine : 14	
Modalité pédagogique : C : 2	
Nbr d'heures :	
Semestre	Semaine
28	2
Travail personnel : 14	

OPTIONNEL DE SÉMINAIRE 3 : ANTROPOLOGIE DE L'INVENTION ARCHITECTURALE ET URBAIN	POLE : ASM Optionnel de séminaire
OBJECTIFS	
- Explorer deux notions/problématiques : Identité, Temporalité, déclinées en différents objets de recherche.	
DESCRIPTIFS	
Un dispositif analytique guide l'exploration en articulant trois niveaux : - Protocoles d'observation, - Processus de transmission, - Procédures de formalisation. Au moyen de ce dispositif seront traités les thèmes suivants : - Les laboratoires de l'invention architecturale et urbaine - La mondialisation des modèles européens : * Mouvements: Saint-simonisme, Colonialismes, Impérialisme européen, Néo-darwinisme et racismes (XIXème siècle), * Modèles: Jardins de Cour (XVII, XVIIIèmes s.), Villes-Jardin, Cités-jardin (XIX, XXèmes) * Expérimentations : Villes et espaces coloniaux. Empire britannique (Inde), Empire français (Afrique du Nord, Afrique noire, Indochine); Expositions coloniales; * Les sources "exotiques" des Mouvements Modernes : Green and Greene, F.L. Wright, R.Neutra, P. Johnson, Le Corbusier... * L'invention de la "modernité": l'« occidentalisation » du monde.	
ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES	
- Fiches de lecture, exposés.	
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
- Contrôle continu.	

S9 M.9.10– So906	
Enseignante Resp.	
- M. FENKER	
Equipe enseignante	
Oblig au choix	
Coefficient de pondération : 0.10 Nbr d'étudiants pour cet enseignement : 10	
Nbre de semaine : 14	
Modalité pédagogique : C : 2 Nbr d'heures :	
Semestre	Semaine
28	2
Travail personnel : 14	

OPTIONNEL DE SÉMINAIRE 3 : ARCHITECTURE, ORGANISATION , ERGONOMIE	POLE : ASM Optionnel de séminaire
OBJECTIFS	
Cet enseignement est commun à une partie des enseignements délivrés dans le cadre du Master "Etudes sociales : travail et développement" mention "Organisation du travail et Ergonomie" organisé conjointement par l'Université de Paris 1 et L'Ensa de Paris La Villette. Il réunit des étudiants en ergonomie et des étudiants en architecture. Il a pour objectif d'initier aux liens entre architecture et ergonomie dans les démarches de conception. Il aborde la notion d'usage à travers l'analyse des activités dans les milieux de travail et leur interaction avec l'espace et l'architecture.	
Equipe du master « organisation, travail, ergonomie » cohabilité avec Paris 1	
DESCRIPTIFS	
L'optionnel correspond à deux sessions intensives du master cohabilité.	
L'une porte sur la démarche ergonomique dans la conception et la conduite des projets. Elle est consacrée aux modèles d'analyse du travail et à l'approche des dimensions spatiales des activités et des usages. Des démarches d'intervention sont présentées. (novembre)	
L'autre porte sur la conception spatiale et l'architecture des lieux de travail : Elle est consacrée au lien entre espace, architecture et organisation et vie de travail à partir d'étude de cas. (février)	
ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES	
Deux sessions intensives : Paris 1 et La Villette.	
Analyse d'activités en relation avec le public dans ses aspects ergonomiques, sociaux et spatiaux	
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
- Dossier	

S9 M.9.10– So907		OPTIONNEL DE SÉMINAIRE 3 : ACTEURS, SYSTEMES, ENJEUX / VILLES EN DEVELOPPEMENT (IFU)		POLE : ASM/ AEDD Optionnel de séminaire
Enseignante Resp. - A. DEBOULET		OBJECTIFS Ce cours introduit à la structure et aux grandes transformations des sociétés et des systèmes d'acteurs dans les villes des pays du sud : large métropoles, mégapoles des pays en développement, semis de petites villes des pays en développement ou des pays émergents. Il aborde les questions centrales pour une première appréhension des villes du sud tenant compte des enjeux majeurs du tournant civilisationnel incarné par leur croissance. Il est particulièrement destiné à un public étudiant qui se destine à faire un workshop, un stage, un mémoire ou une année Erasmus dans une situation urbaine d'un pays sud. Il peut également constituer la base pour un cursus ultérieur plus approfondi à l'IFU. Cours organisé conjointement avec le Diplôme d'Université (Post-Master) de l'IFU : Expertise Internationale-ville en développement (resp. S. Allou) de l'Université de Marne-la-vallée http://www.ifu.univ-paris8.fr/spip.php?rubrique38		
Oblig au choix Coefficient de pondération : 0.10 Nbr d'étudiants pour cet enseignement : 40		DESCRIPTIFS Seront abordées dans un premier chapitre la diversité des modes de croissance urbaine et économique ainsi que les transitions sociétales majeures que connaissent les villes du sud, dans leur grande diversité. Ainsi seront considérés avec attention les éléments de transition démographique, de développement urbain et de péri-urbanisation. La tension caractéristique entre l'abandon puis le redéveloppement des centres anciens et l'étalement urbain sera soulignée, en mettant en relief les nouveaux défis environnementaux et économiques. Un second chapitre traitera des aspects relatifs à la gouvernance ainsi qu'à la décentralisation, au rôle des Etats dans la démocratisation et la participation de la société civile, aux nouveaux rôles des acteurs privés et des entreprises dans la fabrication de la ville. Un troisième chapitre donnera la mesure des défis sociétaux dans des villes en mutation très rapides : enjeux fonciers et immobiliers dans le contexte de l'internationalisation et de la globalisation ; la ville, productrice de « cultures » spécifiques ; nouvelles urbanités ; conflits et concurrences pour le sol, pour le logement, l'emploi. Enfin le cours se développe, dans un quatrième chapitre, autour de la question des risques et de la vulnérabilité. Comment sont elles abordées et prises en compte par les professionnels ? Sont-elles liées à l'émergence de revendications spécifiques voire de mouvements sociaux ? Chaque cours mettra en parallèle un état de la question (produit par des chercheurs et les institutions transnationales) avec des études de cas. Seront abordées en détail certaines monographies de mégapoles, à titre d'exemple (le Caire-Mumbai) ou de métropoles majeures (Beyrouth-San Paulo). On cherchera à dégager des constantes et des spécificités autour de chaque cas de figure en penser la ville du sud dans son « unité et sa diversité » au sein des sous-ensembles régionaux et géopolitiques (cf. Y. Lacoste). http://www.ifu.univ-paris8.fr/spip.php?rubrique38		
Nbre de semaine : 14		ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES Cours alternant exposé théorique, état de la question et étude de cas Exposé et dossier de 15 pages sur une monographie de ville du sud ou de situation de développement.		
Modalité pédagogique : C : 2 Nbr d'heures :		CONTRÔLE DES CONNAISSANCES Assiduité et participation-Exposé et/ou dossier		
Semestre	Semaine			
28	2			
Travail personnel : 14				

POLE : MÉTROPOLIS DE L'ARC PACIFIQUE - MAP
 COORD. YONG-HAK SHIN ET CHRISTIAN PEDELAHORE

Pôle	M.9.9 PROJET 3
MAP	- P906 : Espaces hybrides, (coord.: Y.H. SHIN)
	M.9.10 SÉMINAIRE THÉMATIQUE 2
	- S914 : Métropoles de l'Arc Pacifique 2 (coord.: Y.H. SHIN) C. PEDELAHORE, P. BLANDIN, J.M. COGET
	M.9.10. OPTIONNEL DE SÉMINAIRE 3
	- So922 : Pratiques professionnelles internationales (coord.: Y.H. SHIN)
	- So923 : Architecture et système urbain hybride/Outils d'aménagement urbain (coord.: Y.H. SHIN), P.BLANDIN

S9 M.9.9 – P906
ENSEIGNANT RESP. - Y.H. SHIN
Equipe enseignante Oblig au choix
Coefficient de pondération : 0.70
Nbr d'étudiants pour cet enseignement : 20
Nbre de semaine : 16
Modalité pédagogique : Projet : 8.5
Nbr d'heures :
Semestre Semaine
136 8,5
Travail personnel : 100

PROJET 3 ESPACES HYBRIDES	POLE : MAP Unité de projet
OBJECTIFS	
Cette unité de projet approfondi a pour objectif principal de développer les facultés d'observation et d'analyse des formations architecturales et urbaines extra et intra-européennes dans leurs évolutions les plus contemporaines, ainsi que des capacités de formulation en programmation et projection qui en découlent directement.	
C. PEDELAHORE, P. BLANDIN, J. JAUPITRE, J-M COGET (ponctuel)	
DESCRIPTIFS	
Le champ d'intervention regroupe deux contextes mis en parallèle et instrumentés :	
A) Développement urbain accéléré dans les grandes Métropoles d'Asie-Pacifique	
Croissance et développement spontanés de nouvelles formulations architecturales et urbaines, s'appuyant à la fois sur des éléments traditionnels peu ou prou recyclés et sur des modèles réinterprétés de la modernité technique et organisationnelle ; ces phénomènes se trouvant de plus en plus amplifiés par une mobilité planétaire des investissements et des innovations technologiques.	
B) CONTEXTE URBAIN EUROPÉEN, FORTEMENT NORMALISÉ MAIS SOUMIS À UNE OBLIGATION DE REDÉPLOIEMENT PROSPECTIF	
Nécessité dans un contexte physique urbain stabilisé historiquement de s'adapter aux évolutions sociales et technologiques rapides en cours ou en gestation, à savoir :	
Prolongement des espérances de vie, renversement des rapports historiques de production et de gestion du temps libre, impact déréalisant des techniques de communication instantanées ; évolutions imposant une anticipation tant programmatique que projectuelle.	
ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES	
Développement de projets en contrepoint autour de deux situations urbaines, l'une sur un site imposé : « projet Séoul », l'autre en libre choix : « Projet Paris ».	
PROJET « SÉOUL »	
<i>1-Analyse d'une situation urbaine</i>	
⇒ Structuration et organisation physique de l'espace (infrastructure, bâti, foncier).	
⇒ Pratiques sociales de l'espace (fonctions, usages, appropriations, gestion)	
⇒ Qualités architecturales et spatiales (statiques, dynamiques, composition, matériaux, lumières).	
Programmation qualitative	
⇒ Identification, repérage et classification des éléments significatifs exploitables.	
⇒ Evaluation de la pertinence de transposabilité ou corrélation avec des contextes différenciés.	
<i>Projet architectural et urbain</i>	
⇒ Projet d'application : rénovation d'un quartier de logements et d'équipements à Séoul, avec intégration des acquis relevés de l'hybridation.	
PROJET « PARIS »	
<i>Thèmes et lieux</i>	
Recherches illustrées et problématisation de thématiques prospectives liées à l'hybridation.	
Identification et analyse fine de situations urbaines d'hybridations latentes.	
<i>Sitologie</i>	
<i>Programmation prospective</i>	
Elaboration d'un cahier des charges assurant le contrôle de la pertinence des transcriptions spatiales des hybridations retenues.	
<i>Projet de simulation architectural et urbain.</i>	
L'unité de projet approfondi regroupe :	
2 ateliers de projet semestriels (APS) : Projet Séoul et Projet Paris	
4 cours intégrés : architecture et urbanisme en Extrême-Orient, problématiques du redéploiement urbain, outils opérationnels d'aménagement urbain, méthodologies opératoires.	
1 cours thématique obligatoire : architectures urbaines hybrides.	
- 1 séminaire de méthodologie situé au sein du séminaire	
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
- dossiers d'analyse, dossiers de programmation, projets	

S9 M.9.10 – S914		SÉMINAIRE 2 : METROPOLE DE L'ARC PACIFIQUE 2		POLE : : MAP Unité de séminaire
Enseignant Resp. - Y.H. SHIN		OBJECTIFS Formation à la recherche appliquée, visant à élargir le champ des références théoriques et pratiques de l'architecture et de l'urbanisme aux caractéristiques de l'Asie - Pacifique, afin de permettre une appréhension globale des dynamiques d'urbanisation propres à l'aire concernée.		
Equipe enseignante Oblig au choix Coefficient de pondération : 0.35		C. PEDELAHORE, P. BLANDIN, J.M. COGET		
Nbre de semaine : 14		DESCRIPTIFS - Cinq cours mettant chacun l'accent sur une approche spécifique : A1 – ARCHITECTURE DE LA VILLE Initiation aux formes architecturales et urbaines des villes de l'Extrême Orient, aux conceptions spatiales qui en sous-tendent l'émergence, à leur développement et à leurs évolutions : fondations, modèles, développement, dynamique de transformation. A2- POLITIQUES URBAINES EN ASIE DU SUD-EST Politiques étatiques et interventions privées dans les grandes métropoles, dans les domaines du logement , de l'aménagement urbain et des infrastructures (cours à l'IFU) : genèse de la planification, politiques du logement, villes nouvelles, conflits fonciers, métropolisation, rénovations urbaines, tertiaire international, habitat sous-intégré. A3 – ARCHITECTURES URBAINES HYBRIDES Présentation et analyse de cas architecturaux urbains émanant de contextes de développement accéléré, recombinaison de façon spontanée et innovante : traditions, modèles exogènes et technologies modernes. Donner à voir et à comprendre la pertinence contemporaine de nouvelles adéquations urbaines. A4 – TRADITIONS ARCHITECTURALES ET URBAINES D'EXTRÊME-ORIENT Présentation des éléments fondamentaux structurant les agencements spatiaux de l'architecture à la ville dans les civilisations extrêmes-orientales (Chine, Japon, Corée, Vietnam) : concepts, modèles, représentations techniques. A5 – PLANS DE VILLES Fournir des instruments et des méthodes de lecture et d'analyse des organisations spatiales à partir de cartographies urbaines. Approche synchronique et diachronique des constituants urbains, à travers différentes échelles, dans une perspective comparative : sites, évolutions, ossatures, tissus, formes.		
Modalité pédagogique : SÉMINAIRE Nbr d'heures :		ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES - Séminaire de recherche et de spécialisation (commun), Atelier méthodologique (suivi du mémoire), cours et TD thématiques SÉMINAIRE DE RECHERCHE ET DE SPÉCIALISATION 1A – <i>Politiques urbaines en Asie du Sud-Est</i> - fiche de lecture "croisée". Dossier d'analyse d'une opération. Examen 1B – <i>Architecture de la ville</i> 1 ^{er} semestre : Compte-rendu de cours – exercices de typologie – restitution cartographique – fiches de lecture. Atelier méthodologique 2A – <i>Cours de méthodologie appliquée</i> (cours 8 h) : 1 ^{er} semestre : Constitution de Corpus – synopsis, plans d'études et 2B – Suivi des mémoires : annuel A. Mémoire filière lié au sujet du PFE (articulation mémoire/projet développé). B.Points d'appui théoriques et méthodologiques : module de cours et de séminaire et travaux d'ateliers de terrain. Liaison avec préparation à la recherche du DEA "projet architectural et urbain. Travaux demandés : maquette (sujet, corpus, plans, bibliographie), rédaction, évaluation en jury. Encadrement : chaque enseignant permanent encadre le travail de 5 étudiants à raison d'1/2 heure/semaine. Séances d'évaluation méthodologiques intermédiaires. Cours et travaux dirigés : 1 – COURS A - <i>Architecture de la Ville</i> : 32h - semestriel : 16 x 2 h/semaine.		
Semestre	Semaine	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES		
63	4.5	- Contrôle continu.		
Travail personnel : 42				

S9 M.9.10– So922	
Enseignant Resp. - Y.H. SHIN	
Equipe enseignante	
Oblig au choix	
Coefficient de pondération : 0.10	
Nbre de semaine : 14	
Modalité pédagogique : C : 2 Nbr d'heures :	
Semestre	Semaine
28	2
Travail personnel : 14	

S9 M.9.10– So923	
Enseignant Resp. - Y.H. SHIN	
Equipe enseignante	
Oblig au choix	
Coefficient de pondération : 0.10	
Nbre de semaine : 14	
Modalité pédagogique : C : 2 Nbr d'heures :	
Semestre	Semaine
28	2
Travail personnel : 14	

OPTIONNEL DE SÉMINAIRE 3 : PRATIQUES PROFESSIONNELLES INTERNATIONALES	POLE : : MAP Optionnel de séminaire
OBJECTIFS	
Initiation à l'intervention scientifique, technique et opérationnelle dans le domaine du cadre bâti, à l'étranger, et plus particulièrement en Asie Pacifique. 1 - CADRE D'INTERVENTION INTERNATIONAL (données économiques, politiques, institutionnelles) 2 - EXEMPLES D'INTERVENTION SPÉCIFIQUES	
P. BLANDIN	
DESCRIPTIFS	
Modalités d'interventions (organisations internationales, bilatéral, ONG privés) Secteurs spécifiques d'intervention (planification urbaine, infrastructures, équipements)	
ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES	
Etudes de cas de montage de projet à l'export (méthodologies techniques, organisationnelles et financières).	
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
- Contrôle continu : 75% - examen partiel ou terminal : 25%.	

OPTIONNEL DE SÉMINAIRE 3 : ARCHITECTURE ET SYSTEME URBAIN HYBRIDE OUTILS DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN	POLE : : MAP Optionnel de séminaire
OBJECTIFS	
A travers des réalisations Architecturales, et Urbaines Hybrides émanant de contextes de développement urbain accéléré, recombinaison de façons spontanées et innovantes : éléments traditionnels, modèles exogènes, technologies modernes ; donner à voir et à comprendre ; la pertinence contemporaine de nouvelles reformulations urbaines...	
P. BLANDIN	
DESCRIPTIFS	
Présentations commentées, illustrées et analysées :	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Village de la Libération : Auto-rénovation, élaboration collective d'habitat urbain : Séoul.- 2. Extension de KTT : bidonville vertical intégré, système fermé-processus ouvert : Hanoi 3. Habitat transit des Klong : sas d'accueil d'exode rural : Bangkok 4. Résidence composite : Soi, formulation de système urbain : Bangkok 5. Les 36 rues : Quand l'urbanisme moderne ré-ordonne 'tubes houses' : Hanoi 6. Super bloc équipé rive Sud : unité de réalisation urbaine accélérée, encadrée: Séoul 7. Quartier Pont du Sud : formels + informels, élaboration spontanée 'd'ensemble' urbain pertinent: Phnom Penh 8. Quartier musulman : reformulations de 'maison sur cours' : Xian 9. Le Central : déploiement 3D réseaux Multi-Modale- fluctuations de domaines privés : Hong Kong 10. Quartier Annam : îlots, modules qualifiants de systèmes urbain 'ouvert' : Vientiane 11. Villa el Salvador : l'invasion urbaine, urbanisation à posteriori : Lima 12. Cités sahariennes mauritaniennes entre délaisement et réhabilitation patrimoniale 13. Reconstruction d'urgence : Inde et 14. Un diagnostic urbain sur une place publique : contradictions et enjeux d'une approche pluridisciplinaire. 	
ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES	
Il s'agit de doter les étudiants des éléments d'instrumentation économique, juridique et institutionnelle des projets pratiques d'intervention d'architecture et d'urbanisme. 1 - Économie urbaine : ÉCONOMIE PRATIQUE DES PROJETS URBAINS (ACTIONS ET PROCÉDURES). - Acteurs, institutions, professions du cadre bâti, politique de l'économie urbaine (options, stratégie, déplacements). 2 - Outils opérationnels d'aménagement : INITIATION À L'URBANISME OPÉRATIONNEL (RÉGLEMENTATION, ENCADREMENT INSTITUTIONNEL). Études de cas (ZAC, ZPPAU, Promotion).	
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
- Travail personnel : dossier thématique, examen final	

POLE : VILLE, ARCHITECTURE ET HABITAT - VAH
COORD. CHRISTIAN MOLEY ET MARC BEDARIDA

Pôle	M.9.9 PROJET
VAH	- P907 : Formes tissus péri urbains et projets résidentiels (coord. : J. HARARI), G. GRIBÉ, AG. COHEN, JB. EYRAUD
	- P908 : Concepts et contextes du projet d'habitat (coord. : C. MOLEY), JM LALO
	M.9.10 SÉMINAIRE THÉMATIQUE 2
	- S905 : Architecture, Formations urbaines, Habitat 2 (coord. : C. MOLEY, HDR), Equipe enseignante : M. BÉDARIDA, J. HARARI, J.-L. VIOLEAU.
	M.9.10. OPTIONNEL DE SÉMINAIRE 3
	- So908 : Architectures municipales (J. HARARI)
	- So909 : Parcours recherche (C. MOLEY), JL VIOLEAU
- So911 : L'habitat dans tous ses états (JL VIOLEAU)	

S9 M.9.9 – P907		PROJET 3 FORMES, TISSUS PÉRIURBAINS ET PROJETS RÉSIDENTIELS		POLE : VAH Unité de projet
ENSEIGNANT RESP. - J. HARARI		OBJECTIFS Développer les outils d'analyse et projectuels ainsi qu'un corpus de savoirs qui permettent aux étudiants l'élaborer des projets de formes urbaines et de générer des tissus résidentiels dans le contexte critique des périphéries urbaines contemporaine.		
Equipe enseignante Oblig au choix		G. GRIBÉ, A-G. COHEN, J-B. EYRAUD		
Coefficient de pondération : 0.70 Nbr d'étudiants pour cet enseignement : 30		DESCRIPTIFS Le cas de la métropole parisienne. Sur des sites de dimensions moyennes (de 50 à 100 hectares) de la banlieue parisienne, choisis pour leur caractère composite, hybride et faiblement structuré, fruit de la succession chaotique d'interventions éparses, de zones fonctionnelles séparées, striés de réseaux et d'infrastructures lourdes, parsemés de nouveaux quartiers fruits de l'enchaînement des doctrines urbaines au cours des dernières décennies du XX ^{ème} siècle, il s'agit dans un premier temps, par l'analyse urbaine approfondie du contexte et de son évolution historique, de rendre compte des structures territoriales, morphologiques, tissulaires et typologiques existantes, d'en comprendre l'émergence et les mutations, d'en pressentir développements potentiels vers des dispositions spatiales plus dynamiques, plus cohérentes, plus lisibles et donc plus urbaines. Sur la base de ces travaux analytiques, les étudiants travaillant en groupe de 5 à 8 seront amenés à formuler des hypothèses de réorganisation et de requalification de l'espace public, d'affectations nouvelles et de découpage des sols avant d'établir des choix typologiques et programmatiques. Ces éléments seront synthétisés aux échelles appropriées (entre 1/ 5000 et 1/1000) pour constituer les grandes options d'un plan-guide à la fois ouvert à des adaptations inévitables et morphologiquement rigoureux. L'ambition d'un tel document est de gérer sur le moyen et long terme (entre 10 et 30 ans) un processus de mutations dont il garantira les finalités stratégiques et permettra les ajustements conjoncturels, tant morphologiques que programmatiques. Les étudiants seront finalement conduit à mesurer la pertinence de leurs hypothèses et éprouver à des échelles plus fines (1/500 et 1/200) les rapports entre les solutions architecturales (au niveau de l'édifice ou du groupe d'édifices) et les dispositifs urbains en élaborant le projet d'un ensemble résidentiel de dimension significative (plusieurs dizaines de logements). Une attention particulière sera accordée aux rapports qui se nouent au niveau du rez-de-chaussée, entre espaces publics et privés, usages collectifs et individuels, représentation et appropriation. Un cycle d'exposés et de cours thématiques relatifs à l'histoire des villes et à quelques moments fondateurs des théories, doctrines et expérimentations urbaines et des cours délivrés par les enseignants sur l'architecture de l'habitat, compléteront et enrichiront l'exercice de projet. Plusieurs visites de quartiers emblématiques de ces expérimentations ponctueront le semestre et concrétiseront l'approche académique du sujet. Les contextes de projet les plus fréquemment rencontrés concernent le renouvellement urbain des quartiers d'habitat social, ZUP, cités et grands ensembles ; la reconversion des friches industrielles, la requalification des abords des grandes infrastructures, etc.		
Nbre de semaine : 16		ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES		
Modalité pédagogique : Projet : 8.5 Nbr d'heures :		Le cours de projet est organisé sur la journée complète. La matinée sera consacrée aux exposés et cours, l'après-midi à la correction d'exercice. Au cours des premières semaines le travail collectif porte sur l'analyse des sites, puis aux premières grandes orientations du projet urbain, la configuration des espaces publics et des voies, la programmation, les choix typologiques et leur localisation, la structure paysagère, etc. Les dernières semaines seront consacrées aux préliminaires des projets d'architecture proprement dits qui seront impérativement conduit en binômes ou trinômes. <u>Nature des travaux demandés :</u> Analyses graphiques et commentaires écrits, calculs de densité et comparatif, maquette des sites, projet d'aménagement global et argumentaire circonstancié, plans, coupes et volumétrie des projets d'architecture, référents typologiques, maquette d'étude, etc.		
Semestre	Semaine	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES		
136	8.5	- Contrôle continu : 50% - examen terminal : 50%.		
Travail personnel : 100				

S9 M.9.9 – P908		PROJET 3 CONCEPTS ET CONTEXTES DU PROJET D'HABITAT		POLE : VAH Unité de projet
ENSEIGNANT RESP. - C. MOLEY		OBJECTIFS Développer une pratique du projet d'habitat, qui procède par confrontation entre approche conceptuelle et approche contextuelle. La mise en relation d'un projet résidentiel avec un contexte donné suppose plus largement une connaissance critique des conceptions possibles dans ce genre de situation urbaine et l'élaboration préalable de ses propres orientations théoriques.		
Equipe enseignante Oblig au choix		J.M. LALO		
Coefficient de pondération : 0.70 Nbr d'étudiants pour cet enseignement : 20		DESCRIPTIFS Le projet d'habitat n'est pas une réponse isolée aux données du moment et particularités d'opération (contexte et programme), mais s'inscrit en fait dans la culture architecturale qui l'influence. Ainsi, dans des situations de projet comparables (type de parcellaire et de tissu en centre ou périphérie : taille, densité et statut de l'opération), les conceptions s'avèrent elles aussi comparables. Elles forment une gamme de solutions tendancielle pertinentes pour un même genre de contexte et se réfèrent plus ou moins à des typologies dominantes mais aussi à des modèles plus inhabituels. Leur connaissance critique aide à développer un concept d'habitat fondé sur des thématiques appropriées à la situation urbaine et sur les principes typologiques qu'elles suggèrent. Ces principes à interroger concernent : - les qualités du logement proprement dit, - les relations entre espaces privatifs\collectifs\publics (rapport de la résidence à la rue, conception des parties communes et accès aux logements, leurs prolongements extérieurs), - la notion même d'immeuble lorsque la situation urbaine, en particulier en périphérie, appelle d'autres typologies (immeuble-villas, intermédiaire, petit collectif, maisons superposées, villa urbaine, habitat individuel dense). La démarche de projet proposée vise, sur un site donné, à identifier des thématiques de conception qui y aient du sens, à faire le point sur des références architecturales qui puissent les nourrir, à esquisser un concept d'habitat et à lui donner la forme d'un projet théorique, de façon à cerner, en préalable au projet replacé dans un contexte opérationnel, les principes typologiques qui le fonderont. Les terrains proposés au choix des étudiants seront situés en faubourg et première couronne de Paris, situation propice aux conceptions typologiques renouvelées.		
Nbre de semaine : 16		ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES		
Modalité pédagogique : CM : 24 TD : 32 TP : 80 Nbr d'heures :		Chaque séance comporte un cours, puis des corrections individuelles et collectives. Le projet a trois phases, avec pour chaque étudiant : 1) choix d'un site et de thématiques de conception avec bilan critique de la culture architecturale afférente, 2) élaboration d'un concept d'habitat et de son principe typologique (projet théorique), 3) projet situé sur terrains communs par groupe d'étudiants formé selon la complémentarité de leurs thèmes.		
		NATURE DES TRAVAUX DEMANDES Recherche typologique, analyses de site et mise en évidence d'enjeux urbains, projet aux échelles urbains et architecturales. Représentations graphiques et maquettes impliquées.		
		CONTRÔLE DES CONNAISSANCES		
		- Contrôle continu : 30%, projet final : 70%.		
Semestre	Semaine			
136	8,5			
Travail personnel : 100				

S9 M.9.10 – S905	
Enseignant Resp. - C. MOLEY	
Equipe enseignante Oblig au choix Coefficient de pondération : 0.35 Nbr d'étudiants pour cet enseignement : 60	
Nbre de semaine : 14	
Modalité pédagogique : SÉMINAIRE Nbr d'heures :	
Semestre	Semaine
63	4.5
Travail personnel : 42	

SÉMINAIRE 2 : ARCHITECTURE, FORMATIONS URBAINES, HABITAT 2	POLE : : VAH Unité de séminaire
OBJECTIFS Seconde partie du séminaire Architecture, Formations urbaines, Habitat destinée aux étudiants ayant obtenu le M8.6 par leur pré-mémoire.	
M. BEDARIDA, J. HARARI, J.L. VIOLEAU	
DESCRIPTIFS Cette seconde partie du séminaire poursuit les questions et thématiques proposées auparavant dans le cadre du M8.6., en s'attachant à les approfondir et à les préciser dans la perspective de finalisation des mémoires. Pour ceux-ci, une attention sera portée sur les différences d'approches, selon que les mémoires relèvent de réflexions pouvant concerner à différents degrés la conception ou ses études préalables, ou bien qu'ils s'apparentent davantage à un travail à caractère universitaire (théorique, épistémologique ou historique, par exemple) visant à produire des connaissances et/ou à suggérer de nouvelles questions. Dans ce cas de mémoire, il sera possible, pour les étudiants qui le souhaiteraient, de le développer avec un objectif de «parcours recherche».	
ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES Tronc commun du séminaire (35h): des séances thématiques regroupent des exposés d'étudiants et font l'objet d'interventions des enseignants et d'invités éventuels, de façon à aider collectivement chaque étudiant et enrichir son questionnement par différents points de vue croisés. Atelier d'encadrement des mémoires (28h): suivi méthodologique individuel par chaque directeur de mémoire, complété par des corrections collectives dans son groupe. Un exposé préparé, avec documents de présentation; présence constante dans le séminaire; rendu du mémoire selon les formes prévues et soutenance devant jury après double lecture par les enseignants.	
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES Exposé et contrôle continu : 30% et mémoire final et soutenance : 70%.	

S9 M.9.10– So908	
Enseignant Resp. - J. HARARI	
Oblig au choix Coefficient de pondération : 0.10	
Nbre de semaine : 14	
Modalité pédagogique : C : 2 Nbr d'heures :	
Semestre	Semaine
28	2
Travail personnel : 14	

OPTIONNEL DE SÉMINAIRE 3 : ARCHITECTURES MUNICIPALES	POLE : : VAH Optionnel de séminaire
OBJECTIFS L'objet du cours est d'ouvrir aux étudiants un vaste champ de connaissances et de recherches, relativement négligé dans les écoles d'architecture, dont l'intérêt n'est pas seulement historiographique mais renvoie également à des enjeux pratiques : ceux d'une réactualisation d'expériences décisives d'architecture domestique et d'aménagement urbain à grande échelle, développées dans un cadre institutionnel radicalement différent de celui qui prédomine en France depuis une cinquantaine d'années. Le cours relatera, depuis ses origines en Angleterre à la fin du siècle dernier, les grandes étapes de l'exercice public de l'architecture, du logement et de l'aménagement urbain, en particulier à l'échelle municipale, en tentant d'établir et d'élucider les corrélations et les relations dialectiques qui se sont établies entre des conditions générales (économiques, sociales, politiques), la mise en place d'outils techniques spécifiques liés à des programmes immobiliers résidentiels et à leur environnement urbain et les orientations doctrinales qui ont présidées et se sont déployées dans ces projets. L'hypothèse sous jacente de cette démarche étant qu'il existe vraisemblablement des rapports étroitement enchevêtrés entre le mode d'exercice public de l'architecture, les situations de crises aiguës dans lesquelles il apparaît, le contenu politique des programmes qu'il aborde (le logement ouvrier puis social essentiellement) et les caractères généraux des opérations auxquelles il se voue.	
DESCRIPTIFS Le cours abordera donc successivement l'analyse des contextes dans lesquels surgissent ces structures techniques, les projets qu'elles élaborent et réalisent, leurs formes d'organisation et leurs modes de travail, ce qui les distinguent ou les opposent aux autres modes d'exercice de l'architecture, enfin le bilan critique que l'on peut tirer après plusieurs décennies, de leurs expériences. Les principaux moments ainsi présentés et analysés chronologiquement seraient centrés sur les expériences majeures suivantes : - la naissance du Housing Branch du London County Council (1893 – 1914) - Das Neue Frankfurt de Ernst May (1926 – 1930) - Siedlungen à Berlin – Bruno Taut (1924 – 1931) - L'extension sud d'Amsterdam – Berlage (1910 – 1930) - la Vienne rouge – (1919 – 1927) - L'office HBM de la Ville de Paris (1919 – 1927) - Département municipaux d'architecture à Londres (Les années 60 – 70)	
ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES Études de cas, rendu d'un rapport avec exposé et articulation au mémoire effectué dans le cadre du séminaire.	
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES - Examen partiel ou terminal : 100%.	

S9 M.9.10– So909	
Enseignant Resp.	
- C. MOLEY	
Equipe enseignante	
Oblig au choix	
Coefficient de pondération : 0.10	
Nbr d'étudiants pour cet enseignement : 10	
Nbre de semaine : 14	
Modalité pédagogique : C : 2	
Nbr d'heures :	
Semestre	Semaine
28	2
Travail personnel : 14	

OPTIONNEL DE SÉMINAIRE 3 : PARCOURS RECHERCHE	POLE : : VAH Optionnel de séminaire
OBJECTIFS	
Donner les moyens d'établir et soutenir un mémoire de séminaire justifiant de la mention "recherche".	
J.L. VIOLEAU et interventions ponctuelles de chercheur de l'UMR 7136 AUSSER.	
DESCRIPTIFS	
Cet optionnel s'adresse aux étudiants dont la note de mémoire soutenu à la fin du semestre 9 ainsi que l'appréciation donnée par le jury de séminaire justifieront leur demande d'inscription en "parcours recherche". Il s'agira alors de développer le mémoire, en affinant sa problématique, en complétant l'investigation des données à prendre en compte et en approfondissant ses conclusions et perspectives, à partir d'une initiation théorique et pratique à la méthodologie de la recherche. Elle prendra plusieurs formes: - cours de méthodes d'analyse (textes, plans, observations, enquêtes) et recherches documentaires - exposés et débats critiques avec les enseignants et des invités (doctorants ou chercheurs), de façon à ce que les étudiants fortifient la problématisation de leurs mémoires - mise en contact avec des chercheurs de l'IPRAUS ou d'autres labo de l'UMR, également dans la perspective de définition du stage.	
ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES	
cours de méthode dans les séances introductives de l'optionnel atelier de suivi méthodologique alternativement individuel et collectif - développement du mémoire obtenu en M9.10 et finalisation par une démarche de recherche - préparation de la soutenance commune PFE-mémoire, selon leur articulation initialement prévue	
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
- Contrôle continu : 40% et mémoire 60%.	

S9 M.9.10– So911	
Enseignant Resp.	
- J.L. VIOLEAU	
Oblig au choix	
Coefficient de pondération : 0.10	
Nbr d'étudiants pour cet enseignement : 10	
Nbre de semaine : 14	
Modalité pédagogique : C : 2	
Nbr d'heures :	
Semestre	Semaine
28	2
Travail personnel : 14	

OPTIONNEL DE SÉMINAIRE 3 : L'HABITAT DANS TOUS SES ÉTATS	POLE : : VAH Optionnel de séminaire
OBJECTIFS	
Ce cours est né de la recherche et destiné à y retourner. En posant un regard de sociologue sur l'habitat à différentes échelles, sur ses différentes dimensions, bref sur l'habitat dans tous ses états, il vise en effet à susciter le goût de la recherche auprès des étudiants, à leur suggérer quel bénéfice ils pourront en tirer et à quel type de savoir et de regard il leur sera ainsi possible d'accéder. Il se situe en prise directe avec l'avancement du mémoire de Master et l'encadrement assuré au sein du séminaire de mémoire du pôle VAH.	
DESCRIPTIFS	
Fondé sur une approche sociologique, le cours traite des pratiques sociales qui se greffent sur l'habitat, ses perceptions et ses usages. Souhaitant rompre avec la banale enquête d'usage (et d'éventuelle satisfaction), il souhaite appréhender aussi bien les questions du choix (plus ou moins contraint), du goût, de l'état du marché immobilier, que des modalités plus spatialisées comme les rapports entre l'intime et le public ou les paysages (urbain, péri-urbain, pavillons, tours...) au sein desquels le logement s'inscrit et qu'il contribue à féconder. Il explorera tour à tour : 1 – un état des lieux de l'habitat (1 séance) – 2 – savant / populaire (2 séances) – 3 – populisme architectural ? (1 séance) – 4 – formation et formatage du goût (2 séances) – 5 – la mixité (2 séances) – 6 – les tours (2 séances) – 7 – l'intermédiaire (1 séance) – 8 – le péri-urbain (1 séance) – 9 – utopie et prospective (2 séances).	
ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES	
Cours magistral, avec appoint de documents projetés et commentés. Chaque étudiant rend sur dossier une étude d'un cas significatif (analyse d'écrits, de réalisations, de projets, de documents...) autour d'un des thèmes traités en cours. Ce choix pourra être articulé avec le mémoire.	
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
Contrôle continu, présence et dossier final	

POLE : PAYSAGE
AXE A
COORD. ARNAUD LAFFAGE ET PASCAL AUVRY

Pôle	M.9.9 PROJET 3
Axe A	- P910 : La démarche de projet dans l'interface Architecture / Paysage (S. Roussel, P. Aubry), E. Daniel-Lacombe, P. Duguet
	M.9.10 SÉMINAIRE THÉMATIQUE 2
	- S906 : Démarche de projet et démarche de recherche (A. Laffage, P. Aubry), R. De Marco, O. Jeudy
	M.9.10. OPTIONNEL DE SÉMINAIRE 3
	- So901 : Architecture, urbanisme, paysage, lumière Axe A et B et pôle ASA

S9 M.9.9 – P910	
ENSEIGNANTS RESP.	
- S.ROUSSEL - P. AUBRY	
Equipe enseignante	
Oblig au choix	
Coefficient de pondération :	
Nbr d'étudiants pour cet enseignement :	
20	
Nbre de semaine : 16	
Modalité pédagogique :	
Nbr d'heures :	
Semestre	Semaine
136	8,5
Travail personnel : 100	

PROJET 3 « LA DÉMARCHE DE PROJET DANS L'INTERFACE ARCHITECTURE / PAYSAGE »	POLE : PAYSAGE AXE A Unité de projet
OBJECTIFS	
<ul style="list-style-type: none"> - Apprendre à discerner ce qui relève d'une participation à l'évolution des regards, de ce qui constitue l'invention de nouveaux paysages, par la modification de l'espace concret. - Permettre l'intervention personnelle de nouvelles pratiques capables de répondre à la mutation des regards portés sur nos territoires. 	
E. DANIEL-LACOMBE, P. DUGUET	
DESCRIPTIFS	
<p>Les étudiants sont invités à une mise en situation en fonction d' une commande liée à un territoire administratif qu' il s'agira de reformuler en tant que demande sociale, dissociée des limites foncières et administratives. Cette indépendance permettra la constitution d' entités paysagères, à partir desquelles les problématiques d' aménagement pourront être abordées.</p> <p>Nous cherchons à favoriser l'émergence de nouvelles démarches de conception et de nouvelles pratiques. A cet effet, nous porterons une attention particulière aux supports matériels du projet d' architecture et de paysage. Nous partirons d' un regard critique des modes de représentation de la nature, de l'urbanisme, de l'architecture et de la cartographie pour permettre des formes de représentations, au besoin non conventionnelles, pertinentes au regard d'une démarche de conception toujours singulière et au regard d' une réception qui tient compte des fonctionnements de la perception.</p>	
ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES	
<ul style="list-style-type: none"> - En relation avec le Séminaire du pôle de compétences et des optionnels de recherche l'enseignement comprendra des cours magistraux, des exercices et des projets, programmes préparatifs aux PFE. - Documents de représentation (graphique et écrit) des continuités paysagères et des enjeux, - Documents de représentation du projet lié a la fabrication de l'espace et des documents prescriptifs, - Dessinés et écrits. Ecritures du projet en fonction de différents destinataires. 	
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
- Contrôle continu : 50% - examen final : 50%.	

S9 M.9.10 – S906	
Enseignants Resp.	
- A. LAFFAGE - P. AUBRY	
Equipe enseignante	
Oblig au choix	
Coefficient de pondération : 0.35	
Nbre de semaine : 14	
Modalité pédagogique : SÉMINAIRE Nbr d'heures :	
Semestre	Semaine
63	4,5
Travail personnel : 42	

SÉMINAIRE 2 : DÉMARCHE DE PROJET ET DEMARCHE DE RECHERCHE	POLE : PAYSAGE AXE A Unité de séminaire
OBJECTIFS	
- Analyse comparative des méthodes d'élaboration des projets de modification de l'espace concret et des méthodes utilisées par la recherche appliquée dans les domaines de l'art, de l'architecture et du paysage.	
R. DE MARCO, O. JEUDY	
DESCRIPTIFS	
- Les cours présenteront historiquement les travaux d'architectes, de paysagistes et de chercheurs dans les domaines de l'histoire de l'art, de la sociologie, de la géographie et des sciences de la connaissance et de l'aménagement du territoire. - Les travaux dirigés permettront la mise en évidence des méthodes utilisées par des professionnels de l'aménagement du territoire et par des chercheurs dans les disciplines concourant à celui-ci. - L'atelier méthodologique est le lieu de l'élaboration et du suivi du mémoire de master. - Le premier semestre, est le temps de l'apprentissage méthodologique et de l'élaboration du sujet de mémoire. - Ce second semestre, sera conçu comme un temps de recherche et d'écriture ponctué de rencontres régulières permettant l'encadrement du travail.	
ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES	
- L'encadrement des mémoires fera l'objet de réunions collectives réunissant plusieurs intervenants de l'UEM, communes par groupe réuni par chaque encadrant ou de séance d'encadrement individuelle.	
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
- Contrôle continu.	

S9 M.9.10– So901	
RESPONSABLE	
- D. COUILLARD	
Oblig au choix	
Coefficient de pondération : 0.10	
Nbre de semaine : 14	
Modalité pédagogique : C : 2 Nbr d'heures :	
Semestre	Semaine
28	2
Travail personnel : 14	

OPTIONNEL DE SÉMINAIRE 3 : ARCHITECTURE, URBANISME, PAYSAGE ET LUMIÈRE AXE A ET B	POLE : ASA PAYSAGE Optionnel de séminaire
OBJECTIFS	
L'idée « de » la conception en lumière, évolue, en fonction des développements des technologies, des concepts plastiques et créatifs, des instruments de l'art, de la richesse des sociétés, des volontés politiques et de bien d'autres facteurs. Du moyen-âge à aujourd'hui, la lumière a changé de matérialités, de plastiques, de technologies, d'énergies, de dimensionnements... La lumière, appliquée au paysage, à l'urbanisme et à l'architecture, fabrique une identité lumineuse historique, reflet des idées et techniques d'une époque. Aujourd'hui, la lumière devient indissociable de l'image d'animation, de l'image vidéo, du son, de l'image 3D, de l'informatique. Une lumière nouvelle, résultante des évolutions technologiques et du sens actuel du spectacle. Les conséquences transfigurent les traditions, de l'image du paysage, de l'urbanisme et de l'architecture. L'histoire ancienne et contemporaine, des arts et techniques, sont ressources de créations futures, le tout, additionné de futurologie ludique ! Culture pour l'architecte, car la lumière, naturelle et artificielle, imprègne la création architecturale et l'utopie du moment. La révolution, se découvre, hier !	
DESCRIPTIFS	
Un cours théorique, associé à des expériences lumières, en relation. En exemple des thèmes développés: les concepts artistiques lumières, l'architectures de la lumière, l'éclairage public urbain, les mobiliers d'éclairage, la lumière médiévale, la pyrotechnie, l'Art-Déco sur le paquebot Normandie, le spectacle « son et lumière », la fibre optique, le laser ... Des intervenants de l'Association Française de l'Eclairage et de l'Association des Concepteurs Eclairagistes, un voyage aux Nuits de la Lumières de Lyon, début décembre 2010..	
ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES	
Un dossier de conception en lumière, sujet, choisi par l'étudiant. Le dossier comprend, la conception technique, le plan financier et les éléments associés, en fonction des particularités du sujet et du concept.	
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
Note finale établie par, 50% présence et 50% dossier de conception lumière.	

S9 M.9.9 – P910	
ENSEIGNANTS RESP.	
- S.ROUSSEL - P. AUBRY	
Equipe enseignante	
Oblig au choix	
Coefficient de pondération :	
Nbr d'étudiants pour cet enseignement : 20	
Nbre de semaine : 16	
Modalité pédagogique : Nbr d'heures :	
Semestre	Semaine
136	8,5
Travail personnel : 100	

PROJET 3 « LA DÉMARCHÉ DE PROJET DANS L'INTERFACE ARCHITECTURE / PAYSAGE »	POLE : PAYSAGE AXE A Unité de projet
OBJECTIFS	
<ul style="list-style-type: none"> - Apprendre à discerner ce qui relève d'une participation à l'évolution des regards, de ce qui constitue l'invention de nouveaux paysages, par la modification de l'espace concret. - Permettre l'intervention personnelle de nouvelles pratiques capables de répondre à la mutation des regards portés sur nos territoires. 	
E. DANIEL-LACOMBE, P. DUGUET	
DESCRIPTIFS	
<p>Les étudiants sont invités à une mise en situation en fonction d' une commande liée à un territoire administratif qu' il s'agira de reformuler en tant que demande sociale, dissociée des limites foncières et administratives.</p> <p>Cette indépendance permettra la constitution d' entités paysagères, à partir desquelles les problématiques d' aménagement pourront être abordées.</p> <p>Nous cherchons à favoriser l'émergence de nouvelles démarches de conception et de nouvelles pratiques. A cet effet, nous porterons une attention particulière aux supports matériels du projet d' architecture et de paysage. Nous partirons d' un regard critique des modes de représentation de la nature, de l'urbanisme, de l'architecture et de la cartographie pour permettre des formes de représentations, au besoin non conventionnelles, pertinentes au regard d'une démarche de conception toujours singulière et au regard d' une réception qui tient compte des fonctionnements de la perception.</p>	
ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES	
<ul style="list-style-type: none"> - En relation avec le Séminaire du pôle de compétences et des optionnels de recherche l'enseignement comprendra des cours magistraux, des exercices et des projets, programmes préparatifs aux PFE. - Documents de représentation (graphique et écrit) des continuités paysagères et des enjeux, - Documents de représentation du projet lié a la fabrication de l'espace et des documents prescriptifs, - Dessinés et écrits. Ecritures du projet en fonction de différents destinataires. 	
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
- Contrôle continu : 50% - examen final : 50%.	

S9 M.9.10 – S906	
Enseignants Resp.	
- A. LAFFAGE - P. AUBRY	
Equipe enseignante	
Oblig au choix	
Coefficient de pondération :	
0.35	
Nbre de semaine : 14	
Modalité pédagogique : SÉMINAIRE Nbr d'heures :	
Semestre	Semaine
63	4.5
Travail personnel : 42	

SÉMINAIRE 2 : DÉMARCHÉ DE PROJET ET DEMARCHÉ DE RECHERCHE	POLE : PAYSAGE AXE A Unité de séminaire
OBJECTIFS	
<ul style="list-style-type: none"> - Analyse comparative des méthodes d'élaboration des projets de modification de l'espace concret et des méthodes utilisées par la recherche appliquée dans les domaines de l'art, de l'architecture et du paysage. 	
R. DE MARCO, O. JEUDY	
DESCRIPTIFS	
<ul style="list-style-type: none"> - Les cours présenteront historiquement les travaux d'architectes, de paysagistes et de chercheurs dans les domaines de l'histoire de l'art, de la sociologie, de la géographie et des sciences de la connaissance et de l'aménagement du territoire. - Les travaux dirigés permettront la mise en évidence des méthodes utilisées par des professionnels de l'aménagement du territoire et par des chercheurs dans les disciplines concourant à celui-ci. - L'atelier méthodologique est le lieu de l'élaboration et du suivi du mémoire de master. - Le premier semestre, est le temps de l'apprentissage méthodologique et de l'élaboration du sujet de mémoire. - Ce second semestre, sera conçu comme un temps de recherche et d'écriture ponctué de rencontres régulières permettant l'encadrement du travail. 	
ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES	
- L'encadrement des mémoires fera l'objet de réunions collectives réunissant plusieurs intervenants de l'UEM, communes par groupe réuni par chaque encadrant ou de séance d'encadrement individuelle.	
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
- Contrôle continu.	

S9 M.9.10– So901	
RESPONSABLE - D. COUILLARD	
Oblig au choix	
Coefficient de pondération : 0.10	
Nbre de semaine : 14	
Modalité pédagogique : C : 2	
Nbr d'heures :	
Semestre	Semaine
28	2
Travail personnel : 14	

OPTIONNEL DE SÉMINAIRE 3 : ARCHITECTURE, URBANISME, PAYSAGE ET LUMIÈRE AXE A ET B	POLE : ASA PAYSAGE Optionnel de séminaire
OBJECTIFS	
L'idée « de » la conception en lumière, évolue, en fonction des développements des technologies, des concepts plastiques et créatifs, des instruments de l'art, de la richesse des sociétés, des volontés politiques et de bien d'autres facteurs. Du moyen-âge à aujourd'hui, la lumière a changé de matérialités, de plastiques, de technologies, d'énergies, de dimensionnements... La lumière, appliquée au paysage, à l'urbanisme et à l'architecture, fabrique une identité lumineuse historique, reflet des idées et techniques d'une époque. Aujourd'hui, la lumière devient indissociable de l'image d'animation, de l'image vidéo, du son, de l'image 3D, de l'informatique. Une lumière nouvelle, résultante des évolutions technologiques et du sens actuel du spectacle. Les conséquences transfigurent les traditions, de l'image du paysage, de l'urbanisme et de l'architecture. L'histoire ancienne et contemporaine, des arts et techniques, sont ressources de créations futures, le tout, additionné de futurologie ludique ! Culture pour l'architecte, car la lumière, naturelle et artificielle, imprègne la création architecturale et l'utopie du moment. La révolution, se découvre, hier !	
DESCRIPTIFS	
Un cours théorique, associé à des expériences lumières, en relation. En exemple des thèmes développés: les concepts artistiques lumières, l'architectures de la lumière, l'éclairage public urbain, les mobiliers d'éclairage, la lumière médiévale, la pyrotechnie, l'Art-Déco sur le paquebot Normandie, le spectacle « son et lumière », la fibre optique, le laser ... Des intervenants de l'Association Française de l'Eclairage et de l'Association des Concepteurs Eclairagistes, un voyage aux Nuits de la Lumières de Lyon, début décembre 2010..	
ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES	
Un dossier de conception en lumière, sujet, choisi par l'étudiant. Le dossier comprend, la conception technique, le plan financier et les éléments associés, en fonction des particularités du sujet et du concept.	
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
Note finale établie par, 50% présence et 50% dossier de conception lumière.	

AXE B PROSPECTIVES : ART, HISTOIRES, MÉTHODES ET PROJET

COORD. JEAN MAGERAND

SOMMAIRE

Pôle	M.9.9 PROJET 3
Axe B	- P911 : Habiter et nouvelles technologies, (coord. : J. MAGERAND) C. BAILLY, E. LOCICERO
	- P909 : Maisons et paysages Processus et concept (coord. : F. MEADOWS), M. HAMMAMI
	M.9.10 SÉMINAIRE THÉMATIQUE 2
	- S907 : De l'histoire des technologies nouvelles aux NTIC, (coord. : J. MAGERAND), Equipe enseignante : C. BAILLY, C. VARLET, S. WACHTER
	M.9.10. OPTIONNEL DE SÉMINAIRE 3
	- So901 : Architecture, urbanisme, paysage et lumière (D.COUILLARD)

S9 M.9.9 – P911	
ENSEIGNANT RESP.	
- J. MAGERAND	
Equipe enseignante	
Oblig au choix	
Coefficient de pondération : 0.70	
Nbr d'étudiants pour cet enseignement : 30	
Nbre de semaine : 16	
Modalité pédagogique : Projet : 8.5 Nbr d'heures :	
Semestre	Semaine
136	8,5
Travail personnel : 100	

PROJET 3 HABITER ET NOUVELLES TECHNOLOGIES	POLE: PAYSAGE AXE B Unité de projet
OBJECTIFS	
Acquisition d'une démarche de projet ayant des liens avec les démarches de recherche.	
C. BAILLY, E. LOCICÉRO	
DESCRIPTIFS	
<p>Dans ce cours, le mot habiter est entendu au sens large : on habite son appartement, son immeuble, son îlot, sa ville, son pays(age). De même, l'expression « technologies nouvelles » recouvre aussi bien les techniques de construction (robotique), les techniques de gestion (domotique, immotique) que les techniques et les méthodologies liées à l'informatique.</p> <p>L'objectif de cette formation est l'apprentissage d'une démarche de projet fondée sur une approche transversale et interdisciplinaire. La problématique de l'approche du projet dans son rapport aux nouveaux outils informatiques est au centre de ce dispositif.</p> <p>Il s'agit de faire acquérir aux étudiants une démarche de projet et de leur permettre en même temps la mise au point d'un outil critique par rapport à cette démarche. La finalité est de produire un projet grâce à cette démarche.</p> <p>Cette pédagogie est fondée sur l'hypothèse de l'existence d'une connivence transdisciplinaire et d'une hybridation possible entre science-exacte-informatique et démarche de projet. La transdisciplinaire sert également de fil conducteur pour ré-analyser l'utilisabilité méthodique des Techniques de l'Information et de la Communication (T.I.C) dans le domaine de la conception.</p> <p>En d'autres termes, cette hypothèse postule qu'un certain nombre de règles communes peuvent s'appliquer indifféremment, de manière ambivalente, à la démarche de projet et à la démarche de recherche. La problématique se constitue alors autour des propriétés de mutabilité, transformabilité, translativité, permutabilité des outils de lecture (d'analyse), des outils de conception (d'invention) et des outils de mémorisation et cela au contact des T.I.C tout particulièrement au contact de l'informatique. Ces outils font respectivement référence aux méthodes déductives et aux méthodes induisantes (celles qui sont déduites et celles qui induisent).</p>	
ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES	
L'acquisition d'une démarche de projet sensible à la démarche de recherche prendra appui sur un travail rythmé par des phases bien identifiées et bien planifiées dans le temps. La première phase est le développement d'une thématique s'appuyant sur les travaux effectués en séminaire. La deuxième phase est la mise au point d'un modèle d'organisation thématique transposable au mode d'organisation projetuel. La troisième phase consiste à expérimenter ce modèle organisationnel dans une maquette 3D. La quatrième phase est la thématisation du programme d'aménagement. La cinquième phase est l'analyse thématique du terrain. La sixième phase est l'utilisation de l'outil projetuel mis au point pour inclure le programme thématique dans le site. La septième phase est la mise au point de la présentation du projet. Rendus réguliers (une par phase).	
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
- Rendus.	

S9 M.9.9 – P909	
ENSEIGNANT RESP.	
- F. MEADOWS - M. HAMMAMI	
Oblig au choix	
Coefficient de pondération : 0.70	
Nbr d'étudiants pour cet enseignement : 30	
Nbre de semaine : 16	
Modalité pédagogique : Projet : 8.5 Nbr d'heures :	
Semestre	Semaine
136	8,5
Travail personnel : 100	

PROJET 3	POLE: PAYSAGE
MAISONS ET PAYSAGES PROCESSUS ET CONCEPTS. ICI, AILLEURS ET AUTREMENT.	
Axe B : Unité de projet	
OBJECTIFS	
Les finalités de cet enseignement concourent à la mise en situation pré-professionnelle et questionnent la conception de l'habitat solidaire dans le cadre de l'architecture et des paysages contemporains partagés, tant d'un point de vue de processus d'invention et leurs déterminants économiques que dans la conception du projet. Aussi, du point de vue des pratiques professionnelles, à partir de chaque terrain d'expérimentation architecturale et paysagère, ici, ailleurs et autrement, en déclinant les multiples échelles qui conjuguent la maison et son territoire. Une opportunité pour développer la notion du foyer solidaire, réfléchir sur le mal logement, l'auto-construction, l'autogestion des espaces en commun et intervenir sur terrain pour réaliser des actions concrètes en association avec des habitants et des partenaires ressources.	
DESCRIPTIFS	
Parallèlement à la production courante de l'habitat, la maison individuelle et le lotissement constituent, depuis le mouvement moderne, le support d'une réflexion théorique et d'une production architecturale particulières. En effet, à partir des années 1960 et les mutations de la société industrielle, les renouvellements de discours et des approches sur le sujet se sont traduits par des projets souvent pensés comme des démonstrations, des expérimentations, tant en ce qui concerne la réorganisation des fonctions ou la recherche de dispositifs alternatifs autres. Dans ce contexte, cet enseignement de projet ne tend pas à présenter la maison individuelle comme un nouveau paradigme, et le lotissement comme l'évolution contemporaine la plus importante de la morphologie urbaine. Il s'agit cependant de faire acquérir aux étudiants, face à un phénomène urbain majeur, des références, des idées-forces, des connaissances approfondies du sujet par une approche inventive et par la conception jusqu'au stade final du projet qui place la solidarité humaine au centre des préoccupations. Pour parvenir à des réponses probantes, les étudiants doivent être des acteurs et des critiques sources de la réflexion et de la production dans ce domaine de l'architecture et de l'urbanisme paysagiste.	
ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES	
Le programme de cet enseignement de projet dispense des exercices autour de la maison et paysages partagés, dans une perspective de développement solidaire et d'économie soutenable. Un projet long dont le thème est comment penser l'architecture par le paysage, et construire autrement un quartier d'habitat-solidaire déterminé dans un contexte réel, s'élabore en association avec des partenaires ressources. Le semestre s'achève par un voyage d'études, un départ vers l'ailleurs pour atteindre une réciprocité culturelle, une opportunité pour saisir d'autres horizons lointains... Avec la participation à un <i>Workshop</i> fédéré par un double suivi pédagogique (français et étranger) en partant d'une situation réelle. Les projets de cet enseignement sont associés aux partenaires suivants : Ecole des Beaux-Arts d'Orléans (en collaboration avec le Designer Franck Houndégla), Soutien d'Afriscope et Fondation de France, Cité de l'Architecture et du Patrimoine, Fondation Abbé Pierre, Ministère des Affaires Etrangères...	
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
- Exercices courts, un projet long avec un Workshop à l'étranger. - Contrôle continu : 70% et examen final : 30%.	

S9 M.9.10 – S907	
Enseignants Resp.	
- J. MAGERAND	
Equipe enseignante	
Oblig au choix	
Coefficient de pondération : 0.35	
Nbre de semaine : 14	
Modalité pédagogique : SÉMINAIRE Nbr d'heures :	
Semestre	Semaine
63	4.5
Travail personnel : 42	

SÉMINAIRE 2 : DE L'HISTOIRE DES TECHNOLOGIES NOUVELLES AUX NTIC	POLE: PAYSAGE
Axe B : Unité de séminaire	
OBJECTIFS	
Ce Séminaire traitera de perception, de paradigmes, d'art et de techniques nouvelles dans l'histoire, d'art et de techniques nouvelles d'aujourd'hui, de prospective, d'innovation et de projet.	
C. BAILLY, C. VARLET, S. WATCHER	
DESCRIPTIFS	
Dans ledit séminaire, entre autres, le projet, la démarche de projet, l'évolution du projet, les transferts méthodiques entre art, science, techniques, et entre architecture, paysage et urbanisme deviendront un objet d'étude resitué dans les contextes paradigmatiques constitués par l'univers scientifique, technique et artistique.	
ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES	
L'organisation sera expliquée lors de la rentrée.	
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
- Contrôle continu	

POLE : PROJET, HISTOIRE ET CRITIQUE - PHC
COORD. HÉLÈNE JANNIERE

Pôle	M.9.9 PROJET 3
PHC	- P912 : Transformer les tiers territoires (A.PORTNOI)
	- M9.9 Introduction au PFE, P. Leitner, J. Njoo
	- P913 : Le fait urbain et les pratiques européennes du projet 2 (R. KENLEY)
	M.9.10 SÉMINAIRE THÉMATIQUE 2
	- S909 : Critique et histoire de l'architecture et de la ville 2 (coord. : H. JANNIERE), Equipe enseignante : A.BRUCCULERI, K. BOWIE
	M.9.10. OPTIONNEL DE SÉMINAIRE 3
	- So912 : Le patrimoine et l'architecte : notions, théories, doctrines (C. TITEUX, C. VARLET)
- So917 : Philomédia 2 (R. KENLEY), J. ATTALI : ENSAPM	

S9 M.9.9 – P912	
RESPONSABLE - A. PORTNOI	
Oblig au choix	
Coefficient de pondération : 0.70	
Nbr d'étudiants pour cet enseignement : 20	
Nbre de semaine : 16	
Modalité pédagogique : Projet : 8.5	
Nbr d'heures :	
Semestre	Semaine
136	8,5
Travail personnel : 100	

PROJET 3 TRANSFORMER LES TIERS TERRITOIRES	POLE : PHC Unité de projet
OBJECTIFS	
Les objectifs de cet enseignement sont : <ul style="list-style-type: none"> - Fabriquer un regard critique sur les abords des villes - Inventer des méthodes d'analyse et de compréhension de ces territoires - Utiliser les outils d'analyse comme outils de fabrication du projet - Expérimenter le processus de conception à différentes échelles pour assurer la cohérence entre la stratégie urbaine à grande échelle et celle du projet urbain - Tester et illustrer une stratégie urbaine établie à l'échelle territoriale par un projet spécifique sur un site choisi dans les territoires explorés - Communiquer à travers divers outils graphiques tels : diagrammes, coupes urbaines, cartes réinterprétées, maquettes, atlas photographiques, esquisses, plans de composition d'espaces. 	
DESCRIPTIFS	
<p>Dans le cadre de cet enseignement nous travaillons sur la métropole parisienne, que nous découvrirons à travers un voyage à pied, qui permettra d'identifier des territoires difficiles à nommer, mais qui sont pourtant inscrits dans l'histoire de l'espace urbain. Situés aux confins administratifs ou géographiques des communes, résultant des tracés des infrastructures, sites industriels en mutation, il faudra les appréhender pour évaluer leur potentiel spatial.</p> <p>Nous demandons aux étudiants d'imaginer la transformation de ces territoires. A partir des débats actuels sur la fabrication d'une ville à grande échelle, ils doivent exprimer leur position et argumenter une logique de projet. Ce projet, en étroite liaison avec les espaces publics, résulte d'une réflexion sur l'histoire du lieu, son rôle futur, les besoins et les usages et d'une approche critique de la densité urbaine.</p> <p>La prise de position et l'élaboration d'une stratégie urbaine sont guidées par l'énonciation d'une problématique spécifique que chaque étudiant aura développée à partir de l'analyse et l'interprétation du site choisi. Sur ce site nous demandons d'approfondir la stratégie en la testant par un projet précis. Le contenu du projet, sa programmation et sa composition spatiale, représente une réponse possible à la stratégie énoncée au départ.</p> <p>L'introduction au PFE sera assurée par Patrick Leitner et Jim Njoo durant le semestre 9.</p>	
ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES	
Cours thématiques, visites des sites, exposés d'étudiants et débats collectifs, affichages hebdomadaires, corrections individuelles et en groupe, workshop sur place. <u>Nature des travaux demandés</u> : Croquis, schémas, plans, coupes urbaines, élévations, perspectives, cartographie à élaborer, maquettes à différentes échelles	
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
Contrôle continu 50%, rendu final 50%	

S9 M.9.9 – P913	
Equipe enseignante	
- R. KENLEY - S. RINCKEL - E. DUMARCHE	
Obligatoire	
Coefficient de pondération : 0.70	
Nbr d'étudiants pour cet enseignement : 14	
Nbre de semaine : 16	
Modalité pédagogique : Projet : 8.5	
Nbr d'heures :	
Semestre	Semaine
136	8.5
Travail personnel : 100	

PROJET 3 LE FAIT URBAIN ET LES PRATIQUES EUROPEENNES DU PROJET 2 ESPACES PRODUCTEURS DE SUBSTANCE URBAINE	POLE : PHC Unité de projet
OBJECTIFS	
<p>Développer une démarche de projet capable de porter un PFE. Prendre connaissances des pratiques du projet sur la ville contemporaine. Développer la relation spatiale entre programmes fonciers existants et la substance urbaine. Identifier et répondre aux enjeux du projet urbain d'un point de vue architectural. Proposer des enchaînements des espaces programmés et enveloppants : le bâti et le non-bâti. Inscrire chaque projet dans une base de données d'images rassemblant des projets exemplaires et l'ensemble des productions de chaque étudiant. Expérimenter un travail en équipe organisé par compétences spécifiques. Analyser le territoire de projet et des solutions architecturales exemplaires par les instruments spécifiques de projet : le dessin en plan et en coupe, la modélisation. Produire un document qui définit l'hypothèse du PFE, décrire le site choisi en plan et coupe, identifier des typologies spatiales présentes sur le territoire du projet, étudier des solutions pertinentes structurant l'espace à partir de projets exemplaires.</p>	
CONTENU	
<p>Un premier projet de déroule à Paris, un second dans une ville européenne en transformation. L'ambition internationale de ce studio se concrétise par une prise de connaissance directe du fait urbain européen et par l'élaboration de projets qui développe des cadrages à des échelles entre 1:200 et 1:5000. L'enregistrement détaillé des conditions spécifiques au site urbain et à sa localisation seront dessinés et inscrits dans des systèmes de données visuelles (cartes, vues satellitaires ou aériennes, structures spatiales dans des projets exemplaires. Nous privilégions des sites urbains concernés par un projet récent où en cours. A l'aide de maquettes, le cadrage de l'espace public par le bâti sera étudié vers la production des propositions spatiales et des distributions programmatiques. La coupe est considérée un échantillon de projet qui détermine des règles et des conditions d'enchaînements d'espaces habitables, intérieurs et extérieurs. Une vision dynamique du projet sur la ville à l'aide de séquences spatiales permettra la définition des formes urbaines. Enrichi par l'expérience directe d'une autre ville européenne que Paris à travers un voyage d'études, la matérialité de l'espace urbain sera dessinée dans l'articulation d'une intelligence architecturale présente dans l'existant et des propositions de projet. Le travail en Unités de Production Collaboratives (UPC) en valorisant la maîtrise des instruments de projet de chaque étudiant, facilitera la production des études et des propositions. De cette manière, chaque UPC de projet développe des facettes multiples tenues par un schéma général. C'est un studio vertical ouvert aux étudiants des deux années de master. Des tâches adaptées, permettent des études parallèles sur plusieurs aspects du projet. La participation des étudiants en échange dans notre école est encouragée, ainsi que celle des étudiants de La Villette en mobilité en M2 pour la partie de préparation du PFE. L'enseignement est bi-langue, français-anglais.</p> <p><i>The studio is proposing a bi-lingual teaching dynamic motivated by the special partnership it entertains with the Paris Residence of the Georgia Tech College of Architecture from Atlanta. We welcome the participation of the students on an Exchange programme at La Villette. The international ambition of the studio is born by a direct involvement with European sites : Paris and another major European city, which is the destination of our field trip. The projects span scales from 1:200 to 1:500. A detailed recording of the specific conditions on site will be made by plans and sections and inscribed in a system of visual data (maps, aerial or satellite views, as well as spatial structures sampled from exemplary projects. Our sites are often cities in a process of transformation via on-going projects. We explore spatial relations between interiors and exteriors via models. We are working primarily in sections as a sampling of the project and are subsequently developing the plan to study the specificity of the ground level, the covered space and the intermediary spatial distribution. The materiality of urban space is drawn up in the articulation of the architectural intelligence present already in the organisation of the site and the project proposals. The work is organised in Collaborative Production Units (CPU) made up to engage each student's know-how in terms of project production. In this way, each CPU develops in its project multiple aspects held together by a general scheme.</i></p>	
ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES	
<p>Le premier projet se déroule sur 8-10 semaines, le deuxième sur 4 semaines. La préparation du PFE a lieu en parallèle au travail du studio. Les étudiants travaillent en Unités de Production Collaborative (UPC) formées suivant les compétences et les acquis de chacun. Pour le PFE, l'enseignement est orienté vers des projets individuels ou en binôme. Un voyage d'étude dans une ville européenne permet des relevés sur place.</p>	
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
<p>Relevés du territoire de projet en plan et coupe, étude structures existantes et projets exemplaires. Production régulière de projet : dessins (coupes, plans, photomontages) et maquettes. Un site web est dédié au studio pour des échanges entre les étudiants et pour la présentation des projets (http://projetparis.wordpress.com). Chacun des étudiants produit un document introductif au PFE (texte et documents graphiques)</p> <p>50% contrôle continu (assiduité et production régulière pertinente)</p> <p>30% Jurys (production et présentation, prestation orale)</p> <p>20% document introductif du PFE</p>	

S9 M.9.10 – S909		SÉMINAIRE 2 : CRITIQUE ET HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE 2	POLE : PHC Unité de séminaire
Enseignant Resp. - H. JANNIÈRE		OBJECTIFS Poursuivant le séminaire thématique (1) du pôle PHC, qui introduisait à la réflexion et à la lecture critiques de l'architecture et de la ville moderne et contemporaine, de leurs représentations et de leurs formes de diffusion (médiats), ce séminaire articule plus directement ces thèmes aux travaux personnels des étudiants, en tentant de leur donner les instruments méthodologiques nécessaires à une recherche approfondie et la réalisation de leur mémoire.	
Oblig au choix Coefficient de pondération : 0.35		DESCRIPTIFS Le séminaire poursuit l'exploration des trois axes d'enseignement et de recherche (critique, histoire, publication architecturale) abordés en Master 1 M8 (voir fiche M 8.6 S 807). À travers la question de la critique, et celle de l'historiographie architecturale et urbaine (« histoire de l'histoire » de l'architecture et de la ville), le séminaire approfondit les différentes thématiques abordées en M1 : la relation <i>entre écrit et œuvre, écrit et production architecturale / urbaine</i> . Au-delà de l'acquisition de connaissances sur un corpus d'écrits théoriques et historiques des XIXe et XXe siècles sur l'architecture et la ville, le séminaire questionne donc les relations entre théories, engagement doctrinal et histoire, et entre critique et histoire. Il envisage ces thématiques dans l'optique d'accompagner les approfondissements théoriques des mémoires. Il interroge aussi le rapport des architectes à l'histoire et à la critique, à travers la question de la « critique engagée », de la critique et de l'histoire dites « opératoires », c'est-à-dire qui entendent interagir avec la conception du projet. Il a pour objectif d'amener l'étudiant à discerner le statut (critique, doctrinal, communicationnel) des textes afin de le confronter à la production critique contemporaine, de questionner ces textes au regard de la production de projet. Au sein de ces thématiques, ce séminaire (2) met ce semestre l'accent sur la critique de la ville et l'historiographie urbaine. Il consacre en ce second semestre d'enseignement, une partie conséquente des séances aux méthodologies de la recherche, et à l'encadrement (collectif et individualisé) des mémoires des étudiants. Parcours recherche La possibilité est ouverte pour les étudiants dont le mémoire atteint un niveau suffisant au terme du semestres 9 de s'inscrire dans le parcours recherche (30 heures d'encadrement supplémentaires durant le semestre 10), qui vise à l'approfondissement du mémoire et à un complément de formation à la recherche. Ce parcours conduit à l'obtention de la mention recherche au diplôme d'architecture, nécessaire pour les étudiants souhaitant poursuivre leurs études au-delà du second cycle.	
Nbre de semaine : 14 Modalité pédagogique : séminaire Nbr d'heures :		ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES Les séances de séminaire sont divisées entre conférences (28 heures), par les enseignants du séminaire et par des conférenciers invités, des ateliers méthodologiques d'initiation à la recherche et d'écriture su mémoire, un suivi collectif et individualisé des mémoires. Deux rendus intermédiaires ont lieu avant le rendu définitif du mémoire en fin de semestre. Rendus intermédiaires du mémoire (2) Mémoire et soutenance	
Semestre	Semaine	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
63	4.5	Contrôle continu (présence, corrections intermédiaires, rédaction du mémoire. Mémoire et soutenance.	
Travail personnel : 42			

[SOMMAIRE](#)

[Sommaire PHC](#)

S9 M.9.10– So912	
Enseignantes Resp.	
- C. TITEUX - C. VARLET	
Oblig au choix	
Coefficient de pondération : 0.10	
NBR D'ÉTUDIANTS POUR CET ENSEIGNEMENT : 20	
Nbre de semaine : 14	
Modalité pédagogique : C : 2 Nbr d'heures :	
Semestre	Semaine
28	2
Travail personnel : 14	

OPTIONNEL DE SÉMINAIRE 3 : LE PATRIMOINE ET L'ARCHITECTE : NOTIONS, THÉORIES, DOCTRINES	POLE : PHC Optionnel de séminaire
OBJECTIFS	
Montrer l'évolution des compétences et du champ d'intervention de l'architecte face aux nouveaux enjeux développés autour de la question du patrimoine architectural et urbain aujourd'hui, dans le contexte national et international d'exercice de la profession.	
DESCRIPTIFS	
Seront abordées les thématiques suivantes : • L'émergence de la notion de patrimoine : de la prise de conscience à la prise en charge institutionnelle, et son élargissement aujourd'hui (objets, champs, gestions). • Les instruments et outils du patrimoine : cadre réglementaire, documentation scientifique (matériaux, techniques d'analyse et de consolidation), résultats de la recherche archéologique et historique. • Les théories et les doctrines de la conservation et de la restauration, des chartes internationales aux postures contemporaines, et leurs articulations avec les problématiques spatiales d'aujourd'hui, avec les réalités économiques, avec les questions d'usage.	
ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES	
Cours magistraux, suivi pédagogique des dossiers. Travaux demandés : Une étude de texte	
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
Contrôle continu : participation 25% + travail sur texte 50% + assiduité 25%	

[SOMMAIRE](#)

S9 M.9.10– So917	
Enseignantes Resp.	
- R. KENLEY (ENSAPLV) - J. ATTALI (ENSAPLM)	
Oblig au choix	
Coefficient de pondération : 0.10	
Nbre de semaine : 14	
Modalité pédagogique : C : 2 Nbr d'heures :	
Semestre	Semaine
28	2
Travail personnel : 14	

OPTIONNEL DE SÉMINAIRE 3 : PHILOMEDIA 2	POLE : PHC Optionnel de séminaire
OBJECTIFS	
Comprendre la relation entre la ville et l'architecture considérées à partir des perceptions et des sensations telles qu'elles nous sont données à voir par l'animation de l'image dans le cinéma. Introduction aux modes d'organisation de prises de vues en relation aux bases de données visuelles capables de décrire un territoire et sa transformation. Etudier à partir des images fixes ou animées la relation entre l'architecture et ses environnements étendus, qui dépassent les seuls objets bâtis. Constituer un corpus iconographique du mémoire	
DESCRIPTIFS	
Collaboration inter-écoles ENSAPLV-PARIS MALAQUAIS, avec la participation des étudiants des deux écoles d'architecture. L'espace urbanisé est considéré comme média : il est caractérisé par la superposition des réseaux et la convergence des bases de données. Chaque session du séminaire porte sur un corpus cartographique, photographique ou filmographique relatif au paysage urbain contemporain. Ci-dessous quelques extraits des thèmes des cours récents : 1. la connaissance des villes implique la construction de médiations : nos représentations sont toujours des constructions ou reconstructions... 2. l'animation est un moyen conventionnel du cinéma qui attire aussi des documents qui n'appartiennent pas normalement au cinéma. 3. l'action exercée sur la perception par le montage cinématographique, essence du cinéma imprime un rythme lent ou rapide du défilement des images. Le montage infographique est du même ordre. 4. les trois contraintes du travail d'image : le site, le récit, l'action. Le site, idée ancienne dans l'histoire du théâtre, est reprise dans le cinéma. Il faut un lieu, L'unité du lieu réalise le pittoresque, le rôle du repérage. Le récit situe un ensemble d'images. Il faut raconter une histoire. Les enchainements sont liés à des qualités du récit : temps, mémoire, histoire, Histoire...	
ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES	
L'enseignement se déroule sous forme de séminaire sur le site de l'ENSA de Paris-Malaquais pendant 7 sessions dirigées par Jean Attali, philosophe de la ville, distribuées le long du semestre. Quatre sessions de conseil en relation directe avec les aspects iconographiques du mémoire a lieu à l'ENSA de Paris la Villette à partir du matériel préparé par les étudiants. Une présentation raisonnée du corpus iconographique du mémoire par chaque étudiant conclut l'optionnel.	
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
Notes des conférences du séminaire. Corpus iconographique raisonné et situé pour le mémoire avec les sources bibliographiques correspondantes. 50% contrôle continu (assiduité et production régulière pertinente) 50% présentation du corpus iconographique du mémoire	

POLE : ARCHITECTURE, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURALE - AEDD
COORD. ANNE D'ORAZIO ET LAURE HÉLAND

Pôle	M.9.9 PROJET 3
AEDD	- P914 : Bâtir comme un écotone, introduction au PFE, éponyme (coord. : A. LIEBARD), L.PENISSON, Ponctuel C. HORN
	- P915 : Urbanité / Hybridité : l'architecture de grance échelle... (coord. : X. GONZALEZ), G. LE PENHUEL
	M.9.10 SÉMINAIRE THÉMATIQUE 2
	- S910 : Architecture environnement et développement durable 2 (coord. : A. D'ORAZIO et L. HELAND), Equipe enseignante : C. GIOLITTI, B. NAVINER, A.TUFANO – Ponctuel : A. LIEBARD, M. SABARD, C. HORN
	M.9.10. OPTIONNEL DE SÉMINAIRE 3
	- So907 : Acteurs, systèmes et enjeux : villes en développement (A. DEBOULET), IFU, optionnel commun aux pôles AEDD et ASM
	- So913 : Histoire et théorie de la programmation (J.M. COGET), I. BOUCHET
	- So914 : Méthodologie et pratique : La programmation des équipements (J.M. COGET), F. TUROT
	- So915 : Usage, architecture et développement durable (J ZETLAOUI)
	- So916 : Initiation aux démarches de recherche (L. HELAND, A. TUFANO, B. NAVINER)

S9 M.9.9 – P914	
ENSEIGNANT RESP.	
- A. LIEBARD	
Equipe enseignante	
Oblig au choix	
Coefficient de pondération : 0.70	
Nbr d'étudiants pour cet enseignement : 30	
Nbre de semaine :	
Modalité pédagogique : Projet : 8.5 Nbr d'heures :	
Semestre	Semaine
136	8,5
Travail personnel : 100	

PROJET 3 BATIR COMME UN ECOTONE – INTRODUCTION AU PFE EPONYME	POLE : AEDD Unité de projet
OBJECTIFS	
<p>Un écotone est une zone de transition écologique entre deux écosystèmes. Par exemple, le passage de la savane à la forêt, ou le passage d'une plaine alluviale à une zone non inondable. Comme dans le cas des biomes, la végétation joue un rôle important dans la caractérisation d'un écotone, du fait de la marque physiionomique prépondérante qu'elle imprime au paysage. Il s'agit d'appliquer cette définition aux conceptions de nouveaux quartiers urbains en y intégrant une réflexion sur l'absence de discontinuité dans le végétal (trame verte) et dans les milieux humides (trames bleues) à l'intérieur même du processus d'urbanisation, et sans interruption avec les biotopes environnants ; et ceci afin notamment, de permettre la meilleur adaptation possible (parcours) de la biodiversité dans son glissement sud-nord du aux changements climatiques. L'objectif de ce projet de 5ème année est de terminer l'assimilation de notions fondamentales du développement durable et de concilier les enjeux écologiques (espaces naturels réservés aux milieux aquatique et végétal) avec la conception urbaine, architecturale et paysagère. L'étalement urbain en périphérie des villes continue de s'exercer aux dépens de terres cultivées ou d'espaces naturels remarquables pendant que des terrains en situation centrale restent inutilisés, abandonnés sous forme de friches industrielles ou de zones naturelles dégradées. Ces emprises représentent une ressource foncière importante apte à répondre à la consommation croissante d'espace, de temps, de ressources et d'énergie et au besoin de densification des villes ceci afin d'économiser le territoire. A l'artificialisation du territoire doit donc répondre de nouvelles formes urbaines à "forte valeur ajoutée" capables d'offrir une alternative au désir d'habitat individuel et au mode d'urbanisation dense actuel, déconnecté du milieu naturel. En s'inspirant des écotones naturels (lisières, berges, littoral...) il s'agira dans ce cadre d'aborder la notion de transition entre les deux milieux que constituent la ville et l'espace naturel, d'établir des propositions originales, innovantes où l'architecture s'entrelace avec le paysage végétal, l'eau des aires inondables ou les corridors naturels pour améliorer les rapports sociaux et la biodiversité.</p>	
L. PENISSON, PONCT.C. HORN	
DESCRIPTIFS	
<p>Cette réflexion sur l'imbrication ville-nature devra amener à une transcription formelle et plastique, abordée de façon itérative et à plusieurs échelles à la fois :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Dans une perspective territoriale prenant en compte la double caractéristique du paysage, comme les zones humides de la vallée de la Seine et les zones végétales de la "ceinture verte" francilienne. 2. Par la définition d'un quartier qui au travers de ses formes bâties et végétales et sa densité présente un équilibre entre espaces urbains et espaces ouverts, entre bâti et voies, entre lieu de travail et habitat. 3. En y inscrivant et en élaborant jusqu'au détail, un programme de logements ou d'équipement à faible empreinte environnementale. 	
ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES	
Ce projet est préparatoire au PFE éponyme. Chaque étudiant sera placé dans "un jeu de rôle" le conduisant à rédiger un document programmatique territorial, urbain et architectural, qui servira ensuite de base de "commande" et de feuille de route à un autre étudiant.	
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
- Contrôle continu.	

S9 M.9.9 – P915	
ENSEIGNANT RESP.	
- X. GONZALES	
Equipe enseignante	
Oblig au choix	
Coefficient de pondération : 0.70	
Nbr d'étudiants pour cet enseignement : 16	
Nbre de semaine : 16	
Modalité pédagogique :	
Projet : 8.5	
Nbr d'heures :	
Semestre	Semaine
136	8,5
Travail personnel : 100	

PROJET 3	POLE : AEDD Unité de projet
URBANITÉ/HYBRIDITÉ : « L'ARCHITECTURE DE GRANDE ÉCHELLE COMME RÉPONSE URBAINE » DE BERCY À CHARENTON	
OBJECTIFS	
La tour Montparnasse pose aujourd'hui plusieurs questions : la conserver ou la détruire, son rôle urbain, sa programmation et son adaptation aux nouveaux enjeux environnementaux. Le studio développera l'ensemble de ces thèmes en relation avec d'autres écoles parisiennes : Val de Seine, Marne et Versailles et européennes (Madrid).	
G. LE PENHUEL	
DESCRIPTIFS	
Les immeubles de grandes hauteurs suscitent à Paris de très nombreux débats à la fois politiques, urbains, architecturaux et écologiques. Après avoir proposé différents sites d'études sur les tours à Paris (La Chapelle, Bercy et Masséna), la tour Montparnasse fait aujourd'hui débat, remise en question dans son existence même. Si le paysage du quartier est hybride, son impact visuel concerne un territoire plus vaste. Pour aborder ce phénomène nous proposons de créer un studio commun entre différentes écoles d'architecture afin de contribuer à la réflexion et au débat actuel que va lancer la ville de Paris. Nous proposerons ensuite la publication des résultats. Le studio comprendra 4 volets : -une étude urbaine, le rôle de la tour mais aussi de la dalle -une étude programmatique -une étude architecturale -une étude environnementale Compte tenu de l'ambition affichée d'une exposition et d'une publication, une bonne maîtrise des outils informatiques, des logiciels 2D et 3D sont exigés. Des cours seront dispensés en complément.	
ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES	
Le déroulement des cours se fera sur 2 demi journées, de préférence le mardi après-midi et le vendredi matin, une première afin d'introduire une partie analytique, des études de cas et une seconde davantage liée aux projets. Des cours appropriés seront dispensés afin de faciliter les recherches mais un travail individuel important sera également exigé. En fonction des effectifs, des groupes de 2 pourront être envisagés. L'étude se fera à partir des différents médiums traditionnels : dessins classiques ou informatiques, schémas, maquettes carton ou 3D, perspectives les éléments fondamentaux recherchés : - la mise en place d'un système opératoire représenté par des schémas ou des maquettes conceptuelles - la cohérence d'un récit qui interviendra sur l'ensemble des volets du projet jusqu'à sa phase graphique.	
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
Le contrôle se fera d'une manière continue en conséquence par la présence de l'étudiant en cours, mais également par des jurys intermédiaires.	

S9 M.9.10 – S910	
Enseignantes Resp.	
- A. D'ORAZIO - L. HÉLAND	
Equipe enseignante	
Oblig au choix	
Coefficient de pondération : 0.35	
Nbre de semaine : 14	
Modalité pédagogique : séminaire	
Nbr d'heures :	
Semestre	Semaine
63	4,5
Travail personnel : 42	

SÉMINAIRE 2 : ARCHITECTURE ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE 2	POLE : AEDD Unité de séminaire
OBJECTIFS	
La prise en compte de l'environnement et du développement durable est une démarche en pleine maturité comme le montre l'importance de la problématique des villes et quartiers durables. Sera abordé dans le cadre de ce semestre : Architecture et qualité environnementale.	
C. GIOLITTI , A. TUFANO, B. NAVINER – ENSEIGNANTS PONCTUELS : A. LIEBARD, M. SABARD, C. HORN	
DESCRIPTIFS	
Le séminaire traite d'une nouvelle approche des démarches urbaines et architecturales : - innovation et concepts architecturaux et urbains liés à la problématique environnementale; - gestion responsable des ressources, des patrimoines (naturels et humains) et des territoires, maîtrise des ambiances, utilisation rationnelle de l'énergie, cycle des matériaux et des bâtiments, maîtrise des pollutions et nuisances... ; - prospective du développement urbain et de la mobilité, morphologie et paysage, maîtrise des flux, dimension sensorielle et prospective des éléments techniques, composantes sensibles et paysagères du projet, relation intérieur-extérieur, espaces de transition, complexité de l'intervention sur une réalité urbaine, péri-urbaine, rurale...	
ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES	
<u>Séminaire de recherche :</u> - Présentations et débats sur les composantes principales de la problématique à partir de recherche et de travaux méthodologiques (4.5 heures/semaine).	
<u>Atelier méthodologique :</u> - Introduction à la recherche, méthodes d'études, apprentissage de l'utilisation d'outils nouveaux liés à la prise en compte de l'environnement. L'aide méthodologique est centrée sur la construction de la problématique, les méthodes de travail (recherches des sources, exploitation des données, travaux bibliographiques), l'analyse de terrains d'étude si besoin et la rédaction (1h30/semaine). L'atelier de méthodologie encadre la production du travail critique du semestre ; il vise à produire une réflexion critique et à la mettre en forme dans le mémoire. - Cours et travaux dirigés thématiques assurés par les enseignants titulaires du cours et quelques intervenants extérieurs.	
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
- Contrôle continu.	

S9 M.9.10– So916	
Enseignante Resp.	
- L. HÉLAND	
Equipe enseignante	
Oblig au choix	
Coefficient de pondération : 0.10	
Nbr d'étudiants pour cet enseignement : 25	
Nbre de semaine : 14	
Modalité pédagogique : C : 2	
Nbr d'heures :	
Semestre	Semaine
28	2
Travail personnel : 14	

OPTIONNEL DE SÉMINAIRE 3 : INITIATION AUX DÉMARCHES DE RECHERCHE	POLE : AEDD Optionnel de séminaire
OBJECTIFS	
Cette unité d'enseignement a pour objectif d'initier aux démarches de recherche, et propose de croiser les différentes méthodes de recherche développées par la géographie, l'aménagement et les sciences sociales. Elle s'adresse aux étudiants de Master intéressés par les approches de la recherche architecturale et urbaine (géographique, urbanistique, sociologique...), et peut ouvrir à un parcours recherche en collaboration avec les autres pôles thématiques.	
A. TUFANO, B. NAVINER	
DESCRIPTIFS	
L'enseignement proposé s'inscrit dans la perspective de la mise en place d'un sujet de recherche, par la formulation d'une problématique, le choix d'outils méthodologiques, la composition d'un corpus et la constitution d'une bibliographie. Il sera alimenté par un approfondissement des thématiques présentées dans le séminaire, et la présentation et l'analyse de travaux de recherche suivi d'échanges au sein du groupe.	
ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES	
Une alternance de cours et de travaux dirigés permettra aux étudiants de s'approprier les outils et démarches propres à la recherche -Exposé sur des ouvrages et compte-rendus de recherches -fiches individuelles de travaux de recherches sur les thèmes abordés	
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
- Contrôle continu.	

<p style="text-align: center;">S9 M.9.10– So907</p>	OPTIONNEL DE SÉMINAIRE 3 : ACTEURS, SYSTEMES ENJEUX / VILLES EN DEVELOPPEMENT (IFU)	POLE : ASM / AEDD Optionnel de séminaire				
Enseignante Resp.	OBJECTIFS					
<p>- A. DEBOULET</p>	<p>Ce cours introduit à la structure et aux grandes transformations des sociétés et des systèmes d'acteurs dans les villes des pays du sud : large métropoles, mégapoles des pays en développement, semis de petites villes des pays en développement ou des pays émergents.</p> <p>Il aborde les questions centrales pour une première appréhension des villes du sud tenant compte des enjeux majeurs du tournant civilisationnel incarné par leur croissance.</p> <p>Il est particulièrement destiné à un public étudiant qui se destine à faire un workshop, un stage, un mémoire ou une année Erasmus dans une situation urbaine d'un pays sud. Il peut également constituer la base pour un cursus ultérieur plus approfondi à l'IFU.</p> <p>Cours organisé conjointement avec le Diplôme d'Université (Post-Master) de l'IFU : Expertise Internationale-ville en développement (resp. S. Allou) de l'Université de Marne-la-vallée http://www.ifu.univ-paris8.fr/spip.php?rubrique38</p>					
Oblig au choix	DESCRIPTIFS					
Coefficient de pondération : 0.10 Nbr d'étudiants pour cet enseignement : 10	<p>Seront abordées dans un premier chapitre la diversité des modes de croissance urbaine et économique ainsi que les transitions sociétales majeures que connaissent les villes du sud, dans leur grande diversité. Ainsi seront considérés avec attention les éléments de transition démographique, de développement urbain et de péri-urbanisation. La tension caractéristique entre l'abandon puis le redéveloppement des centres anciens et l'étalement urbain sera soulignée, en mettant en relief les nouveaux défis environnementaux et économiques.</p> <p>Un second chapitre traitera des aspects relatifs à la gouvernance ainsi qu'à la décentralisation, au rôle des Etats dans la démocratisation et la participation de la société civile, aux nouveaux rôles des acteurs privés et des entreprises dans la fabrication de la ville.</p> <p>Un troisième chapitre donnera la mesure des défis sociétaux dans des villes en mutation très rapides : enjeux fonciers et immobiliers dans le contexte de l'internationalisation et de la globalisation ; la ville, productrice de « cultures » spécifiques ; nouvelles urbanités ; conflits et concurrences pour le sol, pour le logement, l'emploi.</p> <p>Enfin le cours se développe, dans un quatrième chapitre, autour de la question des risques et de la vulnérabilité. Comment sont elles abordées et prises en compte par les professionnels ? Sont-elles liées à l'émergence de revendications spécifiques voire de mouvements sociaux ?</p> <p>Chaque cours mettra en parallèle un état de la question (produit par des chercheurs et les institutions transnationales) avec des études de cas. Seront abordées en détail certaines monographies de mégapoles, à titre d'exemple (le Caire-Mumbai) ou de métropoles majeures (Beyrouth-San Paulo). On cherchera à dégager des constantes et des spécificités autour de chaque cas de figure en penser la ville du sud dans son « unité et sa diversité » au sein des sous-ensembles régionaux et géopolitiques (cf. Y. Lacoste).</p> <p>http://www.ifu.univ-paris8.fr/spip.php?rubrique38</p>					
Nbre de semaine : 14	ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES					
Modalité pédagogique : C : 2 Nbr d'heures :	Cours alternant exposé théorique, état de la question et étude de cas Exposé et dossier de 15 pages sur une monographie de ville du sud ou de situation de développement.					
<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <th style="width: 50%;">Semestre</th> <th style="width: 50%;">Semaine</th> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">28</td> <td style="text-align: center;">2</td> </tr> </table>	Semestre	Semaine	28	2	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
Semestre	Semaine					
28	2					
Travail personnel : 14	Assiduité et participation-Exposé et/ou dossier					

S9 M.9.10– So913		OPTIONNEL DE SÉMINAIRE 3 : HISTOIRE ET THEORIE DE LA PROGRAMMATION	POLE : AEDD Optionnel de séminaire
Enseignant Resp. - JM. COGET		OBJECTIFS L'enseignement est consacré à un séminaire historique et théorique de la programmation en architecture, qui a vocation à légitimer le rôle de l'architecte comme coordonnateur des équipes de programmation. Cette démonstration est fondée sur différentes approches : historique, philosophique, culturelle, économique, épistémologique, environnementale, financière, méthodologique, etc. et à démontrer les échecs d'une approche technocratique de la programmation, notamment dans le domaine de l'habitat, et tout particulièrement de l'habitat social. Cet enseignement a également vocation à recenser les lacunes scientifiques actuelles de la formation des architectes en France et, également de la presse professionnelle, véhicule privilégié d'une sous- culture architecturale, souvent verbeuse, et, dans les faits, subordonnée aux impératifs de la communication des industriels du bâtiment et des organisations professionnelles (historiquement les corporations). Cette analyse critique fonde la nécessité de coopter des spécialistes dans des équipes pluridisciplinaires et des modalités de l'intégration de ces différentes approches scientifiques dans un cadre méthodologique unique. NOTA BENE : Les modules SO913 « Histoire et théorie de la programmation » et SO914 « Méthodologie et pratique de la programmation des équipements » sont évidemment complémentaires mais sont autonomes et distincts. Le module SO913 « Histoire et théorie de la programmation » s'adresse, en particulier, à des étudiants se préparant à un enseignement post-diplôme.	
Equipe enseignante Oblig au choix Coefficient de pondération : 0.10 Nbr d'étudiants pour cet enseignement : 25		I. BOUCHET DESCRIPTIFS L'enseignement comporte, de la Florence de Brunelleschi sous la république patricienne jusqu'à nos jours, une réflexion approfondie sur - sur la mutation des attentes des usagers et la diversification des ouvrages construits, - sur l'évolution des moyens conceptuels (évolution des sciences) et matériels (engins, matériaux, composants, techniques, instruments de mesure, etc.) donnés l'architecte et aux autres concepteurs (urbanistes, programmistes, etc.) Les exposés successifs établissent donc les éléments d'une histoire et d'une théorie de la programmation analysant aux différentes échelles de l'ouvrage, de l'évènement urbain (îlot, place, artère, rue piétonnière, etc.), de l'agglomération, du territoire l'évolution, au fil des siècles : - des objectifs et méthodes de programmation : les différents types de projet - Enjeux architecturaux et urbains de la programmation, la qualité environnementale et la programmation ; l'urbanisme d'entreprise. - des méthodes d'estimation des opérations en France, comparaisons européennes - des mutations en cours du système d'information du territoire et des outils de programmation urbaine	
Nbre de semaine : 14 Modalité pédagogique : C : 2 Nbr d'heures :		ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES En parallèle, avec un ensemble d'exposés d'une heure, suivi d'un débat entre étudiants, coordonnés, animés et synthétisés, par les enseignants, chaque étudiant est invité, dès la séance inaugurale, à produire un mémoire personnel sur un type d'ouvrage de son choix. Chaque étudiant est invité à critiquer la présentation d'un type d'ouvrage à travers des articles (au moins 3 ouvrages différents dans 3 revues différentes) dans la presse architecturale nationale et internationale et à répondre aux questions suivantes : le programme est-il présenté explicitement ? sinon, de manière implicite ? sinon, lisible dans les illustrations de l'article ?	
Semestre	Semaine	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
28	2	Contrôle de présence, contrôle continu, contrôle des notes : 50% Evaluation du mémoire écrit : 50%	
Travail personnel : 14			

S9 M.9.10– So914		OPTIONNEL DE SÉMINAIRE 3 : METHODOLOGIE ET PRATIQUE DE LA PROGRAMMATION DES EQUIPEMENTS	POLE : AEDD Optionnel de séminaire
Enseignant Resp.		OBJECTIFS	
- JM. COGET		L'objectif de cet optionnel est de motiver et de préparer de futurs architectes libéraux à la pratique effective et autonome des missions de programmation.	
		L'objectif est donc de transmettre un cadre méthodologique opérationnel en matière programmation d'équipements adaptés aux espaces de travail industriels et tertiaires, publics et privés et aux grands équipements publics, : espaces culturels, équipements sportifs, établissements scolaires et universitaires, établissements hospitaliers, maisons d'accueil de personnes âgées, maisons d'accueil de personnes âgées dépendantes, etc.	
Equipe enseignante		NOTA BENE : Les modules SO913 « Histoire et théorie de la programmation » et SO914 « Méthodologie et pratique de la programmation des équipements » sont évidemment complémentaires mais sont autonomes et distincts.	
Oblig au choix		Le module SO914 « Méthodologie et pratique de la programmation des équipements » s'adresse, en particulier, à des étudiants se préparant à un exercice libéral – ou en free lance - à assez brève échéance.	
Coefficient de pondération : 0.10		F. TUROT	
Nbr d'étudiants pour cet enseignement : 25		DESCRIPTIFS	
Nbre de semaine : 14		La démarche pédagogique est fondée sur	
Modalité pédagogique : C : 2		- l'étude de cas réels ou existants	
Nbr d'heures :		- et/ou sur l'étude de l'organisation (qui ? fait quoi ? où ? quand ? comment ?) des fonctions prévues pour l'ouvrage ou l'équipement et sur l'impact environnemental,	
		- et sur l'étude des enjeux environnementaux du programme à la fois en termes d'études préalables et prospectives à l'éco- conception, l'éco-construction et à l'écogestion	
		Sont analysés et critiqués dans chaque cas étudiés et/ou pour chaque type d'ouvrage : la composition de l'équipe d'études et les modalités de coopération interdisciplinaires, la démarche méthodologique, le cadre réglementaire, la consultation des différents populations concernées par le futur ouvrage : différentes professions employées sur le site, les usagers, les visiteurs, les prestataires de services externes, les documents produits ou à produire, l'ouvrage, etc.	
		ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES	
		En parallèle, avec un ensemble d'exposés d'une heure, suivi d'un débat entre étudiants, coordonnés, animés et synthétisé, par les enseignants, chaque étudiant est invité, dès la séance inaugurale, à produire un mémoire personnel sur un type d'ouvrage de son choix.	
		Dès la séance inaugurale, chaque étudiant est invité à établir, un mémoire d'une dizaine de pages hors illustrations ; Celui-ci consiste à sinon le programme, l'analyse fonctionnelle d'un ouvrage de son choix : à partir de visites du site, interviews de l'exploitant, des usagers, consultations éventuelles du programmiste et de l'architecte, etc.	
Semestre	Semaine	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
28	2	Contrôle de présence, contrôle continu, contrôle des notes : 50%	
Travail personnel : 14		Evaluation du mémoire écrit : 50%	

S9 M.9.10– So915	OPTIONNEL DE SÉMINAIRE 3 : USAGE, ARCHITECTURE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE	POLE : AEDD Optionnel de séminaire
Enseignante Resp. - J. ZETLAOUI	OBJECTIFS Ce cours a pour objectif de sensibiliser les étudiants aux questions liées à la prise en considération stratégique et inventive des problèmes de vie courante dans la construction des bâtiments comme étant au coeur des enjeux du développement durable.	
Equipe enseignante Oblig au choix	DESCRIPTIFS	
Coefficient de pondération : 0.10 Nbr d'étudiants pour cet enseignement : 20	Depuis plus de vingt ans, malgré la promulgation de nouvelles normes et les recherches d'amélioration de la qualité technique des équipements, on constate que ces derniers ne sont pas toujours adaptés à leurs usages et à leurs modes de gestion effectifs. Il en découle un coût social, économique et environnemental pour les organisations qui y sont hébergées et plus largement pour la collectivité. La mise en œuvre de dispositifs d'évaluation ex-post des bâtiments est une pratique qui s'est largement développée à partir des années 70 dans les pays anglo-saxons en mobilisant de manière significative les savoirs et savoir-faire des sciences sociales. Encore peu développée en France, cette pratique a toutefois fait l'objet de recherches et d'expérimentations et tend aujourd'hui à se développer eu égard notamment aux enjeux du développement durable. En s'appuyant sur un dispositif méthodologique élaboré à partir des enseignements tirés de ces expériences, ce cours aura pour objectif de sensibiliser les étudiants aux questions liées à la prise en considération stratégique et inventive des problèmes de vie courante dans la construction des équipements. Une première partie de l'enseignement sera consacrée à la notion d'évaluation dans l'action publique et à une réflexion sur celle d'usage dans l'histoire de l'architecture. Une initiation à la fois théorique et pratique à une méthode d'évaluation d'un équipement public (de type groupe scolaire, centre socioculturel, bâtiment universitaire,...) sera ensuite proposée. Il s'agira d'étudier comment une démarche de projet basée sur des évaluations concomitantes et <i>a posteriori</i> menées en concertation avec les différents acteurs concernés est susceptible d'améliorer la qualité du service rendu par l'équipement et de répondre à des préoccupations de développement durable. Le caractère heuristique et stimulant pour l'innovation architecturale de telles pratiques dans un processus de programmation-conception sera également discuté.	
Nbre de semaine : 14	ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES	
Modalité pédagogique : C : 2 Nbr d'heures :	Éléments théoriques, études de cas	
Semestre Semaine	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
28 2	Contrôle continu avec des exercices intégrées aux séances.	
Travail personnel : 14		

POLE : ARCHITECTURE, ARTS ET PHILOSOPHIE - AAP

COORD. CHRIS YOUNÈS

SOMMAIRE

Pôle	M.9.9 PROJET 3
AAP	- P922 : Entre ville et nature (coord. : D. REBOIS), C. YOUNES
	- P923 Les conceptions urbaines du projet d'architecture 2 L'espace en commun. Expérimentations (coord. : E. DANIEL-LACOMBE), C. YOUNES, C. ZAHARIA
	M.9.10 SÉMINAIRE THÉMATIQUE 2
	- S908 : Art, cinéma, architecture (coord. : A. PHILIPPE), S.NAVA, H.REIP
	- S913 : Critiques de la contemporanéité (2) (coord. : C. YOUNÈS), J. JAUPITRE
	M.9.10. OPTIONNEL DE SÉMINAIRE 3
	- So928 : Lieux de la mobilité Concepts, pratiques et références (D. REBOIS)
- So929 : Via cinéma 2 (coord. S. NAVA), A. PHILIPPE	

S9 M.9.9 – P922
ENSEIGNANTS RESP. - D. REBOIS
Equipe enseignante

PROJET 3 ENTRE VILLE ET NATURE INVENTER DES URBANITÉS LE LONG DU BOSPHORE	POLE : AAP Unité de projet
OBJECTIFS	
<p>Une approche durable des territoires métropolitains introduit un changement de paradigme dans la relation entre ville, nature et mobilité et bouleverse la manière de penser et de concevoir le projet entre échelle urbaine et échelle architecturale. L'enjeu de cet enseignement est donc d'amener les étudiants à explorer le projet dans ses articulations thématiques et spatiales à différentes échelles entre territoire et proximité. à l'interface entre environnement, architecture et urbain autour de 3 points de vue stratégiques.</p> <p>1-Artifice/nature : comment insérer les éléments naturels - air, eau, vent, terre dans une approche réflexive (utilisation énergétique, rythmes naturels) et sensible (qualité des espaces publics/ouverts, ambiances).</p> <p>2-Réversibilité : comment concevoir des édifices qui puissent accepter des mutations d'usages dans le temps, prétendre à des renaissances successives et s'ouvrir à des appropriations fluctuantes?</p> <p>3-Architectures en mouvement : comment les mobilités urbaines entre déplacements rapides territoriaux et déplacements doux de proximité peuvent-elles déclencher des dynamiques urbaines et architecturales.</p> <p>Les acquisitions attendues portent à la fois sur la dimension réflexive du projet (analyse, mise en relation d'échelles, problématisation, culture), que sur l'expérimentation de ses outils (processus, méthodes, savoir-faire).</p>	
C. YOUNES	

<p>Oblig au choix</p> <p>Coefficient de pondération : 0.70</p> <p>Nbr d'étudiants pour cet enseignement : 25</p> <p>CM : 34 TD : 102</p>	<p>DESCRIPTIFS</p> <p>SEQUENCE 1a : INTERPRETATION D'UN TERRITOIRE SUBURBAIN Le territoire de réflexion et de projet sera celui du quartier de Zeitinburnu à Istanbul en Turquie. Quartier populaire sur la rive occidentale du Bosphore assez proche de l'aéroport. Ouvrant au sud sur la mer et à l'ouest sur l'hippodrome, ce quartier dense mais auto construit est sur une zone sismique forte qui nécessite de repenser progressivement le quartier tout en conservant ses qualités de vie urbaine et en l'ouvrant sur l'eau. L'analyse sera divisée en 4 thèmes : a- Inverser le regard : révéler le potentiel des éléments naturels du contexte (hydrographie, topographie..) b- rendre réversible : généalogie du site pour révéler ses strates d'aménagement successives c- mettre en mouvement : mobilités et urbanité d- habiter : modes de vie et innovations spatiales en mettant en valeur les relations entre ces modes de vie et les modèles d'habiter (figures). Méthodes : Création de 4 groupes thématiques Finalité : fabrication d'un film et d'un cahier sur le site Modalités : analyse préalable, atelier in situ, photographies, vidéos, cartographies</p> <p>SEQUENCE 1b : RECITS ET FIGURES URBAINES Cette lecture sera accompagné de 4 exercices de projets courts sur les thèmes (nature, bâti, mobilité, usages) pour expérimenter le passage de l'analyse à un questionnement de projet. Chaque exercice portera sur un site et un thème précis sur une semaine. Les exercices seront alimentés de références innovantes dans différents pays européens concernant l'expansion suburbaine : quelles figures sont possibles (échelle, densité, formes d'agrégation, ...) ? Quels équilibres entre habitat diffus et polarités de service ? Quels impacts entre réseaux et centralités nouvelles, quelles hybridités entre expansion urbaine mesurée et nature (agricultures, forêts,...) ? Chaque exercice de projet sera élaboré en une semaine et rendu sur un panneau format A1 Les séquence 1 et séquence 1' sont simultanées dans un temps global de 5 semaines</p> <p>SEQUENCE 2 : SCENARIOS URBANO/ARCHITECTURAUX Les étudiants - individuellement ou par groupes de deux maximum - devront choisir dans le territoire d'étude un contexte sur lequel il imagineront un scénario spécifique de régénération urbaine. La taille et la forme du site pourront varier, mais chaque scénario devra croiser les quatre thèmes et les mettre spatialement en relation à travers : - des éléments naturels (eau, terre, vent,...) à valoriser dans la création d'une hybridité ville/nature - du bâti à redévelopper et augmenter pour articuler densification et réversibilité - une articulation entre mobilités d'agglomération et de proximité pouvant générer de l'urbanité - une mixité programmatique définie spatialement à l'échelle du bâti et des espaces collectifs Chaque scénario devra pouvoir se relier, s'additionner ou se substituer aux scénarios des autres étudiants pour former une articulation de figures possibles du développement du territoire. Les scénarios seront finalisés lors d'un rendu intermédiaire par une maquette et quatre panneaux A1 La séquence 2 se déroulera sur 5 semaines</p> <p>SEQUENCE 3 : DEVELOPPEMENT DU PROJET ET ENTRELACEMENT DES ECHELLES Chaque scénario fera l'objet d'un développement détaillé défini selon le contexte et la problématique développée par chaque étudiant. L'enjeu est d'apprendre à articuler plusieurs échelles de manière non linéaire entre territoire et proximité. Rendu : 4 panneaux A1 complété par des représentations sous différentes formes (maquette, film, mémoire...) La séquence 3 se déroulera sur 5 semaines</p> <p>INTERFACE MEMOIRE PROJET Une mise en relation du mémoire et de la problématique de projet sera poursuivie lors de la définition des sujets de mémoires et des rendus intermédiaires de projets.</p> <p>RENDU FINAL : Un jury évaluera le travail des étudiants sur leur parcours du semestre.</p> <p>PREPARATION AU PFE Les étudiants progressivement au cours du semestre en relation à leur projet et à leur mémoire développent leurs problématiques de PFE. L'objectif est qu'une cohérence thématique se dessine entre concepts et projet. Les étudiants qui en ont les capacités pourront poursuivre en mémoire recherche au 2^{ème} semestre</p>				
<p>Nbre de semaine : 16</p> <p>Modalité pédagogique : Projet : 8.5 Nbr d'heures :</p> <table border="1" data-bbox="76 1601 395 1657"> <thead> <tr> <th>Semestre</th> <th>Semaine</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>136</td> <td>8,5</td> </tr> </tbody> </table> <p>Travail personnel : 100</p>	Semestre	Semaine	136	8,5	<p>ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES 16 séances, atelier de projet : alternance de cours théoriques, d'exposés / débats et de corrections individuelles et collectives Séquence 1 interprétations du site : 1a film et 1 cahier par groupe – Séquence 1b exercices de projets thématiques : 4 panneauxA1 – Séquence 2 Scénarios urbains : 1 maquette et X panneaux - Séquence 3 : Développement entrelacement des échelles : 4 panneaux + autres supports – Jury : présentation ensemble du travail du semestre</p> <p>CONTRÔLE DES CONNAISSANCES 50% progressivité au cours du semestre et 50% rendu final (jury)</p>
Semestre	Semaine				
136	8,5				

<p style="text-align: center;">S9 M.9.9 – P923</p>	<p>PROJET 3 LES CONCEPTIONS URBAINES DU PROJET ARCHITECTURAL 2 : L'ESPACE EN COMMUN. EXPÉRIMENTATIONS</p>	<p>POLE : AAP Unité de projet</p>
<p>ENSEIGNANT RESP.</p>	<p>OBJECTIFS</p>	
<p>- E. DANIEL-LACOMBE</p>	<p>L'objectif de cet enseignement de projet est d'aborder "la question urbaine" à partir des pratiques diverses, artistiques et architecturales, en tant qu'elles interrogent les représentations et les usages de l'habiter en commun, de la ville, du territoire et du paysage. Les acquisitions attendues portent principalement sur le projet d'architecture conçu comme l'expérimentation d'un ensemble de règles de formation urbaine, distinctes des réglementations d'urbanisme. La conception de l'espace ainsi mis en commun, de ses normes d'usage, de ses rituels d'instauration, de ses conflits d'appropriation, déborde largement la délimitation juridique des domaines publics et privés. La définition de l'espace mis en commun, partagé, de ses règles de transformation et d'espacement, invite à repenser ce qu'il est convenu d'appeler "l'espace public" et à interroger sa signification politique. Les pratiques artistiques contemporaines qui ont investi les représentations et les usages de l'habiter en commun, de l'espace public, de la monumentalité, de l'éphémère, de la nuit, etc, en proposant d'autres "partages du sensible", d'autres intentions artistiques pour d'autres attentions esthétiques à l'espace commun seront particulièrement sollicitées.</p>	
<p>Equipe enseignante</p>	<p>C. YOUNES, C. ZAHARIA</p>	
<p>Oblig au choix</p>	<p>DESCRIPTIFS</p>	
	<p>La question urbaine reste ouverte, inquiète, en projet. L'idée même d'une maîtrise de l'urbain ne semble guère avoir de pertinence au-delà de quelques régulations partielles, préventives ou réparatrices, souvent altérées par des effets imprévus. La saisie d'un fait social total, "l'habiter contemporain" demeure fragmentaire : multiplication des descriptions partielles, inflation des doctrines salvatrices, désuétude accélérée des politiques de la ville, des projets et des réalisations. L'autre ville, celle d'hier, celle de l'ailleurs, celle d'un futur déjà là, prend tour à tour la figure de la promesse, du pardon ou du désastre. Alors comment penser "la question urbaine" du point de vue de l'architecture ? Comment mettre en question la réponse attendue et conforme ? Qu'en est-il des doctrines, des politiques, des projets qui visent explicitement l'édification de l'urbain ? L'urbain, l'urbanité, la civilité, en projet ne relèvent pas ou plus de l'évidence. D'où la nécessité d'interroger autant les doctrines récentes du "projet urbain" que le "projet urbain" des doctrines architecturales, dans leur référence légitimante aux savoirs et expériences fragmentaires de l'urbain. Il s'agit d'explorer quelle conception partagée du projet d'architecture (les conditions de son opération critique, la nature de ses appareillages) peut être engagée, en référence à une situation de politique urbaine précise. Une question à décliner dans ses versions normatives : que devrait-elle être ?, heuristiques : que pourrait-elle être ?, sans négliger qu'elle pourrait ne plus être une question et ouvrir ainsi sur d'autres régimes du projet d'architecture.</p>	

S9 M.9.10 – S913		SÉMINAIRE 2 : CRITIQUE DE LA CONTEMPORAINÉTE 2 : VILLE NATURE / VILLE MONDE		POLE : AAP Unité de séminaire	
Enseignants Resp. - C. YOUNES		OBJECTIFS Le domaine d'études et de questionnement se situe à l'articulation de l'architecture et de la philosophie et dans la relation de ces deux domaines distincts, hétérogènes, dont la porosité féconde est inscrite dans une longue histoire principalement celle des théories de l'art et du politique. Il s'agit de faire état principalement des problématiques philosophiques disséminées qui traversent le débat sur l'architecture ou en nourrissent les tentatives de refondation. De cette dispersion nomade, on retiendra principalement, celles qui mettent en jeu des effets de fondation (ontologies), de sens (herméneutiques), de valeur (critiques). Les questions abordées visent à consolider l'élaboration du mémoire, à en accompagner les approfondissements théoriques. L'enjeu est de relier les problématiques étudiées aux critiques contemporaines de la culture et des industries culturelles afin d'en élargir la portée. Une attention particulière est portée aux problèmes soulevés par le débat contemporain, qui d'une manière ou d'une autre engage une responsabilité de l'architecture. Il s'agit de situer dans une perspective critique, les convictions affirmées, sinon partagées, qui fondent les doctrines architecturales contemporaines en les interrogeant à partir des représentations de la culture et du monde commun qu'elles proposent.			
Equipe enseignante		Stéphane Bonzani, Eric Daniel-Lacombe, Anne Philippe, Didier Rebois, Philippe Simay, Anne Tüscher, Chris Younés, Catherine Zaharia + x			
Oblig au choix Coefficient de pondération : 0.35		DESCRIPTIFS Ville nature / ville monde. L'interrogation sur les résiliences comme capacités régénératrices des milieux est particulièrement significative des enjeux de reconfigurations des villes contemporaines. L'inquiétude liée aux dévastations des écosystèmes et à la prise de conscience de la finitude de la planète Terre, de sa vulnérabilité et de celle des hommes a conduit à s'interroger sur les rapports soutenable à établir entre nature, techné et société. Si être moderne, avec la charte d'Athènes, c'était privilégier la « tabula rasa » et s'affranchir du contexte, le défi consiste aujourd'hui à imaginer d'autres possibles à partir des résistances et ressources des milieux et des lieux, requérant de comprendre les interactions et les dynamiques naturo-culturelles d'interpénétrations, interdépendances et interengendrement, que ce soit entre facteurs climatiques, mécaniques, chimiques, biotiques ou culturels. Ainsi art, architecture et paysage, qui constituent un maillage de la modernité actuelle comme des expériences, des visions et des transformations du monde, révèlent de nouvelles configurations particulièrement significatives, faites de transferts, consonances et dissonances. Principales thématiques : - <i>Ville-nature/ville-monde (16h)</i> – Stéphane Bonzani, Chris Younés - <i>Habiter – Ethique et esthétique (20h)</i> – Chris Younés + x - <i>Nature paysage (13h)</i> – Eric Daniel-Lacombe, Catherine Zaharia - <i>Mobilités (15h)</i> – Didier Rebois + conférenciers + Méthodologie et suivi mémoire (28h) – Anne Philippe, Didier Rebois, Anne Tüscher, Chris Younés, Catherine Zaharia			
Nbre de semaine : 14		ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES			
Modalité pédagogique : SÉMINAIRE Nbr d'heures :		1) Séminaire : introduction problématique et méthodologique commune aux deux séminaires de AAP (Ville nature / ville monde et Art, cinéma, architecture) (63h) Le séminaire Ville nature/ville monde est suivi dans le cadre du DPEA Architecture et philosophie. Ces séminaires sont organisés sous forme de séances intensives en journées séparées 2) Un séminaire de méthodologie des mémoires (28h)			
Semestre	Semaine	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES			
63	4.5	Mémoire (écrit et présentation orale) + contrôle continu Option 1 associée : - Architecture et philosophie : parcours recherche, suivi des mémoires – Chris Younés (28h) Option 2 associée : - Architecture et mobilité : Didier Rebois (28h) Option 3 associée : Via cinéma (2) : ville, paysage - Anne Philippe, Stéphanie Nava (28h)			
Travail personnel : 42					

S9 M.9.10 – S908		SÉMINAIRE 2 : ART, CINÉMA, ARCHITECTURE	POLE : AAP Unité de séminaire
Enseignants Resp.		OBJECTIFS	
- A. PHILIPPE		Ce séminaire s'adresse aux étudiants qui souhaitent engager une recherche en cinéma sur l'architecture, la ville et le paysage. Les pratiques cinématographiques forment le socle de réflexion engagé au sein de ce séminaire où elles seront enrichies de questionnements émanant du domaine de l'art contemporain (installation, art vidéo...). Comment l'art et le cinéma permettent d'écrire une pensée de l'architecture? Le séminaire sera le cadre de réflexion et de discussion qui permettra l'élaboration de "mémoires-films" qui prendront forme d'un film accompagné d'un travail écrit.	
Equipe enseignante		S. NAVA, H. REIP	
Oblig au choix		DESCRIPTIFS	
Coefficient de pondération : 0.35		"Les mots m'ont permis de deviner/définir la différence entre la vision qu'ils engendrent quand on les frotte les uns contre les autres et celle qui peut être générée par des images en mouvement..." Stan Brakhage (Métaphores et Vision, Ed. Centre G.Pompidou, 1998). Entre l'architecture, le cinéma et des arts plastiques, le renvoi des processus à l'œuvre d'une discipline à l'autre constitue le corps théorique de la réflexion. Le "mouvement signifié" évoqué par Brakhage pourrait être la base de conception de ce mémoire, un vecteur de réunification de champs parfois séparés: le monde "phénoménal", les appareils optiques (œil ou objectif), le champ d'action de la pensée. En se plaçant à la croisée de l'art et de l'architecture, il s'agit d'interroger notre perception de la ville et du paysage. Pour cela, le mémoire, outre un travail écrit, consiste ici à dire, au moyen d'un travail effectué en vidéo, les mutations à l'œuvre dans les espaces que nous traversons. Dans l'avancée du mémoire, il s'agit d'éviter la dissociation de la forme et du fond. Pensés ensemble, ils constitueront la matière de cette recherche hybride, dont la partie filmée avancera de front avec le travail d'écriture, dans un travail de correspondance et complémentarité. Comment et que peut-on dire avec des images? Comment réfléchit un plan? Comment pense un montage? Que raconte un texte que les images ne peuvent élaborer? Il sera primordial de distinguer, dès le début du cours, dans les champs et régimes de visibilité, ce qui relève de l'image et ce qui tient du visuel. Cela revient donc à établir une distinction précise, non pas entre les outils (caméra 35mm, caméra numérique, appareil photo...), ni entre les supports (argentique, électronique...), non plus entre l'image fixe et l'image mouvement, ni même entre les registres (fiction, documentaire, expérimental, installation...) mais entre l'image et toutes les imageries. L'image dont il est ici question est celle qui "augmente la puissance d'agir" donc la puissance de penser de celui qui la reçoit, et non celle qui s'adresse à lui au travers de son unique pouvoir de fascination.	
Nbre de semaine : 14		ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES	
Modalité pédagogique : SÉMINAIRE Nbr d'heures :		Séminaire composé de cours théoriques (avec visionnage et analyse critique de films et travaux d'artistes) et de conférences qui appuient le travail de recherche des étudiants. L'encadrement du mémoire comprend des séances d'exposés, des cours théoriques, analytiques (approche des procédés de réalisation filmique - lumière, cadrage, rythme, relation image/son, montage), de méthodologie et un suivi individuel. Artistes et cinéastes seront invités à venir faire état de leur pratique.	
Semestre	Semaine	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
63	4.5	- Contrôle continu.	
Travail personnel : 42			

<p style="text-align: center;">S9 M.9.10– So928</p>	<p>OPTIONNEL DE SÉMINAIRE 3 : LIEUX DE LA MOBILITE CONCEPTS, PRATIQUES ET RÉFÉRENCES</p>	<p>POLE : AAP Optionnel de séminaire</p>
<p>RESPONSABLE</p>	<p>OBJECTIFS</p>	
<p>- D. REBOIS</p>	<p>Réconcilier mobilité et urbanité dans la ville discontinue La taille des villes dans le monde ne cesse d'augmenter; à la cité compacte et stabilisée, s'est substituée une structure urbaine extensive, une ville territoire. Pour s'adapter à cette ville nébuleuse et se l'approprier, le citoyen préfère se déplacer en voiture, et n'utilise les transports en commun que s'il n'a pas d'alternative. La continuité de la ville européenne a volé en éclats au profit d'une ville fragmentée, baptisée par les hollandais, « ville archipel » où les îles sont les zones fonctionnelles (habitat, tertiaire, commerce, industrie, loisirs, équipements...) et l'eau, les réseaux de déplacements. Ces contraintes d'accessibilité automobile rapide bouleversent le paysage, dilatent les infrastructures, dispersent les bâtiments et minimisent toujours les autres modes de déplacement qu'ils soient collectifs ou alternatifs. Et ce sont les réseaux eux-mêmes qui induisent aujourd'hui l'urbanisation, le long des axes principaux, autour de croisements importants, abandonnant en jachère d'autres portions de la ville. A l'heure où l'impact du développement sur l'environnement urbain et la nature devient un enjeu majeur, réconcilier urbanité et mobilités est devenu un objectif spatial stratégique. C'est l'objectif du séminaire d'étudier les nouvelles théories sur mobilité et urbanité et d'acquérir une culture architecturale et urbaine.</p>	
<p style="text-align: center;">Oblig au choix</p>	<p>DESCRIPTIFS</p>	
<p>Coefficient de pondération : 0.10</p>	<p>A travers une diversité de tendances, des expériences diversifiées répondent à une demande sociale nouvelle qui peut se décliner en quelques thèmes qui structureront les séances du séminaire :</p> <p><u>Urbaniser autour des réseaux</u> Périphériques, voies pénétrantes, viaducs, lignes de métro, espaces de transit, efficaces malgré l'intensité de leur utilisation, sont coupés de leur environnement. Comment créer une architecture qui exprime la dynamique de la perception à grande vitesse tout en acceptant la greffe d'activités qui profite de l'accessibilité mais se protège des nuisances?</p> <p><u>Relier les modes de déplacement</u> Si l'utilisation de la voiture reste un mode dominant, le goût retrouvé pour la marche à pied, le vélo, les rollers favorisent l'usage de nouveaux modes individuels. L'heure est à la diversité des mobilités. Mais la rue, en conséquence, est devenue un vaste « capharnaüm » ou un ensemble de couloirs étanches. Il ne s'agit plus de tout mélanger, mais d'articuler les réseaux dans l'espace mesuré qui leur est réservé, horizontalement et verticalement.</p> <p><u>L'urbanité révélée de l'intermodalité</u> Ouvrir la ville à la pluralité des mobilités, c'est aussi offrir la possibilité de passer d'un mode à l'autre suivant les séquences du territoire à traverser. C'est le rôle des « plate formes » d'intermodalité, qui se greffent sur les aéroports, les parcs de stationnement, les échangeurs routiers... Comment articuler à la logique technique et à la dynamique marchande - une valeur ajoutée d'ordre public dans ces pôles à la croisée des réseaux ?</p> <p><u>Droit de cité pour la voiture</u> Les voitures passent plus de temps à l'arrêt qu'en mouvement. Permettre le stationnement dans de bonnes conditions, sans squatter l'espace public, en est un challenge permanent. Souvent mal traités, les parkings sont un enjeu essentiel pour la qualité de la vie urbaine. Comment sortir de ce dilemme et concilier confort et sécurité avec une meilleure insertion des parkings dans la ville.</p> <p><u>Le plaisir retrouvé du piéton suburbain</u> L'espace urbain contemporain, en séparant le bâti des réseaux, a signé l'arrêt de mort du trottoir, pour lui préférer les dalles piétonnes, les passages souterrains et autres passerelles suspendues. Le piéton a perdu la sensation d'un sol continu entre les fragments épars et les bâtiments diffus de la métropole. Il est devenu urgent de concevoir des parcours aisés, des franchissements stables, des lieux de flânerie ou de méditation dans la ville en mouvement</p>	
<p>Nbre de semaine : 14</p>	<p>ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES</p>	
<p>Modalité pédagogique : C : 2</p>	<p>- 8 séances de séminaire de 3h30 heures proposant chacune : cours théorique/ exposés des étudiants</p>	
<p>Nbr d'heures :</p>	<p>- Exposés par groupes sur les thèmes</p>	
<p>Semestre</p>	<p>CONTRÔLE DES CONNAISSANCES</p>	
<p>28</p>	<p>- Contrôle continu : 25% et exposé : 75%.</p>	
<p>Travail personnel : 14</p>		

S9 M.9.10– So929		OPTIONNEL DE SÉMINAIRE 3 : VIA CINEMA 2	POLE : AAP Optionnel de séminaire
ENSEIGNANT RESP.		OBJECTIFS	
- S. NAVA		Ce cours optionnel s'adresse aux étudiants qui souhaitent engager une recherche sur la ville et le paysage par le biais du cinéma. Cette recherche prendra forme d'un film (de 10mn à 15 mn environ) accompagné d'un travail écrit. Le cours comporte une partie théorique (visionnage / lecture de films) et une partie atelier de réalisation avec séances de corrections collectives à chaque étape du travail.	
Equipe enseignante		A. PHILIPPE	
Oblig au choix		DESCRIPTIFS	
Coefficient de pondération : 0.10		Produire des démarches filmiques pertinentes qui engagent une véritable recherche sur la ville et le paysage. Engager l'étudiant, à partir de ce qu'il voit, à produire " des formes qui pensent ". Il s'agit d'éviter la dissociation de la forme et du fond. Pensés ensemble, ils constitueront la matière de cette recherche hybride, dont la partie filmée avancera de front avec le travail d'écriture, dans un travail de correspondance et complémentarité. Comment et que peut-on dire avec des images? Comment réfléchit un plan? Comment pense un montage? Que raconte un texte que les images ne peuvent élaborer? - Travailler son regard cinématographique sur le territoire pour donner forme à ses propres questionnements sur la ville et le paysage, au travers d'un projet qui se développera par étapes, de la note d'intention, au repérage, puis au tournage et enfin au montage. Ainsi l'étudiant sera amené à questionner sa manière de voir, d'appréhender et de mettre à l'épreuve le réel.- Les visionnages de film permettront d'appréhender de façon théorique les temps de conception d'une séquence ou d'un film, ou d'une mise en espace de l'image : l'élaboration d'une intention, le tournage, le montage et la diffusion/projection. Comprendre ce qui se joue à chacune de ces étapes, ce qui peut être mis en œuvre, en fonction des effets à produire et des enjeux soulevés.- Le travail de "réalisation" permettra quant à lui de se familiariser avec les contraintes et le cadre donnés par le travail de l'image-mouvement. Mettre en place les conditions favorables au tournage, anticiper le développement du projet. Savoir maîtriser la longueur d'un plan tourné, son mouvement, son cadre, sa lumière, son échelle, savoir être à l'écoute de la parole de la personne filmée, prendre conscience de la place occupée par celui qui regarde, au vu de celui qui est regardé, trouver la bonne distance à ceux qui sont filmés...- Comprendre que le moment du montage est une autre phase d'écriture, un travail de composition : savoir associer les images et les sons afin de provoquer les effets souhaités chez un spectateur. Le cinéma est un art du temps et de la mémoire qui convoque et compose tous les temps.	
Nbre de semaine : 14		ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES	
Modalité pédagogique : C : 2		- En lien avec le séminaire Art, Cinéma, Architecture et le mémoire-film	
Nbr d'heures :		- Fiches de lectures de films , film de 15 mn	
Semestre	Semaine	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
28	2	- Présence obligatoire. Validation: contrôle continu : 50% et travail final : 50%.	
Travail personnel : 14		- Une bibliographie spécifique au cours sera distribuée au début du semestre.	

POLE : ARCHITECTURE, MODÉLISATION ET CONSTRUCTION - AMC
COORD. JEAN-PIERRE FRANCA ET FRANÇOIS GUÉNA

Pôle	M.9.9 PROJET 3
AMC	Architecture navale
	Construction
	- P919 : Technologie de l'architecture, (coord : J.P FRANCA, J.M. PERIN)
	- P920 : Construire une architecture durable, (coord. E. DUBOSC), M. LEE
	- P921 : Construire dans le construit, (coord. : P.C. DUBOIS), P. LAUZANNE
	Informatique
	- P916 : Conception digitale collaborative (coord. : F. GUENA, C. LECOURTOIS), D. HAMANI, T. CIBLAC, Ponctuel. A. SCHEOU
	M.9.10 SÉMINAIRE THÉMATIQUE 2
	Architecture navale
	Construction
	- S912 : Pratiques constructives du projet architectural : regard critique et prospectif, (coord. : J.P FRANCA), J.M PÉRIN, P.C. DUBOIS, S.BALEZ, P.LAUZANNE
	Informatique
	- S911 : Conception digitale (coord. : F.GUENA, C. LECOURTOIS), Equipe enseignante : T. CIBLAC, , D. HAMANI
	M.9.10. OPTIONNEL DE SÉMINAIRE 3
	Architecture navale
Construction	
Informatique	
- So918 : Reconstruction 3D, (T. CIBLAC, D. HAMANI)	
- So921 : Initiation au scripting, (F. GUENA, C. LEBRUN)	
Architecture navale	
Construction	
- So919 : Introduction aux pratiques professionnelles L'ingénierie et la conduite du projet architectural, (P.C. DUBOIS)	
Informatique	

S9 M.9.9 – P916	PROJET 3 CONCEPTION DIGITALE COLLABORATIVE	POLE : AMC Unité de projet
ENSEIGNANT RESP. - C. LECOURTOIS - F. GUENA	OBJECTIFS Ce groupe de projet accompagne l'enseignement de séminaire « <i>Conception Digitale</i> ». Son objectif principal est de faire un projet d'architecture en utilisant, de manière consciente, certaines fonctionnalités informatiques. Ce projet a pour objet de développer des démarches originales de projet en concevant autrement <i>grâce</i> aux nouvelles potentialités numériques. Il s'inscrit au sein d'une démarche réflexive et expérimentale portant sur les potentiels des outils numériques à assister la conception architecturale. Son objectif majeur est la prise de conscience des places et rôles des outils numériques dans la conception en vue de développer des démarches innovantes dans lesquelles le numérique participe pleinement d'une <i>écriture architecturale</i> . Le projet de ce semestre a pour objectif d'apprendre à travailler en collaboration avec divers collaborateurs. Il vise à prendre connaissance de la diversité des acteurs impliqués dans la production d'un projet, et de leurs compétences en vue de : - créer des passerelles entre ces acteurs (experts ou non, citoyens ou clients) ; - développer de nouvelles formes d'échange outillées par l'informatique au service du projet ; - communiquer et intégrer la diversité des points de vue et cultures participant de la complexité d'un projet. La question des relations à tenir, à dépasser ou à proscrire entre l'espace architectural conçu et son image et/ou ses représentations est posée au cœur même de cet enseignement. Autrement dit, ce groupe de projet vise à bannir l'adage trop souvent suivi selon lequel « une belle image fait le projet » pour amener les étudiants à découvrir de véritables potentialités informatiques qui puissent être opératoires pour concevoir l'architecture autrement et qui, de fait, dépassent la seule production d'images de synthèse. Les divers usages et implications possibles des outils numériques (représentation, calcul, évaluations diverses, genèse de géométries gauches, modélisation virtuelle, etc.) seront ici expérimentés en vue de saisir les places et rôles de ceux-ci dans la conception d'un projet constructible.	
Equipe enseignante	D. HAMANI, T. CIBLAC, A. SCHEOU	
Oblig au choix Coefficient de pondération : 0.70 Nbr d'étudiants pour cet enseignement : 12	DESCRIPTIFS Des systèmes informatiques de communication et d'échanges en temps réel , pour le projet architectural, seront ici expérimentés en vue de produire à plusieurs des projets communs. L'architecture est ici interrogée et abordée dans ses dimensions complexes et collectives mêlant une diversité de points de vue. La mondialisation et/ou grande échelle impliquent de penser l'architecture dans sa production multi -nationale, -politique, -sociale, -culturelle, -économique, -etc. que l'informatique en tant que plateforme d'échanges et de participations permet d'assister (jusqu'à permettre peut-être, la e-conception collaborative). Des échanges avec d'autres cultures spatiales seront ici privilégiés. Un voyage sera à prévoir. Il s'agira d'apprendre à exprimer sa conception et son projet par les nouveaux moyens de l'architecture en vue de communiquer avec des interlocuteurs lointains, de formations différentes, et dont les points de vue sur l'espace architectural diffèrent. Le projet s'intégrera dans un contexte précis qu'il s'agira de saisir (dans sa diversité) suivant divers points du vue analytiques. Ce contexte sera volontairement étranger au milieu habituel des étudiants en vue de développer des compétences de compréhension et d'adaptation à des situations inattendues. La présentation finale mettra l'accent sur un rendu comme expression d'un processus, retraçant les choix stratégiques et conceptuels des étudiants	
Nbre de semaine : 16 Modalité pédagogique : Projet : 8.5 Nbr d'heures :	ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES Corrections hebdomadaires de projet avec programme pédagogique à l'appui. Les cours sur les systèmes d'assistance seront présentés dans l'optionnel. Des rencontres virtuelles seront organisées afin de travailler collectivement sur le projet. Un voyage est à prévoir en vue de prendre contact avec le site d'intervention et les collaborateurs lointains. Une analyse urbaine complète du contexte d'intervention construite à partir des outils réflexifs qui seront enseignés. Rendu sur papier et maquette physique de site. - Différentes représentations du projet conçu en collaboration via les systèmes numériques d'échange. - Ces représentations pourront être de diverses natures : conceptuelle, schématique, physique, de communication, etc. et viseront à exprimer au mieux la conception du projet. - Présentation orale structurée de la conception du programme architectural individuel. - Présentation orale structurée du processus et des méthodes de collaboration et de conception du projet.	
Semestre : 136 Semaine : 8,5 Travail personnel : 100	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES - Contrôle continu : Présence et présentation hebdomadaire obligatoire (50%) - Examen intermédiaire : rendu argumenté et qualité des productions (25%) - Examen final : rendu argumenté et qualité des productions (25%)	

S9 M.9.9 – P919	PROJET 3 TECHNOLOGIE DE L'ARCHITECTURE	POLE : AMC Unité de projet
ENSEIGNANT RESP. - J.P. FRANCA	OBJECTIFS Cette unité de projet a pour objectif : - d'accroître la compétence des étudiants en architecture à concevoir le projet avec conscience de la réalité des contextes culturels et du monde industriel, générée par la dualité « projet local-produit global », - de développer leur capacité à mobiliser leurs connaissances techniques au bon moment dans le processus de conception du projet et par là même, d'approfondir la relation entre architecture, exigences constructives et cultures techniques, - de les former à une meilleure collaboration avec les acteurs industriels de la filière de construction, aussi bien pour la mise en œuvre dans le projet des matériaux, des produits ou de tout élément de construction, que pour le développement de nouveaux produits ou procédés.	
Equipe enseignante	J.M PÉRIN	
Oblig au choix Coefficient de pondération : 0.70 Nbr d'étudiants pour cet enseignement : 30	DESCRIPTIFS L'unité de projet comporte des enseignements spécifiques autour des méthodes d'élaboration du projet, autour des cultures techniques et critiques des matériaux, des produits et des procédés et autour des exigences nouvelles et des contraintes liées au développement durable. Le contenu lui même du projet porte sur un immeuble d'habitation ou un équipement public précisément situé dans un site urbain réel porteur d'une problématique. Le travail d'élaboration du projet sera le cadre d'une réflexion et d'expérimentations sur les outils et les méthodes d'organisation, de simulation et de représentation actuelles. Le caractère expérimental ou innovant sera apprécié tant du point de vue de l'expérimentation de nouveaux outils, que de la prescription de nouveaux matériaux, assortie de mesures et/ou d'évaluations de performances. Les phases générales de progression seront : - l'analyse critique du contexte et du programme, - la recherche d'éléments de référence, développement d'idées fondatrices, de concepts générateurs, qui mettent en œuvre culture architecturale et culture technique, la « mise en forme architecturale » : le projet, ses différentes échelles (du global au détail), ses différentes étapes (la progression des choix), ses différentes évaluations (pertinence, efficacité et cohérence), les moyens de sa matérialisation (faisabilité technique et économique)	
Nbre de semaine : 16	ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES - Visites, exposés, conférences, corrections hebdomadaires, rendus intermédiaires, rendu final avec présentation. - Dossier d'analyse, maquette réelle ou virtuelle, dossiers de plans, présentation finale avec exposé PowerPoint.	
Modalité pédagogique : Projet : 8.5 Nbr d'heures :	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES - Contrôle continu et rendu final.	
Semestre 136	Semaine 8,5	
Travail personnel : 100		

S9 M.9.9 – P920	
ENSEIGNANTS RESP.	
- E. DUBOSC	
Equipe enseignante	
Oblig au choix	
Coefficient de pondération : 0.70	
Nbr d'étudiants pour cet enseignement : 25	
Nbre de semaine : 16	
Modalité pédagogique :	
Projet : 8.5	
Nbr d'heures :	
Semestre	Semaine
136	8,5
Travail personnel : 100	

S9 M.9.9 – P921	
Enseignant Resp.	
- P.C. DUBOIS	
Equipe enseignante	
Oblig au choix	
Coefficient de pondération : 0.70	
Nbr d'étudiants pour cet enseignement : 25	
Nbre de semaine : 16	
Modalité pédagogique :	
Projet : 8.5	
Nbr d'heures :	
Semestre	Semaine
136	8,5
Travail personnel : 100	

PROJET 3 CONSTRUIRE UNE ARCHITECTURE DURABLE	POLE : AMC Unité de projet
OBJECTIFS	
La préoccupation très vivement affirmée aujourd'hui, de concevoir un mode de développement non destructeur, en harmonie avec le « cosmos », a des conséquences sur la conception des bâtiments, sur l'Architecture. Ainsi le dessin des façades se préoccupe de l'orientation de celles-ci (.....!) le dessin du bâtiment tient compte de sa compacité (surfaces d'échange avec l'extérieur), les matériaux utilisés sont réutilisables, la forme même du bâtiment est conçue économe en énergie ou permettant la récupération des eaux de pluie. Aussi, l'utilisation des ressources naturelles, en particulier l'énergie du soleil (serres, panneaux) ou du vent (éoliennes), se voit participer à la créativité architecturale du projet	
M. LEE	
DESCRIPTIFS	
Ces projets d'un semestre sont donc l'occasion de mettre en pratique le subtil exercice qui apporte l'harmonie entre conception technique et fonctionnelle et architecture. La découverte du système poteaux poutres en acier, des enveloppes (façades, couvertures) sans inertie, des planchers « secs et légers », permet d'élaborer une architecture à la fois savante et douce qui respecte l'environnement.	
ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES	
Les projets portent sur des programmes de logements. D'abord, une simple maison unifamiliale, conçue comme un modèle répétitif mais adaptable, sorte de « maison des jours meilleurs » suivant l'appellation de Jean Prouvé. Puis un groupement de maisons et d'équipements, dans un climat rude où il faut savoir jouer avec le vent, l'orientation du soleil, les caprices de la mer. Il s'agit bien de construire une architecture, et les coupes et les détails permettent d'aller loin dans l'approfondissement des connaissances (étanchéité, isolation, feu ...). Ce premier semestre est également l'occasion de se préparer au Projet de Fin d'Etudes, qui se développera au 2 ^{ème} semestre sur cette conception de l'Architecture Construite.	
Nature des travaux demandés : Projet court, technique et constructif	
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
- Contrôle continu.	

PROJET 3 CONSTRUIRE DANS LE CONSTRUIT	POLE : AMC Unité de projet
OBJECTIFS	
« L'unité de projet » propose une formation approfondie aux pratiques constructives du projet dans le cadre d'une formation généraliste d'architecte. Elle a pour objectif de préparer les étudiants à l'exercice des métiers de l'architecture dans le domaine spécifique de la reconversion – extension de bâtiments existants en équipements publics en leur faisant découvrir et prendre en compte tous les champs de compétences que ces programmes complexes sollicitent. Cette unité de projet a pour vocation d'explorer un domaine particulier qui est, en termes d'échelle d'intervention, à l'interface du projet architectural et du projet urbain. Elle s'articulera avec une unité de séminaire et l'équipe pédagogique, par ses contacts professionnels, soutiendra les démarches des étudiants pour l'obtention de stages en agence d'architecture, d'urbanisme, dans des directions d'urbanisme de ville, dans des Directions Départementales de l'Équipement...	
P. LAUZANNE	
DESCRIPTIFS	
Dans nos villes, les restructurations industrielles, la réorganisation des armées, l'évolution des infrastructures de transports, ont pour conséquence la libération d'emprises foncières importantes caractérisées par la présence d'un patrimoine construit, dont on a appris à reconnaître les qualités, mais que l'on ne sait pas toujours bien réutiliser et réintégrer dans la structure urbaine. L'unité de projet se propose d'explorer, à partir de situations concrètes, des méthodes de travail qui conduisent à savoir compter avec les traces du passé, la mémoire des lieux, dans un projet de revitalisation des centres anciens, en affichant l'ambition de poursuivre un travail d'invention de formes architecturales contemporaines adaptées aux nouvelles demandes sociales. En ce sens, l'unité de projet se distingue clairement d'une formation aux savoirs pour la conservation ou la restauration des monuments anciens dont le champ est beaucoup plus restreint. Trois grands domaines de formation sont abordés par le couple unité de projet - unité de séminaire :	
1. <u>L'expertise</u> :	
A l'aide des méthodes propres à chaque champ disciplinaire, l'étudiant est formé à l'évaluation des potentialités d'un édifice et d'un site par :	
- des analyses historiques, sociologiques, - des méthodes et techniques de diagnostics architecturaux, techniques, d'ambiance, - une formation au relevé architectural et une analyse critique des outils de représentation.	
2. <u>La programmation</u> :	
Les rôles et les responsabilités au stade de la définition des ouvrages dans le cadre des politiques publiques de l'aménagement urbain sont présentés aux étudiants. Qu'entend-on par programmation ? Quels sont les données, les besoins, les contraintes, les exigences ? Qu'est-ce qu'une étude de définition ? Un éclairage particulier est donné sur l'état des réglementations en vigueur, leur poids et leur importance sur l'ensemble du processus.	
3. <u>Le projet</u> :	
La formation de l'étudiant au travail de projet synthétise les connaissances acquises en expertise et en programmation. Il s'agit d'inventer des formes architecturales et urbaines dans une contextualité riche et dense, au-delà du simple objet architectural. La pédagogie s'appuiera aussi sur l'étude de cas, qui seront autant de passerelles vers la préparation aux modes d'exercice professionnel et les stages, et ouvriront sur l'enseignement du projet.	
ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES	
Il s'agit d'une unité pour un enseignement approfondi du projet, qui s'appuie sur une approche pluridisciplinaire des savoirs et des compétences spécialisés. L'étudiant apprend à dépasser le simple stade de l'esquisse pour développer le travail de conception architecturale au niveau d'un avant-projet définitif, avec une ouverture sur la mission de projet telle que définie par la loi MOP (maîtrise d'ouvrage publique).	
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
- Contrôle continu.	

S9 M.9.10 – S911	
ENSEIGNANT RESP.	
- F. GUÉNA - C. LECOURTOIS	
Equipe enseignante	
Oblig au choix	
Coefficient de pondération : 0.35 Nbr d'étudiants pour cet enseignement : 20	
Nbre de semaine : 14	
Modalité pédagogique : SÉMINAIRE Nbr d'heures :	
Semestre	Semaine
63	4,5
Travail personnel : 42	

SÉMINAIRE 2 : CONCEPTION DIGITALE	POLE : AMC Unité de séminaire
OBJECTIFS	
<p>La problématique générale du séminaire porte sur l'assistance informatique de la conception architecturale. Il s'agit d'étudier les méthodes d'utilisation des outils informatiques d'architectes praticiens en vue d'interroger les mécanismes d'« assistance » à la conception architecturale qu'ils développent. Ces études ont pour visées de prendre conscience des places, rôles et potentiels des différents systèmes par rapport à l'activité mentale de conception architecturale, dans l'intention d'imaginer de futurs développements, mieux adaptés aux pratiques architecturales.</p> <p>Les connaissances que mobilise ce séminaire sont de deux ordres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les sciences de la conception « appliquées » à l'architecture - l' informatique et la modélisation numérique de l'architecture <p>L'objectif de ce semestre est d'initier les étudiants à la pratique de recherche et de les amener à produire une problématique pour leur sujet de mémoire.</p> <p>T. CIBLAC, D. HAMANI</p>	
DESCRIPTIFS	
<p>Le séminaire se déroulera en combinant des cours magistraux et des productions d'étudiants.</p> <p>Les cours magistraux porteront sur deux objets :</p> <p>1) La méthodologie de recherche, 2) la méthodologie de production d'un mémoire.</p> <p>Ils viseront à poursuivre les connaissances acquises au semestre précédent sur :</p> <p>1) la conception de l'architecture et ses assistances informatiques ainsi que 2) des outils d'analyse et d'étude par lesquels identifier des opérations mentales précises de « conception architecturale numérique ».</p> <p>Un suivi hebdomadaire des avancées des étudiants fera l'objet du temps du séminaire.</p> <p>Intitulés des cours :</p> <p>Méthodologie de recherche et méthodologies pour le mémoire (C. Lecourtois et F. Guéna) ; Architecturologie Appliquée (C. Lecourtois) ; Modélisations informatiques - Generative design - Sketching (F. Guéna) ; suivi des mémoires (F. Guéna, C. Lecourtois), Simulation thermique (D. Hamani); Simulation et évaluation techniques (Thierry Ciblac)</p>	
ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES	
<p>Les séances sont divisées en deux parties: apports théoriques et suivi méthodologique dans lequel chaque étudiant présente l'avancement de son travail de mémoire.</p> <p>Travail de recherche sur un sujet établi en accord avec les problématiques du séminaire.</p> <p>Production d'un Rapport de recherche qui fait office de Mémoire.</p> <p>Soutenance orale du travail de recherche.</p> <p style="text-align: center;">Présence obligatoire</p>	
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
<p>Présence hebdomadaire (25%)</p> <p>Qualité de l'expression orale des présentations des exercices (25%)</p> <p>Qualité du mémoire (50%)</p>	

S9 M.9.10 – S912		SÉMINAIRE 2 : PRATIQUES CONSTRUCTIVES DU PROJET ARCHITECTURAL : REGARD CRITIQUE ET PROSPECTIF		POLE : AMC Unité de séminaire
Enseignant Resp. - J.P. FRANCA		OBJECTIFS Cet enseignement est organisé en continuité du même séminaire initié dans l'UEM5, avec pour objectif le développement du travail individuel sur le mémoire en vue de son aboutissement. En conséquence il correspond à la poursuite et à l'approfondissement des problématiques développées dans l'enseignement du séminaire du semestre 8. Pour mémoire il s'agit d'un cadre général lié à la démarche de projet qui s'appuie sur le double point de vue qui considère le projet architectural : - comme un processus long , marqué par des temps forts, depuis la programmation (et même encore en amont à partir d'un diagnostic architectural et urbain) jusqu'à la réalisation et les retours d'exploitation, processus nécessairement itératif pour gérer sa complexité et son évolution dans le temps, - comme un travail collaboratif faisant intervenir de nombreux acteurs, travail nécessaire pour répondre à son caractère hétérogène et pluridisciplinaire. L'objectif pédagogique est d'amener les étudiants : - à mieux connaître les autres acteurs, leur légitimité et leur métier : les différents maîtres d'ouvrage, bureau d'étude, ingénieur conseil spécialisé, entreprise, industriel, - à se questionner sur l'apport spécifique de la maîtrise d'œuvre (et de l'architecte au sein de celle-ci) et sur son rôle vis-à-vis des autres acteurs, - à appréhender la question de la conduite de projet (« maîtrise et gestion du projet »), et à découvrir où et comment se prennent les décisions déterminantes et fondatrices pour le projet, - à découvrir des méthodes nouvelles telles que l'approche fonctionnelle, l'ingénierie intégrée, le plan qualité.		
Equipe enseignante Oblig au choix Coefficient de pondération : 0.35		J.M. PÉRIN, PC DUBOIS, S. BALEZ, P. LAUZANNE		
Nbre de semaine : 14		DESCRIPTIFS Le séminaire s'attachera plus particulièrement aux questions liées à la matérialisation du projet, aux nombreux rapports entre le projet et la technique au sens large (comportement physique et technologie de réalisation). Cette question implique nécessairement une réflexion sur l'évolution actuelle des exigences et notamment celles liées au développement durable. De la même façon, elle ne peut être abordée sans une réflexion sur les filières actuelles de construction et plus particulièrement sur l'industrie du bâtiment (contrainte à se « mondialiser ») et ses rapports avec le projet (fortement localisé). L'ensemble du séminaire vise à faire émerger une véritable culture du projet partagée entre tous les acteurs, à partir d'une représentation théorique du projet/processus et par des apports d'expérience. Il vise aussi à permettre aux étudiants de mieux se situer parmi les différents métiers de la maîtrise d'œuvre et de réfléchir à leur future orientation professionnelle. Il offre aussi plusieurs possibilités pour les étudiants désireux de s'orienter vers la recherche. - Suivi et orientation du travail personnel de l'étudiant avec des étapes de rendu intermédiaire sous forme de documents écrits et d'exposés.		
Modalité pédagogique : SÉMINAIRE Nbr d'heures :		ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES - Le séminaire a un rythme hebdomadaire. Le calendrier sera communiqué au début des cours. - Le rendu final sera soutenu devant un jury.		
Semestre	Semaine	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES		
63	4,5	- Contrôle continu (participation au séminaire) : 50% - évaluation du document pré-mémoire après soutenance devant le jury du séminaire : 50%.		
Travail personnel : 42				

S9 M.9.10– So918	
RESPONSABLE	
- T. CIBLAC	
Equipe enseignante	
Oblig au choix	
Coefficient de pondération : 0.10	
Nbr d'étudiants pour cet enseignement : 20	
Nbre de semaine : 14	
Modalité pédagogique : C : 2 Nbr d'heures :	
Semestre	Semaine
28	2
Travail personnel : 14	

OPTIONNEL DE SÉMINAIRE 3 : RECONSTRUCTION 3D	POLE : AMC Optionnel de séminaire
OBJECTIFS	
Maîtriser les outils théoriques et pratiques de reconstruction d'objets tridimensionnels à partir de leurs projections non orthogonales (dessins en perspective, photographies...) ou/et de contraintes connues ou supposées (parallélisme, angles, dimensions...).	
Il ne s'agit donc pas dans cet optionnel de modéliser un objet de manière classique c'est-à-dire en connaissant ses dimensions par des projections orthogonales (plans, coupes, élévations) par exemple. Il s'agit en revanche d'être capable de retrouver les grandeurs d'un objet et sa description complète en 3D, à partir de projections perspectives (qui ne permettent pas une connaissance directe et de ses caractéristiques métriques) et de certaines propriétés connues de l'objet (planéité, parallélisme, distance, angle...). Appliquer ces outils à la reconstruction d'objets architecturaux.	
D. HAMANI	
DESCRIPTIFS	
Rappels et approfondissement des théories de reconstruction 3D. Pratique d'outils informatiques généraux appliqués à la reconstruction (géométrie dynamique) et de logiciels spécifiques. Exercices d'application à des restitutions à partir de documents ou à l'interprétation de croquis perspectifs.	
ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES	
Cours et TD en salle informatique. 3,5 h sur 8 semaines consécutives. Exercices de reconstruction en informatique.	
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
- Contrôle continu (50%) et rendu d'un travail personnel (50%).	

S9 M.9.10– So921	
Enseignant Resp.	
- F. GUENA	
Equipe enseignante	
Oblig au choix	
Coefficient de pondération : 0.10	
Nbr d'étudiants pour cet enseignement : 20	
Nbre de semaine : 14	
Modalité pédagogique : C : 2 Nbr d'heures :	
Semestre	Semaine
28	2
Travail personnel : 14	

OPTIONNEL DE SÉMINAIRE 3 : INITIATION AU «SCRIPTING»	POLE : AMC Optionnel de séminaire
OBJECTIFS	
L'objectif pédagogique est de fournir aux étudiants les connaissances nécessaires à la programmation de « scripts » pour les logiciels qu'ils utilisent.	
C. LEBRUN	
DESCRIPTIFS	
Le « scripting » est une activité de programmation informatique permettant d'étendre les fonctionnalités de la plupart des logiciels utilisés par les architectes. Le « scripting » permet, par exemple, de définir des traitements sophistiqués de génération de formes pour des modélisateurs 3D.	
Ce cours est une initiation progressive à la programmation de script à travers des exercices spécifiques de complexité graduelle. La programmation se fait pour l'essentiel en Visual Basic autour de Grasshopper. Il s'agit de d'apprendre à créer ses propres composants afin d'étendre les possibilités génératives de Grasshopper (module de modélisation paramétrique pour le logiciel Rhinocéros). Ce cours fait suite à l'optionnel de séminaire de 4 ^{ème} année So823.	
Les exercices portent sur :- La génération d'objets fractals,- La génération d'objets à l'aide de grammaires génératives,- La génération de formes par algorithmes génétiques,- L'échange et la transformation de données entre logiciels,- La programmation par composants logiciels.	
ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES	
Chaque séance fournit un apport théorique et des exercices pratiques à réaliser en séance et en travail personnel inter cours. Un site internet, actualisé au fur et à mesure des séances, présente les concepts abordés et les exercices à réaliser. Un dossier final présentant les exercices réalisés.	
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
- Contrôle continu ; présence obligatoire..	

S9 M.9.10– So919		OPTIONNEL DE SÉMINAIRE 3 : INTRODUCTION AUX PRATIQUES PROFESSIONNELLES : L'INGENIERIE ET LA CONDUITE DU PROJET ARCHITECTURAL	POLE : AMC Optionnel de séminaire
Enseignant Resp. - P.C. DUBOIS		OBJECTIFS Introduction aux pratiques professionnelles : les conditions actuelles d'élaboration et de réalisation des projets d'architectures. La réforme des études d'architecture vise « à favoriser l'intervention des architectes, y compris indépendamment de la maîtrise d'œuvre, par des pratiques diversifiées qui caractérisent déjà aujourd'hui l'évolution du métier et qui doivent être favorisées » (circulaire du 12 Mai 2005 relative à la campagne d'habilitation des programmes pédagogiques des écoles d'architecture sous tutelle du Ministère de la Culture et de la Communication). Cette réforme traduit aussi « la volonté de rendre le système français d'enseignement de l'architecture compatible avec les cursus des autres pays européens [...]. Le fonctionnement du diplôme d'architecte à 5 ans rapprochera notre enseignement de celui des autres pays européens et assurera une meilleure lisibilité de notre formation » (circulaire du 12 Mai 2005). Une des conséquences de cette nouvelle organisation des études est de distinguer le diplôme d'architecte à 5 ans (architecte diplômé d'Etat) conférant le grade de master de l'habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre, formation complémentaire assurée aussi par les écoles d'architecture. L'architecte diplômé d'Etat qui ne se destine pas à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre a cependant besoin de connaître les conditions actuelles d'élaboration et de réalisation des projets d'architecture, quelle que soit l'orientation professionnelle qu'il souhaite donner à sa carrière. L'architecte diplômé d'Etat qui s'engage dans la formation pour l'habilitation à exercer en son nom propre a tout intérêt à avoir déjà acquis des connaissances sur les pratiques professionnelles pour que la formation H.M.O. (habilitation à la maîtrise d'œuvre) complémentaire lui soit plus profitable.	
Oblig au choix Coefficient de pondération : 0.10		DESCRIPTIFS L'enseignement optionnel proposé a pour vocation d'apporter aux étudiants de master les premières bases de connaissance sur les pratiques professionnelles qui leur permettront de développer en groupe de projet un travail d'approfondissement de la conception architecturale intégrant progressivement les données et contraintes programmatiques et réglementaires.	
Nbre de semaine : 14 Modalité pédagogique : C : 2 Nbr d'heures :		ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES Le processus d'un projet architectural sera analysé depuis le montage d'opération jusqu'au parfait achèvement de l'édifice. Seront successivement abordés : <ul style="list-style-type: none"> - La maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre - Les modes d'exercice de la maîtrise d'œuvre - Architecte, une profession réglementée - Les obligations du professionnel - Le cadre contractuel : les marchés publics, les marchés privés - Les autres acteurs : les bureaux d'études spécialisés, le contrôleur technique, le coordonnateur de sécurité et de protection de la santé des travailleurs, etc. - Le contexte réglementaire (urbanisme, accessibilité, sécurité incendie, règles constructives...) - Le déroulement des études - Le permis de construire - La consultation des entreprises - Les marchés de travaux - L'organisation du chantier - La réception des travaux - La parfait achèvement - Les garanties - La maintenance des bâtiments - La gestion des sinistres 	
Semestre 28	Semaine 2	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES - Contrôle continu	
Travail personnel : 14			

ENSEIGNEMENTS NON POLARISÉS

M.9.9	Droit de l'urbanisme	JEAN-JACQUES LYON-CAEN
-------	----------------------	------------------------

S9	
M.9.9 DR	
ENSEIGNANT RESP.	
- J.J LYON-CAEN	
<p>Oblig.au choix Coeff. de pondération : 0.10</p>	
Nbre de semaine : 14	
Modalité pédagogique : C : 2	
Nbr d'heures :	
Semestre	Semaine
28	2
Travail personnel : 14	

DROIT DE L'URBANISME : DE L'AMÉNAGEMENT ET DE LA CONDUITE DE PROJETS	
OBJECTIFS	
<p>Le cours propose une présentation du droit de l'urbanisme et de l'aménagement. Il prend appui sur les différentes pratiques professionnelles, pour dégager les principes, les techniques et les outils opérationnels qui régissent le travail et l'action des différents acteurs.</p> <p>Les enseignements porteront sur les domaines suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le cadre institutionnel (organisation et responsabilités des collectivités territoriales) et les acteurs de l'urbanisme et de l'aménagement. - La planification en matière d'urbanisme et d'aménagement aux différentes échelles territoriales et niveaux institutionnels. - L'aménagement urbain, les modes d'élaboration et les moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet d'aménagement urbain: l'objet de l'aménagement, les modes de financement et les moyens d'action. - L'action foncière et la maîtrise foncière. - Le contrôle réglementaire de l'aménagement et de la construction: le permis de construire, le permis d'aménager et les autorisations d'occupation de sols. - La politique du droit du logement dans ses relations avec l'élaboration des projets d'urbanisme et d'aménagement. - Urbanisme et patrimoine: principes et outils des politiques du patrimoine et d'environnement urbain, naturel et culturel - Les réformes récentes (Grenelle de l'environnement, Grand Paris) <p>Le cours est destiné à se familiariser avec les notions de droit de l'urbanisme et de l'aménagement en référence aux pratiques du projet et aux métiers de l'aménagement et de la planification territoriale</p>	
ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES	
Cours hebdomadaire (2 heures) sur 14 semaines (1 semestre)	
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
Epreuve écrite en fin de semestre: questions en rapport avec le cours	

STAGE

INTITULÉ DU STAGE	STAGE DE FORMATION PRATIQUE – 8 ECTS Ce stage reprend en les approfondissant les caractéristiques du stage de « première pratique » du premier cycle et « permet à l'étudiant de confronter ses connaissances théoriques au monde du travail au travers d'un aspect ou d'une approche particulière dans les domaines de l'architecture, de la ville et du paysage ». Il doit être pensé en complémentarité des précédents, ouvrant sur une diversification ou un approfondissement des domaines abordés précédemment. Il doit pouvoir être articulé aux travaux de projet et/ou de mémoire, et/ou au PFE (projet de fin d'étude) dans une continuité thématique ou problématique. Il participe pleinement à l'autonomisation de la formation des étudiants autour d'un projet de formation articulant l'enseignement approfondi du projet, le séminaire, le stage et le PFE. A ce titre, les étudiants effectuant un parcours recherche doivent effectuer leur stage dans une structure de recherche d'une école d'architecture ou d'un autre établissement.
OBJECTIF	Il doit permettre de un approfondissement et/ou une diversification des domaines abordés au travers des stages du premier cycle. Il peut être effectué dans les semaines réservées ou pendant l'été, en une ou deux périodes, à temps plein ou à temps partiel. Il est validé au sein de l'unité d'enseignements M.10.11 au semestre 10.
MODALITÉS DE SUIVI	Le stage est encadré et suivi par un maître de stage dans la structure d'accueil et par le tuteur de stage (l'enseignant responsable choisi par l'étudiant) pour l'école.
TUTEUR DE STAGE	Chaque stage est validé par l'enseignant tuteur de stage sous réserve de la remise de la fiche d'évaluation du stage dûment remplie par le maître de stage et de la production d'un rapport de stage établi selon les indications figurant dans le guide des stages.
DURÉE DU STAGE	Le stage « de formation pratique » du second cycle est une durée totale équivalant à 8 semaines (soit 280 heures).

MOBILITE A L'ETRANGER

SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES	OBJECTIF L'école développe avec des universités étrangères de nombreux partenariats permettant aux étudiants d'effectuer un séjour d'études à l'étranger (cf liste sur le site internet rubrique : international).
A LA DISPOSITION DES ÉTUDIANTS : - le guide du candidat - les adresses électroniques des étudiants de l'ENSAPLV en mobilité à l'étranger, des étudiants étrangers présents à l'ENSAPLV - les brochures des écoles partenaires - les contrats d'études des étudiants qui ont bénéficié des échanges. AIDES *Erasmus, Ministère de la Culture, Mairie de Paris, Conseil régional, ces deux dernières bourses étant attribuées sous critères sociaux. Toutes ces aides sont cumulables avec les bourses sociales.	CONTENU Ces partenariats sont régis par deux principes : - une exonération des droits d'inscription dans l'université d'accueil - la validation du séjour d'études à l'étranger dans le cursus de l'ENSAPLV, par la reconnaissance de l'évaluation des travaux de l'étudiant faite par les enseignants étrangers sur la base d'un contrat d'études conclu entre l'étudiant, l'ENSAPLV et l'université d'accueil. Le moment privilégié pour un départ à l'étranger est la 1^{ère} année du second cycle , mais un départ en seconde année du second cycle est possible si ce départ est suffisamment motivé par le projet personnel de l'étudiant. En tout état de cause une mobilité réussie nécessite une connaissance minimale de la langue du pays d'accueil ou à défaut de la langue anglaise. Les conditions d'un échange réussi peuvent se résumer de la façon suivante : - L'étudiant doit inscrire cette mobilité dans son projet personnel de formation en choisissant sa destination en fonction de ses centres d'intérêt pédagogique ; le choix de l'université d'accueil doit être déterminé en fonction de la correspondance du programme d'enseignement de l'université d'accueil avec les thématiques de formation souhaitées par l'étudiant. Cette réflexion préalable permet l'élaboration du contrat d'études à l'étranger, nécessaire pour permettre la validation du séjour d'études à l'étranger dans le cursus de l'ENSAPLV. - Une préparation particulière doit être faite par l'étudiant concernant l'élaboration du mémoire produit à l'issue des Unités d'enseignement 8 - 6 et 9 - 10 du Master (UEM). En effet, pour ce travail la note finale est donnée par les équipes d'enseignants de l'ENSAPLV encadrant les séminaires thématiques. Avant son départ, l'étudiant devra prendre contact avec un enseignant du pôle qu'il aura choisi, afin de déterminer avec lui le travail et les modalités d'avancement de ce travail à l'étranger. Cet enseignant tuteur assurera le suivi de l'étudiant à l'étranger concernant son travail de mémoire, mémoire qui sera soutenu par l'étudiant à son retour en France. Durant son séjour à l'étranger l'étudiant pourra bénéficier d'un encadrement relais par un enseignant étranger pouvant l'aider dans son travail de recherche. - L'étudiant doit atteindre un niveau linguistique suffisant pour lui permettre de suivre des cours dans la langue du pays d'accueil.
MODALITÉS PRATIQUES DE LA PREPARATION	Les étudiants doivent consulter sur le site de l'école la liste des universités partenaires avec des liens leur permettant d'accéder aux sites de ces universités, le dossier de candidature, les réunions d'informations qui seront programmées début décembre. *ERASMUS : Ce programme concerne les acteurs de l'enseignement supérieur. Depuis son lancement en 1987, il a bénéficié à près d'un million d'étudiants et de professeurs en Europe. Ses objectifs sont de soutenir les activités européennes des établissements d'enseignement supérieur et de promouvoir la mobilité. Enfin, il faut rappeler que l'étudiant n'est pas pénalisé au regard du nombre d'inscriptions maximal dans le second cycle puisqu'une inscription annuelle supplémentaire est possible lorsque l'étudiant effectue une mobilité faisant l'objet d'une convention.

ENSEIGNANT(E)S

		UE	Enseignements polarisés Page 195 - 260	Enseignement	Resp. Nom	Prénom			
SEMESTRE 9	M99		Projet 3	P901	ASLAN	CARLO			
				P902	MAZLOUMAN	MAHTAB			
				P903	JUILLOT	XAVIER			
				P904	WEBER	BENDICHT			
				P905	BOUCHE	PIERRE			
				P906	SHIN	YONK HAK			
				P907	HARARI	JEAN			
				P908	MOLEY	CHRISTIAN			
				P909	HAMMAMI	MONGI			
				P910	LAFFAGE	ARNAUD			
				P911	MAGERAND	JEAN			
				P912	PORTNOI	ANNE			
				P913	KENLEY	RON			
				P914	LIEBARD	ALAIN			
				P915	GONZALES	XAVIER			
				P916	GUENA	FRANÇOIS			
				P919	FRANCA	JEAN-PIERRE			
				P920	DUBOSC	ERIC			
				P921	DUBOIS	PHILIPPE-CHARLES			
				P922	REBOIS	JACQUES			
				P923	DANIEL-LACOMBE	ERIC			
						Enseignements non polarisés		Resp. Nom	Prénom
						Droit de l'urbanisme Page 193	COURS	LYON-CAEN	JEAN-JACQUES
SEMESTRE 9	M910		Séminaire 2	S901	JUILLOT	XAVIER			
				S904	GAYETWEBER	CAROLEBENS			
				S905	MOLEY	CHRISTIAN			
				S906	LAFFAGEAUBRY	ARNAUDPASCAL			
				S907	MAGERAND	JEAN			
				S908	PHILIPPE	ANNE			
				S909	JANNIERE	HÉLÈNE			
				S910	D'ORAZIOHELAND	ANNELAURE			
				S911	GUENA	FRANÇOIS			
				S912	FRANCA	JEAN-PIERRE			
				S913	YOUNÈS	CHRIS			
				S914	SHIN	YONK HAK			

		UE	Enseignements polarisés	Enseignement	Resp. Nom	Prénom
SEMESTRE 9	M910		Optionnel de séminaire 3	So901	COUILLARD	DENIS
				So903	LICHA	EMANUEL
				So904	WACHTER	SERGE
				So905	ANCELOT	JACQUELINE
				So906	FENKER	MICKAEL
				So907	DEBOULET	AGNÈS
				So908	HARARI	JEAN
				So909	MOLEY	CHRISTIAN
				So910	WATCHER	SERGE
				So911	VIOLEAU	JEAN-LUC
				So912	TITEUX	CATHERINE
				So913	COGET	JEAN-MICHEL
				So914	COGET	MICHEL
				So915	ZETLAOUI	JODELLE
				So917	KENLEY	RON
				So918	CIBLAC	THIERRY
				So919	DUBOIS	PHILIPPE-CHARLES
				So921	GUENA	FRANÇOIS
				So922	SHIN	YON HAK
				So923	SHIN	YON HAK
				So928	REBOIS	DIDIER
				So929	NAVA	STÉPHANIE